



Rapport annuel **2021**



Table des Matières

Communication aux actionnaires	2
Rapport de gestion	3
États financiers	52
Notes annexes aux états financiers consolidés	63
Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance	119
Équipe de direction	120
Conseil d'administration	124
Information de la société	127

Communication aux actionnaires

Si 2021 s'est avérée une année de défis pour nous, nos employés et un grand nombre de personnes dans le monde en raison des défis constants posés par la pandémie mondiale, ce fut une année record dans l'histoire de Knight. Knight a réalisé des revenus exceptionnels de 243 millions \$, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2020, et un BAIIA ajusté sans précédent de 38 millions \$, soit une hausse de 126 % comparativement à 2020. Par ailleurs, nous avons poursuivi la réalisation de notre stratégie visant à consolider notre empreinte panaméricaine hors ÉU en focalisant sur notre équipe, en misant sur nos processus, en développant nos produits et en atteignant des **RENDEMENTS** records.

L'une des forces de notre Société est son **ÉQUIPE** exceptionnellement talentueuse. Au cours de l'année 2021, nous avons consolidé l'équipe de direction de Knight grâce à l'ajout de postes cadres, notamment une vice-présidente mondiale des affaires commerciales, une vice-présidente mondiale des ressources humaines, établies à Montréal, au Canada, ainsi qu'une vice-présidente mondiale des affaires scientifiques et une vice-présidente mondiale des affaires juridiques et de la conformité, établies à São Paulo, au Brésil, puis plus récemment, un vice-président de la production et des opérations, situé à Buenos Aires, en Argentine, en 2022. Par ailleurs, nous avons poursuivi le renforcement de la structure et des talents de nos équipes dans chacun de nos pays durant l'année 2021. En 2022, nous poursuivrons l'amélioration de notre structure en vue de disposer d'une équipe optimale à mesure de l'ajout de nouveaux produits à notre portefeuille.

Dans le cadre de nos activités d'intégration, l'équipe de Knight a concentré ses efforts sur la mise en œuvre et l'amélioration de nos **PROCESSUS** d'exploitation, en particulier par la mise en œuvre de systèmes destinés à améliorer et surveiller le rendement et l'exécution. À ce jour, nous avons réalisé la mise en œuvre d'un système mondial de gestion de la relation client, d'un système mondial de pharmacovigilance et d'information médicale, d'un système de ressources humaines, ainsi que d'un logiciel de gestion intégré pour 14 entités juridiques dans 6 pays. Par ailleurs, les efforts d'intégration de Knight durant l'année 2021 englobaient des changements supplémentaires de la structure et des équipes, ainsi que des avancées dans la mise en œuvre d'un système de formation, le déclenchement de la mise en œuvre d'un système d'assurance qualité et la poursuite de la mise en œuvre d'un logiciel de gestion intégré dans le reste de l'Amérique latine.

Nous poursuivons l'avancement de notre **PORTEFEUILLE** et l'exécution de projets de développement commercial sur les marchés canadiens et latino-américains. Durant l'année 2021, nous avons acquis les droits exclusifs de production, de commercialisation et de vente d'Exelon® au Canada et en Amérique latine, conclu une entente exclusive d'approvisionnement et de distribution avec Incyte pour le tafasitamab et le pemigatinib pour l'Amérique latine, et procédé au lancement d'IbsrelaMC au Canada. Au plan réglementaire, nous avons obtenu l'approbation réglementaire d'une indication supplémentaire pour NERLYNX®, obtenu l'approbation d'INVIMA en Colombie pour Halaven® (eribulin) en injection et Lenvima® (lenvatinib) de même que l'approbation de Rembre® (dasatinib), produit générique de marque propre à Knight. Nous visons à poursuivre le déploiement de notre portefeuille de produits par le développement, l'acquisition et l'octroi de licences de produits génériques novateurs et de marque, tout en continuant à mener à bien notre stratégie visant à bâtir une société pharmaceutique spécialisée panaméricaine (hors ÉU) de premier plan.

Perspectives

Grâce à l'engagement et au travail assidu de nos employés, nous avons atteint nos objectifs de 2021 et entamé l'année 2022 bien positionnés pour de nouveaux succès. Au cours de l'année 2022, tandis que les restrictions relatives à la pandémie s'assouplissent, nos équipes s'efforceront de consolider la dynamique de 2021 et de mener à bien notre gamme de produits et de lancements, en vue de générer de solides rendements et de veiller à ce que les médecins et les patients continuent de bénéficier de médicaments de qualité sur l'ensemble de nos territoires. Parallèlement, nous axons nos efforts sur le parachèvement de la mise en œuvre du logiciel de gestion intégrée dans le reste de l'Amérique latine et d'autres systèmes, afin d'optimiser et de normaliser les processus sur l'ensemble de nos territoires.

Pour conclure, nous demeurerons focalisés sur notre mission d'acquisition, d'octroi de licences, de développement et de commercialisation de médicaments et de traitements de haute qualité destinés à améliorer la santé des patients en Amérique latine et au Canada.

(signé) Jonathan Ross Goodman

(signé) Samira Sakhia

Jonathan Ross Goodman B.A., LL.B, MBA

Samira Sakhia MBA

Président exécutif

Présidente, chef de l'exploitation et administratrice

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Thérapeutique Knight inc. (« Knight » ou la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les états financiers consolidés annuels audités de Knight au 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens (sauf indication contraire), à l'exception des données sur les actions et des montants par action. Tous les montants libellés en monnaies étrangères sont en milliers.

Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir de l'information disponible au 23 mars 2022. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Knight, y compris la notice annuelle, il y a lieu de consulter le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut renfermer certains « énoncés prospectifs » et certaines « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les informations et énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer », ou une terminologie semblable. Les informations et énoncés prospectifs comportent divers risques connus ou non et diverses incertitudes, qui échappent en grande partie au contrôle ou à la capacité de prédiction de la Société et qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations véritables de la Société soient très différents de ceux qui y sont présentés, expressément ou implicitement. Les informations et énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses relativement à ces risques et incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs exposés aux présentes. Les facteurs et les risques susceptibles de faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux attentes actuelles sont traités dans le rapport annuel et dans la dernière notice annuelle de la Société, lesquels se trouvent sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. La Société décline toute obligation de mettre à jour toute information prospective, sauf si elle y est obligée par la loi applicable. Les informations prospectives constituent le meilleur jugement de la direction à la lumière des informations dont elle dispose actuellement. Aucune garantie ne peut être donnée à l'égard d'un énoncé prospectif, et les résultats futurs réels peuvent être considérablement différents. Le lecteur est donc avisé de ne pas se fier indûment aux informations ou énoncés prospectifs.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS.....	5
APERÇU	7
Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.....	7
Section 2 – Faits saillants de 2021.....	7
Section 3 – Mise à jour sur l'intégration de GBT.....	8
RÉSULTATS FINANCIERS.....	9
Section 4 – Résultats d'exploitation.....	9
SITUATION FINANCIÈRE.....	20
Section 5 – Bilans consolidés.....	20
Section 6 – Avis de nouvelle cotisation.....	25
Section 7 – Situation de trésorerie et sources de financement.....	26
STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS.....	29
Section 8 – Produits.....	29
Section 9 – Prêts stratégiques.....	37
Section 10 – Placements stratégiques.....	38
Section 11 – Stratégie à l'échelle internationale.....	40
GESTION DU RISQUE.....	40
Section 12.....	40
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	44
Section 13 – Principales informations financières annuelles.....	44
Section 14 – Principales informations financières trimestrielles.....	44
Section 15 – Données sur les actions en circulation.....	45
Section 16 – Utilisation du produit tiré du financement.....	45
Section 17 – Versement de dividendes.....	46
Section 18 – Réglementation des prix de certains médicaments.....	46
Section 19 – Instruments financiers.....	47
Section 20 – Arrangements hors bilan.....	47
Section 21 – Engagements.....	48
Section 22 – Transaction entre parties liées.....	49
Section 23 – Information sectorielle.....	49
Section 24 – Principales estimations et hypothèses comptables.....	50
Section 25 – Contrôles et procédures de communication de l'information.....	51
Section 26 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	51

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Calendrier
T4-21	Quatrième trimestre de 2021
T3-21	Troisième trimestre de 2021
T2-21	Deuxième trimestre de 2021
T1-21	Premier trimestre de 2021
T4-20	Quatrième trimestre de 2020
T3-20	Troisième trimestre de 2020
T2-20	Deuxième trimestre de 2020
T1-20	Premier trimestre de 2020

Abréviation	Société
60P	60 ^o Pharmaceuticals LLC
Advaxis	Advaxis Pharmaceuticals Inc.
Alimera	Alimera Sciences Inc.
Antibe	Antibe Therapeutics Inc.
Ardelyx	Ardelyx, Inc.
Basilea	Basilea Pharmaceuticals Ltd.
BMS	Bristol-Myers Squibb
GBT	Biotoscana Investments S.A.
Incyte	Incyte Biosciences International Sàrl
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
Moksha8	Moksha8, Inc.
NEMO II	New Emerging Medical Opportunities Fund II Ltd.
NEMO III	New Emerging Medical Opportunities Fund III Ltd.
Profound	Profound Medical Inc.
Puma	Puma Biotechnology, Inc.
Sectoral	Gestion d'actifs sectoriels Inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.
Triumvira	Triumvira Immunologics, Inc.
TXMD	TherapeuticsMD, Inc.

Abréviation	Termes financiers
États financiers annuels	États financiers consolidés annuels audités
ARS	Peso argentin
BOB	Boliviano bolivien
BRL	Réal brésilien
\$ CA ou \$	Dollar canadien
\$ US	Dollar américain
CDI	Certificados de Depositos Interfinanceiros (taux interbancaire brésilien)
CHF	Franc suisse

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

CIIF	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
CLP	Peso chilien
COP	Peso colombien
CPCI	Contrôles et procédures de communication de l'information
€	Euro
IFRS	Normes internationales d'information financière
JVM	Juste valeur marchande
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net
MXN	Peso mexicain
PEN	Nuevo sol
PYG	Guaraní
RPA	Résultat par action ordinaire
UYU	Peso uruguayen

Abréviation	Territoire
CAN	Canada
États-Unis	États-Unis d'Amérique

Abréviation	Divers
ANC	Avis de non-conformité
ARC	Agence du revenu du Canada
BGx	Produit pharmaceutique générique de marque
BRP	Bon pour révision prioritaire
CEEP	Comité d'experts en examen du Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux
CEPMB	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
CHC-nr	Carcinome hépatocellulaire non résécable
IQVIA	IQVIA Incorporated, importante organisation de recherche dans le secteur pharmaceutique
JVMP	Juste valeur moyenne pondérée
OAM	Organisme d'assurance maladie
OPAO	Offre publique d'achat obligatoire
OPRCNA	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
PDN	Présentation de drogue nouvelle
PNM	Présentation de nouveau médicament
PRE	Planification des ressources de l'entreprise
RAAA	Régime d'achat automatique d'actions
RR-DTC	Cancer de la thyroïde différencié réfractaire à l'iode radioactif
SCI-C	Syndrome du côlon irritable avec constipation
SSNA	Programme des services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuits
TAR	Traitement antirétroviral
UAD	Unités d'actions différées
UAP	Unités d'actions liées à la performance
UAR	Unités d'actions restreintes
VHC	Virus de l'hépatite C
VIH	Infection par le virus de l'immunodéficience humaine

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

APERÇU**Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.**

Thérapeutique Knight inc. est une société pharmaceutique spécialisée ayant son siège social à Montréal, au Canada, et est inscrite à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ». La Société exerce des activités au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger, et ces activités consistent en ce qui suit :

- Développement, acquisition, achat et vente de droits sous licence, fabrication, commercialisation et distribution de produits pharmaceutiques au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger
- Financement d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans le but de renforcer les liens au sein de ce secteur et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger
- Investissement dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, ce qui pourrait lui conférer un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger
- Mise au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares

Section 2 – Faits saillants de 2021**Résultats financiers**

- Produits des activités ordinaires de 243 478 \$, en hausse de 43 959 \$, ou 22 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent.
- Marge brute de 115 412 \$, ou 47 %, comparativement à 81 690 \$, ou 41 %, pour l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté¹ de 38 005 \$, en hausse de 21 168 \$, ou 126 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.
- Profit net sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de 18 944 \$.
- Le résultat net s'est élevé à 15 675 \$ par rapport à un résultat net de 31 760 \$ à l'exercice précédent.
- Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 44 618 \$ par rapport à des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 12 205 \$ à l'exercice précédent.

Développements d'entreprise

- Achat de 12 321 864 actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA de Knight à un prix moyen de 5,23 \$ pour une contrepartie en trésorerie totale de 64 415 \$.
- Changements apportés à l'équipe de direction, alors que Samira Sakhia est devenue chef de la direction, et Jonathan Goodman, président exécutif du conseil d'administration à compter du 1^{er} septembre 2021.
- Promotion d'Amal Khouri au poste de chef des affaires commerciales.
- Embauche de Jeff Martens à titre de vice-président mondial des affaires commerciales, de Monica Percario à titre de vice-présidente mondiale des affaires scientifiques, de Daniela Marino à titre de vice-présidente mondiale aux affaires juridiques et à la conformité, et de Susan Emblem à titre de vice-présidente mondiale des ressources humaines.
- Élection par les actionnaires de James C. Gale, Jonathan Ross Goodman, Samira Sakhia, Robert N. Lande, Michael J. Tremblay, Nicolás Sujoy et Janice Murray à titre d'administrateurs.

¹ Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure conforme aux PCGR; pour de plus amples renseignements, se reporter aux sections intitulées « Mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement avec le BAIIA ajusté ».

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits

- Acquisition, en mai 2021, des droits exclusifs de fabrication, de commercialisation et de vente d'Exelon® au Canada et en Amérique latine, moyennant un paiement initial et un paiement d'étape de 217 331 \$ (180 000 \$ US).
- Conclusion d'un accord exclusif d'approvisionnement et de distribution avec Incyte pour le tafasitamab et le pemigatinib en Amérique latine.
- Lancement d'lbsrela^{MC} au Canada pour le traitement du SCI-C.
- Obtention de l'approbation réglementaire pour NERLYNX® pour le traitement d'un sous-ensemble de patientes atteintes d'un cancer du sein métastatique HER2-positif au Canada.
- Obtention de l'approbation réglementaire pour Rembre® pour le traitement de la leucémie myéloïde chronique en Colombie.
- Obtention de l'approbation réglementaire pour Halaven® pour le traitement du cancer du sein localement avancé ou métastatique en Colombie.
- Obtention de l'approbation réglementaire pour Lenvima® pour le traitement du RR-DTC et du CHC-nr en Colombie.

Placements stratégiques

- Cessions de 315 600 actions ordinaires de Medexus, pour un produit total de 2 624 \$ et un profit réalisé de 1 639 \$.
- Réception de distributions de 30 931 \$ provenant de placements stratégiques dans des fonds, dont des distributions finales de 10 906 \$ (8 774 \$ US) provenant de la liquidation du fonds NEMO II, et réalisation d'un profit de 16 644 \$.

Événements postérieurs à la fin d'exercice

- Lancement de Lenvima® et de Rembre® en Colombie en février 2022.
- Lancement de Halaven® en Colombie en mars 2022.
- Embauche de Leopoldo Bosano à titre de vice-président, Fabrication et Exploitation en mars 2022.
- Achat de 933 715 actions ordinaires supplémentaires dans le cadre de l'OPRCNA pour une contrepartie en trésorerie totale de 4 997 \$.

Section 3 – Mise à jour sur l'intégration de GBT

Avant l'acquisition de Knight, GBT exerçait ses activités par l'intermédiaire de quatre sociétés autonomes : i) Grupo Biotoscana, société pharmaceutique régionale spécialisée dans l'octroi de licences, dont le siège social est en Colombie; ii) United Medical, société pharmaceutique brésilienne spécialisée dans l'octroi de licences; iii) Laboratorio LKM, société pharmaceutique régionale spécialisée, établie en Argentine et axée sur les produits génériques de marque spécialisés; et iv) Laboratorio DOSA, fabricant argentin de produits génériques de marque spécialisés dans les pathologies pulmonaires graves (les « sociétés GBT »). L'intégration de GBT est un processus complexe en raison des activités qu'elle mène dans dix pays différents et des restrictions imposées par la COVID-19. La Société a fait des progrès importants dans l'intégration de Knight et de GBT en 2021.

Les efforts d'intégration de Knight comprenaient des changements à la structure et aux équipes de la société, la mise en œuvre de processus et de plusieurs systèmes mondiaux. La Société a procédé à des changements organisationnels et à une restructuration, y compris à l'équipe de direction de GBT, et le coût total lié à ces activités de restructuration, y compris les indemnités de départ, s'est élevé à 1 708 \$ en 2021 (3 871 \$ en 2020).

Dans le cadre de l'intégration de GBT, Knight a achevé la mise en œuvre d'un système global de gestion de la relation client, d'un système de pharmacovigilance et d'un système de ressources humaines, a progressé dans la mise en œuvre d'un système de formation, a initié le déploiement d'un système d'assurance qualité et d'un système PRE à l'échelle de la Société dans le but de simplifier et de rationaliser la chaîne d'approvisionnement et les fonctions financières. Le PRE a été mis en œuvre dans 14 entités, soit au Canada, en Uruguay, au Paraguay, au Mexique, en Espagne et au Luxembourg, et la Société

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

prévoit achever la mise en œuvre du PRE dans le reste de l'Amérique latine, à l'exception de l'Argentine, au cours du deuxième semestre de 2022.

En outre, Knight a élargi son équipe de direction en recrutant cinq cadres supplémentaires, à savoir un vice-président mondial des affaires commerciales et une vice-présidente mondiale des ressources humaines qui travaillent au bureau de Montréal, au Canada, une vice-présidente mondiale des affaires scientifiques et une vice-présidente mondiale aux affaires juridiques et à la conformité établies à São Paulo, au Brésil, et un vice-président mondial de la fabrication et de l'exploitation établi à Buenos Aires, en Argentine. La Société prévoit que l'intégration de GBT sera pratiquement achevée au cours de 2022.

RÉSULTATS FINANCIERS

Section 4 – Résultats d'exploitation

Effet de l'hyperinflation

La Société applique la norme IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationniste* (IAS 29), car les filiales de la Société en Argentine employaient le peso argentin comme monnaie fonctionnelle. Selon IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés sur la base d'un indice général des prix approprié pour refléter les effets de l'inflation. Une fois les effets de l'inflation pris en compte, le compte de résultat est converti selon le taux de change de clôture du mois. La Société a retraité les produits et les charges d'exploitation de chacun des mois suivants des exercices clos les 31 décembre en utilisant les indices de prix généraux suivants :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2021	1,45	1,40	1,34	1,28	1,24	1,20	1,17	1,14	1,10	1,06	1,04	1,00
2020	1,33	1,31	1,26	1,24	1,23	1,20	1,18	1,14	1,11	1,07	1,04	1,00

Si la Société n'appliquait pas IAS 29, les répercussions sur ses résultats d'exploitation seraient les suivantes :

	T4-21				CUM-21			
	Publié selon les IFRS	Compte non tenu d'IAS 29 ¹	Variation		Publié selon les IFRS	Compte non tenu d'IAS 29	Variation	
			\$ ²	% ³			\$ ²	% ³
Produits des activités ordinaires	58 273	56 358	1 915	3 %	243 478	239 238	4 240	2 %
Coût des produits vendus	30 078	27 724	(2 354)	8 %	128 066	120 409	(7 657)	6 %
Marge brute	28 195	28 634	(439)	2 %	115 412	118 829	(3 417)	3 %
<i>Marge brute (en %)</i>	48 %	51 %			47 %	50 %		
Charges								
Ventes et marketing	10 430	10 050	(380)	4 %	37 217	36 395	(822)	2 %
Charges administratives	11 863	11 656	(207)	2 %	37 159	35 591	(1 568)	4 %
Recherche et développement	3 496	3 087	(409)	13 %	12 692	12 080	(612)	5 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	17 040	16 355	(685)	4 %	41 176	38 824	(2 352)	6 %
Perte d'exploitation	(14 634)	(12 514)	(2 120)	17 %	(12 832)	(4 061)	(8 771)	216 %

¹ Les résultats financiers compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

² Une variation positive représente un effet positif sur le résultat net attribuable à l'application d'IAS 29, et une variation négative, un effet négatif sur le résultat net attribuable à l'application d'IAS 29.

³ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-20				CUM-20			
	Publié selon les IFRS	Compte non tenu d'IAS 29 ¹	Variation \$ ² % ²		Publié selon les IFRS	Compte non tenu d'IAS 29	Variation \$ ² % ²	
Produits des activités ordinaires	55 191	56 676	(1 485)	3 %	199 519	202 536	(3 017)	1 %
Coût des produits vendus	35 131	33 769	(1 362)	4 %	117 829	112 561	(5 268)	5 %
Marge brute	20 060	22 907	(2 847)	12 %	81 690	89 975	(8 285)	9 %
<i>Marge brute (en %)</i>	36 %	40 %			41 %	44 %		
Charges								
Ventes et marketing	8 657	9 287	630	7 %	35 585	36 309	724	2 %
Charges administratives	11 421	11 558	137	1 %	38 845	38 214	(631)	2 %
Recherche et développement	3 690	3 784	94	2 %	11 725	11 957	232	2 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	7 989	7 622	(367)	5 %	25 535	25 029	(506)	2 %
Dépréciation des immobilisations incorporelles	656	656	—	0 %	656	656	—	0 %
Perte d'exploitation	(12 353)	(10 000)	(2 353)	24 %	(30 656)	(22 190)	(8 466)	38 %

¹ Les résultats financiers compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

² Une variation positive représente un effet positif sur le résultat net attribuable à l'application d'IAS 29, et une variation négative, un effet négatif sur le résultat net attribuable à l'application d'IAS 29.

³ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Incidence de la volatilité du taux de change en Amérique latine

La Société comptabilise ses transactions et ses soldes dans les monnaies fonctionnelles respectives de ses filiales. En général, pour les filiales d'Amérique latine, la monnaie fonctionnelle est la monnaie locale du pays où l'entité exerce ses activités. Le taux de change utilisé pour convertir une transaction libellée en monnaie étrangère en monnaie fonctionnelle est le taux de change en vigueur à la date de la transaction. En outre, en ce qui concerne toutes les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le \$ CA au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les comptes de résultat respectifs sont convertis aux cours de change moyens de la période. Le tableau ci-dessous présente les taux de change moyens retenus pour la conversion de certaines devises de l'Amérique latine :

Taux	T4-21	T3-21	T2-21	T1-21	T4-20	T3-20	T2-20	T1-20
BRL	4,44	4,15	4,30	4,32	4,14	4,08	3,88	3,31
ARS	79,7	77,2	76,46	69,9	61,3	54,9	48,7	45,8
COP	3 080	3 058	3 012	2 812	2 809	2 801	2 778	2 632
CLP	656	614	583	572	584	587	594	599

Le tableau ci-dessous présente les variations d'un trimestre à l'autre pour certaines devises de l'Amérique latine :

Variation (%) ¹	T4-21	T3-21	T2-21	T1-21	T4-20	T3-20	T2-20	T1-20
BRL	-7 %	3 %	0 %	-4 %	-1 %	-5 %	-17 %	-6 %
ARS	-3 %	-1 %	-9 %	-14 %	-12 %	-13 %	-6 %	-1 %
COP	-1 %	-2 %	-7 %	0 %	0 %	-1 %	-6 %	-3 %
CLP	-7 %	-5 %	-2 %	2 %	1 %	1 %	1 %	-3 %

¹ Un pourcentage négatif représente une dépréciation de la monnaie tandis qu'un pourcentage positif représente une appréciation de la monnaie.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Incidence

La dépréciation des devises de l'Amérique latine au cours de 2021 a exercé une incidence négative sur les résultats de la Société de deux façons :

- Incidence liée aux transactions : Certains achats de produits et certaines charges d'exploitation sont libellés en devises (principalement en \$ US, en euro et en CHF).
- Incidence liée à la conversion : Conversion des résultats d'exploitation en monnaie fonctionnelle locale de l'Amérique latine en monnaie de présentation, soit en \$ CA.

Devises constantes

Les résultats financiers en devises constantes² permettent de présenter les résultats sans tenir compte de l'incidence des variations des taux de change, ce qui permet de comparer plus facilement les résultats d'une période à l'autre. La présentation des résultats financiers en devises constantes est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR et n'a pas de signification normalisée selon les PCGR. En conséquence, l'information présentée peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Les résultats financiers en devises constantes² sont obtenus en convertissant les résultats de la période précédente exprimés en monnaie fonctionnelle en \$ CA au moyen des taux de change en vigueur pendant la période considérée. En outre, en ce qui concerne l'Argentine, la Société ne tient pas compte de l'effet de l'hyperinflation et convertit les résultats au taux de change moyen en vigueur pour chacune des périodes.

	T4-21	T4-20	Variation		CUM-21	CUM-20	Variation	
			<i>Compte non tenu d'IAS 29¹</i>					
	<i>Devises constantes²</i>		<i>\$³</i>	<i>%⁴</i>		<i>Devises constantes²</i>	<i>\$³</i>	<i>%⁴</i>
Produits des activités ordinaires	56 358	53 407	2 951	6 %	239 238	190 406	48 832	26 %
Coût des produits vendus	27 724	31 702	3 978	13 %	120 409	103 865	(16 544)	16 %
Marge brute	28 634	21 705	6 929	32 %	118 829	86 541	32 288	37 %
<i>Marge brute (en %)</i>	51 %	41 %			50 %	45 %		
Charges								
Ventes et marketing	10 050	8 895	(1 155)	13 %	36 395	34 594	(1 801)	5 %
Charges administratives	11 656	11 180	(476)	4 %	35 591	36 727	1 136	3 %
Recherche et développement	3 087	3 713	626	17 %	12 080	11 709	(371)	3 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	16 355	7 312	(9 043)	124 %	38 824	23 234	(15 590)	67 %
Dépréciation des immobilisations incorporelles	—	656	656	100 %	—	656	656	100 %
Perte d'exploitation	(12 514)	(10 051)	(2 463)	25 %	(4 061)	(20 379)	16 318	80 %
BAIIA⁵	4 101	(1 193)	5 294	444 %	35 865	5 122	30 743	600 %
BAIIA ajusté⁵	5 696	1 354	4 342	321 %	38 005	13 836	24 169	175 %

¹ Les résultats financiers compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

² Les résultats financiers présentés en devises constantes ne sont pas une mesure conforme aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

³ Une variation positive représente un effet positif sur le résultat net, et une variation négative, un effet négatif sur le résultat net.

⁴ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

⁵ Les résultats financiers présentés en devises constantes, le BAIIA et le BAIIA ajusté ne sont pas des mesures conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section intitulée « Rapprochement avec le BAIIA ajusté ».

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les résultats financiers selon les IFRS se rapprochent des résultats financiers en devises constantes comme suit :

	T4-20				CUM-20			
	Publié selon les IFRS	Ajuste- ment selon IAS 29	Ajuste- ment en devises constantes	Devises constantes ¹	Publié selon les IFRS	Ajustement selon IAS 29	Ajuste- ment en devises constantes	Devises constantes ¹
Produits des activités ordinaires	55 191	1 485	(3 269)	53 407	199 519	3 017	(12 130)	190 406
Coût des produits vendus	35 131	(1 362)	(2 067)	31 702	117 829	(5 268)	(8 696)	103 865
Marge brute	20 060	2 847	(1 202)	21 705	81 690	8 285	(3 434)	86 541
Charges								
Ventes et marketing	8 657	630	(392)	8 895	35 585	724	(1 715)	34 594
Charges administratives	11 421	137	(378)	11 180	38 845	(631)	(1 487)	36 727
Recherche et développement	3 690	94	(71)	3 713	11 725	232	(248)	11 709
Amortissement des immobilisations incorporelles	7 989	(367)	(310)	7 312	25 535	(506)	(1 795)	23 234
Dépréciation des immobilisations incorporelles	656	—	—	656	656	—	—	656
Perte d'exploitation	(12 353)	2 353	(51)	(10 051)	(30 656)	8 466	1 811	(20 379)
BAIIA²	(832)	—	(361)	(1 193)	7 761	—	(2 639)	5 122
BAIIA ajusté²	1 771	—	(417)	1 354	16 837	—	(3 001)	13 836

¹ Les résultats financiers en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

² Les résultats financiers en devises constantes, le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR, voir les sections « Mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement avec le BAIIA ajusté » pour plus de détails.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Compte de résultat consolidé

	T4-21	T4-20	Variation		CUM-21	CUM-20	Variation	
			\$ ¹	% ²			\$ ¹	% ²
Produits des activités ordinaires	58 273	55 191	3 082	6 %	243 478	199 519	43 959	22 %
Coût des produits vendus	30 078	35 131	5 053	14 %	128 066	117 829	(10 237)	9 %
Marge brute	28 195	20 060	8 135	41 %	115 412	81 690	33 722	41 %
<i>Marge brute (en %)</i>	48 %	36 %			47 %	41 %		
Charges								
Ventes et marketing	10 430	8 657	(1 773)	20 %	37 217	35 585	(1 632)	5 %
Charges administratives	11 863	11 421	(442)	4 %	37 159	38 845	1 686	4 %
Recherche et développement	3 496	3 690	194	5 %	12 692	11 725	(967)	8 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	17 040	7 989	(9 051)	113 %	41 176	25 535	(15 641)	61 %
Dépréciation des immobilisations incorporelles	—	656	656	100 %	—	656	656	100 %
Perte d'exploitation	(14 634)	(12 353)	(2 281)	18 %	(12 832)	(30 656)	17 824	58 %
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti	(725)	(1 635)	(910)	56 %	(2 446)	(9 112)	(6 666)	73 %
Autres produits d'intérêts	(1 471)	(1 172)	299	26 %	(4 936)	(5 210)	(274)	5 %
Charge d'intérêts	1 331	328	(1 003)	306 %	3 618	3 398	(220)	6 %
Autres produits	(321)	(36)	285	792 %	(128)	(169)	(41)	24 %
Profit net sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 300)	(25 418)	(23 118)	91 %	(18 944)	(48 060)	(29 116)	61 %
Profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	—	—	—	0 %	—	(12 072)	(12 072)	100 %
Profit réalisé à la vente d'un actif détenu en vue de la vente	—	—	—	0 %	—	(2 948)	(2 948)	100 %
Profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions	—	—	—	0 %	—	(4 168)	(4 168)	100 %
Perte de change	3 485	4 490	1 005	22 %	3 737	14 156	10 419	74 %
Profit (perte) résultant de l'hyperinflation	(209)	239	448	187 %	(423)	1 444	1 867	129 %
Résultat avant impôt sur le résultat	(14 424)	10 851	(25 275)	233 %	6 690	32 085	(25 395)	79 %
Impôt sur le résultat								
Exigible	(2 642)	951	3 593	378 %	(1 349)	2 337	3 686	158 %
Différé	(3 481)	1 667	5 148	309 %	(7 636)	(2 012)	5 624	280 %
(Recouvrement) charge d'impôt	(6 123)	2 618	8 741	334 %	(8 985)	325	9 310	2 865 %
Résultat net pour la période	(8 301)	8 233	(16 534)	201 %	15 675	31 760	(16 085)	51 %
Attribuable aux actionnaires de la Société								
Résultat net de base par action	(0,07)	0,06	(0,13)	217 %	0,13	0,32	(0,19)	59 %
Résultat net dilué par action	(0,07)	0,06	(0,13)	217 %	0,13	0,32	(0,19)	59 %
BAIIA ajusté³	5 696	1 771	3 925	222 %	38 005	16 837	21 168	126 %

¹ Une variation positive représente une incidence positive sur le résultat net, et une variation négative représente une incidence négative sur le résultat net.² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.³ Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter aux sections « Mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement avec le BAIIA ajusté » pour plus de détails.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits des activités ordinaires	T4-21 par rapport au T4-20		CUM-21 par rapport au CUM-20		
	<p>Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 3 082 \$, ou 6 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 2 951 \$, soit 6 %. La croissance des produits des activités ordinaires en devises constantes s'explique comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des produits des activités ordinaires de 7 095 \$ grâce à l'acquisition d'Exelon®. • Augmentation des produits des activités ordinaires de 1 612 \$, ou 13 %, qui sont passés de 12 559 \$ à 14 171 \$, grâce à la croissance générée par les produits récemment lancés, notamment Cresemba®, Lenvima®, Halaven®, Nerlynx®, Trelstar® et certains BGx. • L'augmentation des produits des activités ordinaires au T4-21 par rapport à ceux du T4-20 a été contrebalancée par les habitudes d'achat de certains de nos produits contre les maladies infectieuses. Selon les estimations, environ 3 200 \$ à 4 200 \$ de produits achetés au T3-21 n'ont pas été utilisés au cours de ce trimestre. 		<p>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 43 959 \$, ou 22 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 48 832 \$, soit 26 %. La croissance des produits des activités ordinaires en devises constantes s'explique comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation estimée des produits des activités ordinaires d'environ 13 500 \$ à 16 300 \$ attribuable à la demande accrue pour certains de nos produits contre les maladies infectieuses pour le traitement des infections fongiques invasives associées à la COVID-19. • Augmentation des produits des activités ordinaires de 21 187 \$ grâce à l'acquisition d'Exelon®. • Augmentation des produits des activités ordinaires de 15 135 \$, ou 45 %, qui sont passés de 33 897 \$ à 49 032 \$, grâce à la croissance générée par nos produits lancés récemment, notamment Cresemba®, Lenvima®, Halaven®, Nerlynx®, Trelstar® et certains BGx. 		
	Produits des activités ordinaires par domaine thérapeutique				
	La Société a généré des produits des activités ordinaires comme suit, selon le domaine thérapeutique :				
	T4-21	T4-20	T4-20	Variation	
	<i>Compte non tenu d'IAS 29³</i>	<i>Compte non tenu d'IAS 29³</i>	<i>Devises constantes⁴</i>		
Domaines thérapeutiques	\$	\$	\$	\$¹	%²
Oncologie/hématologie	23 534	26 630	25 111	(1 577)	6 %
Maladies infectieuses	20 211	22 825	22 651	(2 440)	11 %
Autres domaines thérapeutiques spécialisés	12 613	7 221	5 645	6 968	123 %
Total	56 358	56 676	53 407	2 951	6 %
	<p>¹ Une variation positive représente un effet positif sur le résultat net attribuable à l'application d'IAS 29, et une variation négative, un effet négatif sur le résultat net attribuable à l'application d'IAS 29.</p> <p>² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.</p> <p>³ Les produits des activités ordinaires compte non tenu de l'incidence de la norme IAS 29 sont une mesure non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.</p> <p>⁴ Les produits des activités ordinaires en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.</p>				

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La diminution des produits des activités ordinaires générés par le domaine thérapeutique de l'oncologie/hématologie s'explique par les habitudes d'achat de certains produits au T4-20. La diminution des produits des activités ordinaires dans le domaine thérapeutique des maladies infectieuses a été contrebalancée par les habitudes d'achat de certains de nos produits contre les maladies infectieuses au T3-21. Selon les estimations, environ 3 200 \$ à 4 200 \$ de produits achetés au T3-21 n'ont pas été utilisés au cours de ce trimestre, ce qui a donné lieu à une baisse des ventes au T4-21. L'augmentation des produits des activités ordinaires dans les autres domaines thérapeutiques spécialisés s'explique par l'acquisition d'Exelon®.

	CUM-2021 Compte non tenu d'IAS 29 ³	CUM-2020 Compte non tenu d'IAS 29 ³	CUM-2020 Devises constantes ⁴	Variation	
Domaines thérapeutiques	\$	\$	\$	\$ ¹	% ²
Oncologie/hématologie	89 079	94 859	88 953	126	0 %
Maladies infectieuses	101 650	78 761	73 207	28 443	39 %
Autres domaines thérapeutiques spécialisés	48 509	28 916	28 246	20 263	72 %
Total	239 238	202 536	190 406	48 832	26 %

¹ Une variation positive représente un effet positif sur le résultat net attribuable à l'application d'IAS 29, et une variation négative, un effet négatif sur le résultat net attribuable à l'application d'IAS 29.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Les produits des activités ordinaires compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 sont une mesure non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

⁴ Les produits des activités ordinaires en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

Les produits des activités ordinaires générés par le domaine thérapeutique de l'oncologie/hématologie ont été relativement stables par rapport à ceux de l'exercice précédent, la croissance de 5 920 \$, ou 49 %, provenant du lancement de nouveaux produits, notamment Lenvima®, Halaven®, Nerlynx® et Trelstar®, ayant été contrebalancée par l'expiration de l'entente de distribution d'Abraxus® au Mexique. L'augmentation des produits des activités ordinaires dans le domaine thérapeutique des maladies infectieuses s'explique par la demande accrue pour certains de nos produits contre les maladies infectieuses pour le traitement des infections fongiques invasives associées à la COVID-19. L'augmentation des produits des activités ordinaires dans les autres domaines thérapeutiques spécialisés s'explique par l'acquisition d'Exelon®.

Marge brute**T4-21 par rapport au T4-20**

- Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, la marge brute a augmenté pour passer de 36 % à 48 %, en raison d'une modification au portefeuille de produits, de l'acquisition d'Exelon® et des produits des activités ordinaires connexes comptabilisés à titre de transfert de résultat net, et d'une baisse de la provision pour stocks comptabilisée au T4-21 par rapport à celle qui a été comptabilisée au T4-20, le tout contrebalancé par la renégociation de certaines conventions de licence et la dépréciation des devises de l'Amérique latine.
- Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, la marge brute aurait été de 51 % par rapport à 48 % (40 % par rapport à 36 % au T4-20). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Effet de l'hyperinflation ».

CUM-21 par rapport au CUM-20

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la marge brute a augmenté pour passer de 41 % à 47 %, en raison d'une modification au portefeuille de produits, de l'acquisition d'Exelon® et du transfert de résultat net connexe, et d'une baisse de la provision pour stocks comptabilisée pour le CUM-21 par rapport à celle qui a été comptabilisée pour le CUM-20, le tout contrebalancé en partie par la renégociation de certaines conventions de licence et la dépréciation des devises de l'Amérique latine.
- Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, la marge brute aurait été de 50 % par rapport à 47 % (44 % par rapport à 41 % pour le CUM-20). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Effet de l'hyperinflation ».

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Ventes et marketing	<p>T4-21 par rapport au T4-20</p> <ul style="list-style-type: none"> En devises constantes, les frais de vente et de marketing ont augmenté de 1 155 \$, soit 13 % en raison de l'augmentation de certains coûts variables comme les frais liés à la logistique et la rémunération incitative annuelle, ainsi que de l'augmentation des activités de vente et marketing liées aux produits phares et à Exelon®. <p>CUM-21 par rapport au CUM-20</p> <ul style="list-style-type: none"> En devises constantes, les frais de vente et de marketing ont augmenté de 1 801 \$, soit 5 %. Compte non tenu des coûts non récurrents et de la provision pour pertes de crédit attendues, les frais de vente et de marketing ont augmenté de 5 738 \$, soit 19 %, passant de 30 052 \$ à 35 790 \$, en raison d'une augmentation de certains coûts variables comme les frais liés à la logistique et la rémunération incitative annuelle, ainsi que de l'augmentation des activités de vente et marketing liées aux produits phares et à Exelon®.
Charges administratives	<p>T4-21 par rapport au T4-20</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucune variation importante <p>CUM-21 par rapport au CUM-20</p> <ul style="list-style-type: none"> En devises constantes, les charges administratives ont diminué de 1 136 \$, soit 3 %. Compte non tenu des coûts d'acquisition, y compris l'offre publique d'achat unifiée, les charges administratives ont augmenté de 2 953 \$, soit 10 %, passant de 30 914 \$ à 33 867 \$, en raison d'un montant de 1 210 \$ lié à la prolongation de la date d'expiration d'options sur actions et à une augmentation des coûts liés à la rémunération incitative annuelle.
Frais de recherche et de développement	<ul style="list-style-type: none"> Aucune variation importante
Amortissement des immobilisations incorporelles	<p>T4-21 par rapport au T4-20</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, l'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 9 051 \$, soit 113 %, principalement en raison de l'amortissement de 5 731 \$ lié à Exelon® et de l'amortissement accéléré de 5 435 \$ lié à la modification de l'entente conclue avec Gilead (se reporter à la section 8 pour plus de précisions), le tout partiellement contrebalancé par la dépréciation des devises de l'Amérique latine. <p>CUM-21 par rapport au CUM-20</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 15 641 \$, soit 61 %, principalement en raison de l'amortissement de 13 686 \$ lié à Exelon® et de l'amortissement accéléré de 5 435 \$ lié à la modification de l'entente conclue avec Gilead (se reporter à la section 8 pour plus de précisions), le tout partiellement contrebalancé par la dépréciation des devises de l'Amérique latine.
Produits d'intérêts	<p>CUM-21 par rapport au CUM-20 et T4-21 par rapport au T4-20</p> <ul style="list-style-type: none"> Ils comprennent les « produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti » et les « autres produits d'intérêts ». Les produits d'intérêts sont tirés principalement des intérêts réalisés sur les prêts, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les titres négociables, et comprennent également les intérêts au titre de la désactualisation des prêts consentis. Les produits d'intérêts pour le T4-21 et le CUM-21 se sont établis à respectivement 2 196 \$ et 7 382 \$, soit une diminution de respectivement 22 %, ou 611 \$, et 48 %, ou 6 940 \$, par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent en raison d'une baisse des soldes moyens de la trésorerie, des titres négociables et des prêts.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Charge d'intérêts	<p>T4-21 par rapport au T4-20</p> <ul style="list-style-type: none"> La charge d'intérêts pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 a augmenté de 1 003 \$, ou 306 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des taux d'intérêt. Pour de plus amples renseignements sur les emprunts bancaires, se reporter à la section 7. <p>CUM-21 par rapport au CUM-20</p> <ul style="list-style-type: none"> La charge d'intérêts pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 a augmenté de 220 \$, ou 6 %, par rapport à celle de l'exercice précédent, en raison d'une baisse du solde moyen des prêts en grande partie contrebalancée par la hausse des taux d'intérêt. Pour de plus amples renseignements sur les emprunts bancaires, se reporter à la section 7.
Profit net ou perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	<ul style="list-style-type: none"> Par suite de la réévaluation des actifs financiers évalués à la JVRN. Découle des profits latents ou des pertes latentes à la réévaluation des placements stratégiques dans des fonds. Pour de plus amples renseignements, voir la section 10.
Profit réalisé à la vente d'un actif détenu en vue de la vente	<ul style="list-style-type: none"> Par suite de la cession des actions de Medison au T1-20, la Société a comptabilisé un profit de 2 948 \$, soit l'écart entre la valeur comptable et le prix de vente de 77 000 \$.
Profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions	<ul style="list-style-type: none"> Le profit du CUM-20 correspond au profit sur le passif lié au RAAA, la Société ayant effectué ses rachats dans le cadre de OPRCNA pendant une période d'interdiction à un prix inférieur à celui qui était prévu. Se reporter à la section 14 pour de plus amples renseignements.
Perte de change	<ul style="list-style-type: none"> La perte de change au T4-21 et au CUM-21 est principalement attribuable aux pertes latentes liées à la réévaluation de nos actifs financiers, y compris nos soldes de trésorerie, en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à l'euro. La perte de change pour le T4-20 et le CUM-20 est principalement attribuable à la dépréciation des devises de l'Amérique latine tout au long de l'exercice.
Profit résultant de l'hyperinflation	<ul style="list-style-type: none"> Le profit se rapporte à un profit sur la position monétaire nette (actifs monétaires moins passifs monétaires) dans le cadre de la comptabilisation liée à l'hyperinflation. Pour obtenir plus de renseignements, se reporter à la section « Effet de l'hyperinflation ». Pour de plus amples renseignements sur la comptabilisation liée à l'hyperinflation, se reporter à la note 2.3 des états financiers annuels.
Charge d'impôt sur le résultat	<ul style="list-style-type: none"> Le recouvrement d'impôt sur le résultat pour le T4-21 et le CUM-21 est attribuable à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé découlant des pertes fiscales générées, à des différences temporaires liées à des transactions intersociétés et à la réduction du passif d'impôt différé comptabilisé sur les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises dans le cadre de la transaction GBT, le tout contrebalancé par la charge d'impôt exigible liée aux résultats d'exploitation. La charge d'impôt sur le résultat pour le T4-20 découle principalement de la charge d'impôt exigible liée aux résultats d'exploitation et à une augmentation de la charge d'impôt différé résultant des variations des différences temporaires. La charge d'impôt sur le résultat pour le CUM-20 est principalement attribuable à la charge d'impôt exigible, contrebalancée par la diminution du passif d'impôt différé comptabilisé à l'égard des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises dans le cadre de la transaction GBT.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Mesures non conformes aux PCGR

La Société présente des mesures non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée prescrite selon les IFRS. La Société est d'avis que ces mesures sont utiles pour aider les actionnaires, les analystes en placement et les autres lecteurs à comprendre son rendement financier. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être calculées comme des mesures financières libellées de façon semblable présentées par d'autres entreprises.

La Société a recours aux mesures non conformes aux PCGR suivants :

Produits des activités ordinaires et résultats financiers en devises constantes compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29 : Les produits des activités ordinaires et les résultats financiers selon les IFRS sont ajustés afin de supprimer l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29. L'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29 est calculée au moyen d'un indice général des prix approprié pour tenir compte des effets de l'inflation. Après la prise en compte des effets de la conversion, le compte de résultat est converti selon le taux de change de clôture du mois.

Produits des activités ordinaires et résultats financiers en devises constantes : Les produits des activités ordinaires et les résultats financiers en devises constantes sont obtenus en convertissant les produits des activités ordinaires et les résultats financiers de la période précédente exprimés en monnaie fonctionnelle en \$ CA au moyen des taux de change en vigueur pendant la période considérée. En outre, en ce qui concerne l'Argentine, la Société ne tient pas compte de l'effet de l'hyperinflation et convertit les produits des activités ordinaires et les résultats au taux de change moyen en vigueur pour chacune des périodes.

Les produits des activités ordinaires et les résultats financiers en devises constantes permettent de présenter les produits des activités ordinaires et les résultats financiers compte non tenu de l'incidence des variations des taux de change, ce qui permet de comparer plus facilement les résultats d'une période à l'autre. La présentation des produits des activités ordinaires et des résultats financiers en devises constantes est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR et n'a pas de signification normalisée selon les PCGR. En conséquence, l'information présentée peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

BAIIA : Résultat d'exploitation ajusté pour exclure l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles, l'amortissement, les ajustements comptables découlant du prix d'acquisition et l'incidence d'IAS 29 (comptabilisation liée à l'hyperinflation), mais compte tenu des coûts liés aux contrats de location. En outre, le BAIIA ne tient pas compte de la partie des résultats de GBT attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

BAIIA ajusté : BAIIA ajusté pour exclure les coûts d'acquisition et les charges non récurrentes.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Rapprochement avec le BAIIA ajusté

Analyse des ajustements

Coûts d'acquisition	<p>Les coûts d'acquisition et de transaction correspondent aux coûts engagés au titre des frais juridiques, de consultation et de services-conseils liés à l'acquisition de GBT et à l'acquisition de produits.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a engagé des charges de 432 \$ dans le cadre de l'acquisition d'Exelon® (néant au T4-21). • Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a engagé des charges de 3 693 \$ (néant au T4-20) liées aux frais juridiques et de consultation dans le cadre de l'acquisition de GBT.
Autres charges non récurrentes	<p>Les autres charges non récurrentes correspondent aux charges qui n'ont pas été engagées par la Société dans le cours normal des activités et qui ne devraient pas l'être.</p> <p>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a engagé des coûts ponctuels de 1 708 \$ (1 595 \$ au T4-21) liés aux activités de restructuration, y compris des indemnités de départ versées à certains employés dans le cadre de la restructuration et de l'intégration de GBT.</p> <p>Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a engagé des coûts non récurrents de respectivement 2 603 \$ et 5 383 \$ répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 871 \$ (2 603 \$ au T4-20) en lien avec les activités de restructuration, notamment des indemnités de départ versées à certains employés dans le cadre de la réorganisation et de l'intégration de GBT. • 874 \$ (néant au T4-20) en lien avec des stocks détruits en raison de variations de température au cours du transport. • 638 \$ (néant au T4-20) en lien avec une créance douteuse sur les débiteurs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a calculé le BAIIA et le BAIIA ajusté comme suit :

	T4-21	T4-20	Variation		CUM-21	CUM-20	Variation	
			\$ ¹	% ²			\$ ¹	% ²
Résultat d'exploitation	(14 634)	(12 353)	(2 281)	18 %	(12 832)	(30 656)	17 824	58 %
Ajustements du résultat d'exploitation :								
Amortissement des immobilisations incorporelles	17 040	7 989	9 051	113 %	41 176	25 535	15 641	61 %
Dépréciation des immobilisations incorporelles	—	656	(656)	100 %	—	656	(656)	100 %
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	1 961	1 624	337	21 %	6 739	6 540	199	3 %
Charges locatives (ajustement selon IFRS 16)	(874)	(734)	(140)	19 %	(3 016)	(3 139)	123	4 %
Incidence de la comptabilisation de la répartition du prix d'acquisition	—	—	—	0 %	—	865	(865)	100 %
Incidence d'IAS 29	608	1 986	(1 378)	69 %	3 798	7 960	(4 162)	52 %
BAIIA	4 101	(832)	4 933	593 %	35 865	7 761	28 104	362 %
Coûts d'acquisition et de transaction	—	—	—	0 %	432	3 693	(3 261)	88 %
Autres charges non récurrentes	1 595	2 603	(1 008)	39 %	1 708	5 383	(3 675)	68 %
BAIIA ajusté³	5 696	1 771	3 925	222 %	38 005	16 837	21 168	126 %

¹ Une variation positive représente une incidence positive sur le BAIIA et le BAIIA ajusté, et une variation négative représente une incidence négative sur le BAIIA et le BAIIA ajusté.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Le BAIIA et le BAIIA ajusté ne sont pas des mesures conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

BAIIA ajusté du T4-21 par rapport à celui du T4-20

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, le BAIIA ajusté a augmenté de 3 925 \$, ou 222 %, et, en devises constantes, de 4 342 \$, ou 321 %, par rapport à celui du T4-20. La croissance du BAIIA ajusté s'explique par une augmentation de la marge brute de 6 929 \$ en devises constantes, contrebalancée par une augmentation des charges d'exploitation ajustées pour tenir compte des charges non récurrentes.

BAIIA ajusté du CUM-21 par rapport à celui du CUM-20

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le BAIIA ajusté a augmenté de 21 168 \$, ou 126 %, et, en devises constantes, de 24 169 \$, ou 175 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. La croissance du BAIIA ajusté s'explique par une augmentation de la marge brute de 32 288 \$ en devises constantes, attribuable à l'augmentation des produits des activités ordinaires contrebalancée par une augmentation des charges d'exploitation ajustées pour tenir compte des coûts d'acquisition et de transaction ainsi que des charges non récurrentes.

SITUATION FINANCIÈRE

Section 5 – Bilans consolidés

Incidence de la volatilité du taux de change en Amérique latine

Le tableau suivant représente les taux de clôture de fin de trimestre utilisés par Knight pour convertir les actifs et les passifs du bilan à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La dépréciation des devises de l'Amérique latine a entraîné une perte sur la conversion des filiales de la Société qui est comptabilisée à l'état du résultat global. Cette perte a été compensée par le profit découlant du retraitement des composantes des capitaux propres des filiales de la Société en Argentine, en raison de la comptabilisation liée à l'hyperinflation selon IAS 29.

Taux	T4-21	T3-21	T2-21	T1-21	T4-20
BRL	4,40	4,25	4,03	4,52	4,08
ARS	80,88	77,65	77,18	73,05	66,02
COP	3 195	3 012	3 040	2 950	2 710
CLP	671	638	589	576	561

Le tableau ci-dessous présente les variations d'un trimestre à l'autre pour certaines devises de l'Amérique latine :

Variation (%) ¹	T4-21	T3-21	T2-21	T1-21
BRL	-4 %	-5 %	11 %	-11 %
ARS	-4 %	-1 %	-6 %	-11 %
COP	-6 %	1 %	-3 %	-9 %
CLP	-5 %	-8 %	-2 %	-3 %

¹ Un pourcentage négatif représente une dépréciation de la devise tandis qu'un pourcentage positif représente une appréciation de la devise.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Bilans

	31 décembre 2021	31 décembre 2020	Variation \$	% ¹
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	85 963	229 592	(143 629)	63 %
Titres négociables	63 539	147 316	(83 777)	57 %
Créances clients	55 388	62 515	(7 127)	11 %
Autres débiteurs	5 056	12 413	(7 357)	59 %
Stocks	72 397	56 505	15 892	28 %
Charges payées d'avance et dépôts	2 165	2 214	(49)	2 %
Autres actifs financiers courants	13 491	34 431	(20 940)	61 %
Impôt sur le résultat à recevoir	6 970	7 115	(145)	2 %
Total des actifs courants	304 969	552 101	(247 132)	45 %
Titres négociables	—	15 317	(15 317)	100 %
Charges payées d'avance et dépôts	3 046	4 208	(1 162)	28 %
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 671	4 035	636	16 %
Immobilisations corporelles	25 265	22 127	3 138	14 %
Immeubles de placement	1 457	1 539	(82)	5 %
Immobilisations incorporelles	350 299	156 547	193 752	124 %
Goodwill	75 403	77 725	(2 322)	3 %
Autres actifs financiers	178 952	159 524	19 428	12 %
Actifs d'impôt différé	2 048	2 432	(384)	16 %
Autres créances à long terme	43 431	41 582	1 849	4 %
	684 572	485 036	199 536	41 %
Actifs détenus en vue de la vente	2 350	2 539	(189)	7 %
Total de l'actif	991 891	1 039 676	(47 785)	5 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020	Variation	
			\$	% ¹
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passifs courants				
Fournisseurs et charges à payer	65 309	44 512	20 797	47 %
Obligations locatives	1 614	1 875	(261)	14 %
Autres passifs	1 989	1 291	698	54 %
Emprunts bancaires	26 662	51 770	(25 108)	48 %
Impôt sur le résultat à payer	7 073	13 559	(6 486)	48 %
Autres soldes à payer	2 655	1 053	1 602	152 %
Total des passifs courants	105 302	114 060	(8 758)	8 %
Fournisseurs et charges à payer	281	316	(35)	11 %
Obligations locatives	3 417	2 543	874	34 %
Emprunt bancaire	9 265	—	9 265	100 %
Autres soldes à payer	19 235	14 900	4 335	29 %
Passifs d'impôt différé	12 373	21 616	(9 243)	43 %
Total du passif	149 873	153 435	(3 562)	2 %
Capitaux propres				
Capital social	628 854	694 351	(65 497)	9 %
Bons de souscription	117	117	—	0 %
Surplus d'apport	21 776	18 731	3 045	16 %
Cumul des autres éléments du résultat global	(376)	(1 503)	1 127	75 %
Résultats non distribués	191 647	174 545	17 102	10 %
Total des capitaux propres	842 018	886 241	(44 223)	5 %
Total du passif et des capitaux propres	991 891	1 039 676	(47 785)	5 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020

Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables (courants et non courants)	<ul style="list-style-type: none"> Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Créances clients	<ul style="list-style-type: none"> Les créances clients ont diminué de 7 127 \$, soit 11 %, principalement en raison de la dépréciation de 5 350 \$ liée aux devises dans certains pays d'Amérique latine, ainsi que du meilleur recouvrement des créances nettes.
Autres débiteurs (courantes)	<ul style="list-style-type: none"> Les autres débiteurs ont diminué de 7 357 \$, soit 59 %, principalement en raison de la perception des intérêts à l'échéance de titres négociables, de la distribution provenant de fonds et des taxes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 10 des états financiers annuels.
Stocks	<ul style="list-style-type: none"> Les stocks ont augmenté de 15 892 \$, soit 28 %, principalement en raison des achats nets de stocks liés à la demande pour certains de nos produits contre les maladies infectieuses.
Autres actifs financiers (courants et non courants)	<p>La baisse de 1 512 \$, soit 1 %, des autres actifs financiers s'explique par ce qui suit :</p> <p>Prêts et autres créances : Pas d'augmentation significative.</p> <p>Placements en titres de capitaux propres et instruments dérivés : Diminution de 2 918 \$ ou 30 %, attribuable à la cession de placements en titres de capitaux propres au cours de la période et à la réévaluation des placements en titres de capitaux propres et des instruments dérivés. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 16 des états financiers annuels.</p> <p>Fonds : Augmentation de 1 653 \$ attribuable à des ajustements de réévaluation à la valeur de marché favorables de 19 329 \$ et à des appels de fonds de 16 429 \$, contrebalancés par des distributions reçues et à recevoir de 31 320 \$ et des pertes de change de 2 785 \$.</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur les placements stratégiques de Knight, se reporter à la section 10.</p>
Impôt sur le résultat à recevoir	<ul style="list-style-type: none"> Aucune variation importante
Immobilisations incorporelles	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation résultant surtout d'un montant de 217 331 \$ lié à l'acquisition d'Exelon®, partiellement contrebalancé par la dépréciation des devises de l'Amérique latine au cours de la période et l'amortissement des immobilisations incorporelles.
Goodwill	<ul style="list-style-type: none"> Baisse découlant de la dépréciation des devises de l'Amérique latine au cours de la période.
Actifs d'impôt différé	<ul style="list-style-type: none"> Aucune variation importante
Autres créances (à long terme)	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation attribuable à l'impôt canadien à recevoir concernant un avis de nouvelle cotisation fédérale pour une année d'imposition antérieure, à l'égard duquel la Société déposera un avis d'opposition.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020

Fournisseurs et charges à payer (courants et non courants)	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 20 762 \$, soit 46 %, du solde des fournisseurs et charges à payer principalement en raison de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de 11 741 \$ liée à l'achat de stocks découlant de l'augmentation de la demande pour certains de nos produits contre les maladies infectieuses. ○ Augmentation de 4 147 \$ liée au régime de primes incitatives annuelles. ○ Le reste de l'augmentation est lié au calendrier des charges à payer, des paiements et des achats.
Emprunts bancaires (courants et non courants)	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de 15 843 \$, ou 31 %, attribuable surtout aux remboursements d'emprunts de 20 599 \$ et à une diminution liée à l'écart de conversion de 4 674 \$, contrebalancés en partie par le produit tiré des emprunts bancaires de 9 423 \$. • Pour de plus amples renseignements sur les emprunts bancaires contractés par Knight, se reporter à la section 7.
Impôts sur le résultat à payer	<ul style="list-style-type: none"> • La diminution s'explique principalement par le règlement de certains passifs d'impôts de l'exercice précédent.
Autres soldes à payer (courants et non courants)	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 5 937 \$, ou 37 %, principalement attribuable aux paiements prévus en fonction de l'atteinte d'étapes liées à la réglementation ou aux ventes de certains produits sous licence. • Pour de plus amples renseignements sur les produits sous licence, se reporter à la section 8.
Passif d'impôt différé	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution principalement attribuable à l'amortissement accéléré des immobilisations incorporelles découlant de la modification de l'entente conclue avec Gilead, au passif d'impôt différé comptabilisé à l'égard des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises dans le cadre de la transaction GBT et à la variation de la différence temporaire liée aux stocks.
Capital social	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution attribuable à l'achat d'actions ordinaires de Knight dans le cadre de l'OPRCNA. • Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 21 iii) des états financiers annuels.
Surplus d'apport	<ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation est attribuable à la charge de rémunération fondée sur des actions. • Pour de plus amples renseignements, voir l'état des variations des capitaux propres et la note 21 ii) des états financiers annuels.
Cumul des autres éléments du résultat global	<ul style="list-style-type: none"> • Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres des états financiers annuels.
Résultats non distribués	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation liée au résultat net généré et aux actions ordinaires achetées dans le cadre de l'OPRCNA. • Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres consolidé des états financiers annuels.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 6 – Avis de nouvelle cotisation

Knight a reçu des avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession par Knight en 2014 d'un BEP détenu par sa filiale en propriété exclusive, Knight Therapeutics International S.A. Un BEP est un actif transférable qui confère au porteur le droit à une évaluation prioritaire pour un médicament de son choix.

Le BEP de la Société a été accordé le 19 mars 2014, à la suite de l'approbation par la FDA d'Impavido®, et a été cédé à un tiers en novembre 2014 pour un produit brut de 125 000 \$ US. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est tenue de verser à l'ARC et à Revenu Québec un montant total de respectivement 23 340 \$ et 18 242 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt pour le montant total à l'ARC en juillet 2018 et à Revenu Québec, en février 2019. En outre, les produits d'intérêts sur le dépôt sont payables à Knight par l'ARC et Revenu Québec si la Société a gain de cause. Le montant, au 31 décembre 2021, est estimé à 2 091 \$ et n'a pas été comptabilisé par la Société.

Knight estime que ces avis sont non fondés et, par conséquent, elle a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC en septembre 2018 pour entamer le processus d'appel. En octobre 2021, l'ARC a répondu à l'avis d'opposition de Knight en confirmant ses nouvelles cotisations d'impôt initiales. Knight a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt en décembre 2021.

La Société est d'avis qu'à l'issue probable du processus d'appel, elle recouvrera la totalité du montant de 41 582 \$ déposé auprès des autorités fiscales et n'a donc pas comptabilisé de provision pour impôt relative à la cession du BEP dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise.

Même si Knight estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des montants comptabilisés au titre des charges et de l'impôt sur le résultat à payer historiques.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 7 – Situation de trésorerie et sources de financement

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

La Société est d'avis que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables existants ainsi que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation suffisent à financer les activités courantes, à répondre à ses besoins en matière de fonds de roulement et à financer les acquisitions futures de produits et les acquisitions du siège social. Le tableau ci-après présente un résumé des activités des flux de trésorerie et doit être lu en parallèle avec nos tableaux des flux de trésorerie consolidés.

	T4-21	T4-20	Variation		CUM		Variation	
			\$	% ¹	2021	2020	\$	% ¹
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	4 681	4 297	384	9 %	44 618	(12 205)	56 823	466 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	9 469	8 200	1 269	15 %	(105 279)	101 353	(206 632)	204 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(22 886)	4 625	(27 511)	595 %	(78 310)	(29 233)	(49 077)	168 %
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(8 736)	17 122	(25 858)	151 %	(138 971)	59 915	(198 886)	332 %
Écart de conversion, montant net	2 209	(5 622)	7 831	139 %	(4 658)	(4 592)	(66)	1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	92 490	218 091	(125 601)	58 %	229 592	174 268	55 324	32 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	85 963	229 592	(143 629)	63 %	85 963	229 592	(143 629)	63 %
Titres négociables à la fin de la période	63 539	162 633	(99 094)	61 %	63 539	162 633	(99 094)	61 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables à la fin de la période	149 502	392 225	(242 723)	62 %	149 502	392 225	(242 723)	62 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite des emprunts bancaires	50 036	177 822	(127 786)	72 %	50 036	177 822	(127 786)	72 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-21	CUM-21
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<p>Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont trait principalement à la trésorerie provenant des produits des activités ordinaires et des intérêts reçus, contrebalancée par les charges d'exploitation, notamment les salaires, les frais de recherche et de développement, les frais liés à la publicité et à la promotion, les intérêts versés et les autres charges de l'entreprise. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ne tiennent pas compte des produits des activités ordinaires et des charges sans effet de trésorerie comme les profits ou pertes latents ou réalisés sur les actifs financiers, la charge de rémunération fondée sur des actions, les amortissements, le profit ou la perte de change, les pertes liées à l'hyperinflation, les autres produits, les autres produits différés et les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.</p> <p>Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 4 681 \$, grâce au résultat d'exploitation ajusté pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie, comme les amortissements, contrebalancé par une augmentation de 6 098 \$ du fonds de roulement. L'augmentation du fonds de roulement est principalement attribuable à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la diminution des fournisseurs, déduction faite de l'augmentation de 14 123 \$ des stocks découlant du règlement de fournisseurs liés à l'achat de certains produits contre les maladies infectieuses; • le paiement de 5 720 \$ au titre de certains passifs d'impôt; • le paiement d'intérêts s'élevant à 1 313 \$ sur des emprunts bancaires; • le tout contrebalancé par des variations des entrées de trésorerie de 15 717 \$ résultant de la diminution des débiteurs et des charges payées d'avance à la suite des recouvrements. <p>En outre, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent une entrée de trésorerie de 1 953 \$ liée aux intérêts nets reçus, principalement en raison du calendrier des échéances des titres négociables.</p>	<p>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 44 618 \$, en raison du résultat d'exploitation ajusté pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie, comme les amortissements, le tout contrebalancé par l'augmentation de 2 009 \$ du fonds de roulement. L'augmentation du fonds de roulement est principalement attribuable à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'augmentation des stocks, déduction faite de l'augmentation de 5 733 \$ des fournisseurs, en raison de l'achat de certains produits contre les maladies infectieuses; • le paiement 6 855 \$ au titre de certains passifs d'impôt; • le paiement d'intérêts s'élevant à 2 636 \$ sur des emprunts bancaires; • le tout contrebalancé par des variations des entrées de trésorerie de 8 593 \$ résultant de la diminution des débiteurs en raison des contrôles mis en place sur le recouvrement des créances. <p>En outre, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent une entrée de trésorerie de 9 727 \$ liée aux intérêts nets reçus, principalement en raison du calendrier des échéances des titres négociables. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau des flux de trésorerie consolidé et à la note 28 des états financiers annuels.</p>
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<p>Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, les flux de trésorerie sont principalement attribuables aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • distributions de 17 519 \$ provenant de fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie, contrebalancées par des investissements dans des fonds de 5 466 \$; 	<p>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les flux de trésorerie sont principalement attribuables aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • produit net tiré des titres négociables d'un montant de 99 094 \$; • produit net tiré de la cession de placements dans des titres de capitaux propres d'un montant de 2 624 \$;

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	<ul style="list-style-type: none"> • acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles de 2 867 \$; • produit net tiré des titres négociables d'un montant de 93 \$; • produit net tiré de prêts consentis d'un montant de 190 \$. 	<ul style="list-style-type: none"> • produit tiré de prêts consentis d'un montant de 2 684 \$; • acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles de 224 183 \$; • distributions de 30 931 \$ provenant de fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie, contrebalancées par des investissements de 16 429 \$ dans des fonds.
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont principalement attribuables au rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA, aux remboursements de capital sur les emprunts bancaires, aux remboursements du capital des obligations locatives, au produit tiré des emprunts bancaires et à la participation des employés et des administrateurs au régime d'achat d'actions de la Société.	

La dette de la Société se présentait comme suit à la fin des périodes suivantes :

Au 31 décembre 2021

	Devise de la dette	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt effectif	Échéance	Courant \$	Non courant \$	Total \$
Banques							
Itaú Unibanco Brasil	BRL	1,65 % + CDI	5,97 %	8 déc. 2023	15 028	—	15 028
Itaú Unibanco Brasil	BRL	2,20 % + CDI	11,35 %	28 déc. 2022	5 601	—	5 601
Bancolombia	COP	2,28 % + taux bancaire de référence	4,47 %	12 oct. 2026	2 448	9 265	11 713
Banco ICBC Argentina ¹	ARS	42 % ²	42 %	s. o.	694	—	694
Banco Itaú Argentina ¹	ARS	40 % ³	40 %	s. o.	2 891	—	2 891
Total des emprunts bancaires					26 662	9 265	35 927

¹ Soldes du découvert² Taux fixe renouvelé mensuellement³ Taux fixe renouvelé quotidiennement**Au 31 décembre 2020**

	Devise de la dette	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt effectif	Échéance	Courant \$	Non courant \$	Total \$
Banques							
Itaú Unibanco Brasil	BRL	1,65 % + CDI	4,44 %	8 déc. 2023	24 167	—	24 167
Banco Santander	BRL	2,00 % + CDI	4,73 %	13 déc. 2021	3 815	—	3 815
Banco Santander	BRL	1,39 % + CDI	3,82 %	4 mars 2021	10 111	—	10 111
Bancolombia	COP	2,10 % + taux bancaire de référence	3,90 %	12 oct. 2026	13 677	—	13 677
Total des emprunts bancaires					51 770	—	51 770

Pour de plus amples renseignements sur la dette de la Société, se reporter à la note 18 des états financiers annuels.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS**Section 8 – Produits**

La Société a pour objectif de commercialiser et de vendre des produits novateurs et de développer, de fabriquer et de commercialiser des produits pharmaceutiques génériques spécialisés de marque en Amérique latine et au Canada, ainsi que dans certains marchés de choix à l'étranger.

Knight prévoit élargir son portefeuille de produits dans ses domaines thérapeutiques actuels au Canada et en Amérique latine et tirer parti de son expertise en vente et en marketing spécialisés, en développement de produits génériques de marque, en acquisition de produits et en obtention de licences afin de s'assurer un avantage concurrentiel par rapport à l'offre de produits pharmaceutiques sur le marché, diminuant ainsi les risques scientifiques, les longs délais de développement et les coûts élevés y associés. En outre, la filiale en propriété exclusive de Knight, Knight Therapeutics International S.A., met au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares.

La priorité de la Société est de tirer parti de son infrastructure existante en Amérique latine et au Canada en empruntant de nombreuses voies de croissance qui renforceront davantage sa plateforme et feront de Knight un acteur clé sur le marché pharmaceutique panaméricain (hors États-Unis). La Société mène une stratégie en trois volets pour constituer son portefeuille de produits.

1. Acquisition de produits, de portefeuilles et de sociétés

Knight cherche à acquérir des produits innovants, y compris des portefeuilles qui ont été lancés et commercialisés principalement par de grandes sociétés pharmaceutiques pendant un certain nombre d'années. L'acquisition de produits existants auprès d'une entreprise pharmaceutique mondiale est susceptible d'accroître la rentabilité de Knight et représente une possibilité de constituer un portefeuille d'actifs détenus en propriété exclusive comportant des marques de grande valeur et bien établies. L'acquisition d'Exelon®, conclue en 2021, est un exemple de la mise en œuvre de cette stratégie. La Société cherche également à réaliser des acquisitions d'entreprises ciblées sur certains marchés clés afin d'optimiser sa présence, ses capacités et son portefeuille.

2. Achat de droits sous licence de produits novateurs

La Société cherche à obtenir des licences pour des produits innovants en phase avancée de développement dans ses domaines thérapeutiques clés, notamment l'oncologie/hématologie, les maladies infectieuses, l'immunologie, les maladies gastro-intestinales et le système nerveux central. En outre, la Société continue d'envisager l'acquisition de licences pour des produits dans d'autres domaines spécialisés où elle estime que le marché peut être intéressant. La stratégie d'achat de droits sous licence offre des possibilités de croissance future, la Société commercialisant des traitements innovants et uniques en leur genre sur ses marchés.

3. Développement de produits génériques de marque

Les efforts de développement de la Société se sont concentrés sur la mise au point de produits génériques de marque pour l'Argentine et d'autres marchés de l'Amérique latine. La Société oriente ses efforts à court terme vers l'expansion de la portée géographique des produits génériques de marque en cours de développement. En outre, la Société s'efforce de tirer le meilleur parti de ses efforts et de ses capacités de développement afin de pouvoir profiter de plus grandes possibilités en Amérique latine et de l'octroi de licences pour des produits génériques de marque pour certains territoires d'Amérique latine.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits pharmaceutiques sur ordonnance

Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille de produits de Knight.

PRODUIT	INDICATION ^{1, 2}	TERRITOIRE						PARTENAIRE
		Canada	Brésil	Argentine	Colombie	Mexique	Autres	
Oncologie et hématologie								
Nerlynx®	Traitement adjuvant prolongé du cancer du sein et cancer du sein métastatique	Commercialisé						Puma
Tafasitamab	Lymphome diffus à grandes cellules B (« LDGCB ») récidivant ou réfractaire ²		Homologation préalable	Incyte				
Pemigatinib	Cholangiocarcinome métastatique		Homologation préalable	Incyte				
Trelstar®	Cancer de la prostate au stade avancé	Commercialisé						Debiopharm
Vidaza®	Syndrôme myélodysplasique		Commercialisé					Celgene (BMS)
Abraxane®	Cancer du pancréas métastatique		Commercialisé					Celgene (BMS)
Halaven®	Cancer du sein métastatique et sarcome des tissus mous		Commercialisé	Commercialisé	Commercialisé		Commercialisé	Eisai
Lenvima®	Cancer de la thyroïde différencié et carcinome hépatocellulaire non résecable		Commercialisé	Commercialisé	Commercialisé		Commercialisé	Eisai
Lenvima®	Cancer des cellules rénales au stade avancé		Commercialisé	Commercialisé			Commercialisé	Eisai
Produits pharmaceutiques génériques de marque								
Ladevina®	Myélome multiple; syndrome myélodysplasique			Commercialisé	Commercialisé		Commercialisé	Exclusif
Ladevina®	Lymphome à cellules du manteau; lymphome folliculaire			Commercialisé			Commercialisé	Exclusif
Zyvalix®	Cancer de la prostate métastatique			Commercialisé	Commercialisé		Commercialisé	Exclusif
Karfib®	Myélome multiple réfractaire ou récidivant			Commercialisé				Exclusif
Leprid®	Traitement palliatif du cancer de la prostate au stade avancé			Commercialisé				Exclusif
Rembre®	Leucémie myéloïde chronique			Commercialisé	Commercialisé			Exclusif

¹ L'indication de tous les produits au stade de l'homologation préalable est l'indication prévue au moment de l'approbation réglementaire.

² Se reporter à la section « Produits » ci-après pour plus de précisions sur l'indication.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

PRODUIT	INDICATION ^{1,2}	TERRITOIRE						PARTENAIRE
		Canada	Brésil	Argentine	Colombie	Mexique	Autres	
Maladies infectieuses								
Ambisome®	Infection fongique envahissante		Commercia- lisé					Gilead
Cresemba®	Infection fongique envahissante		Commercia- lisé	Commercia- lisé	Commercia- lisé	Commercia- lisé	Commercia- lisé	Basilea
Impavido®	Leishmaniose						Commercia- lisé	Exclusif
Autres produits spécialisés								
Exelon®	Traitement symptomatique de la démence légère à modérément sévère chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de la maladie de Parkinson	Commercia- lisé	Commercia- lisé	Commercia- lisé	Commercia- lisé	Commercia- lisé	Commercia- lisé	Exclusif
Ibsrela™	SCI-C	Commercia- lisé						Ardelyx
Salofalk®	Colite ulcéreuse				Commercia- lisé		Commercia- lisé	Dr. Falk
Ursofalk®	Cirrhose biliaire primitive			Commercia- lisé	Commercia- lisé		Commercia- lisé	Dr. Falk
Imvexxy™	Dyspareunie modérée à grave	Approuvé						TXMD
Bijuva™	Symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause	Approuvé						TXMD
Produits pharmaceutiques génériques de marque								
Fibridoner®	Fibrose pulmonaire idiopathique			Commercia- lisé			Commercia- lisé	Exclusif
Toliscriin® DPI	Infection pulmonaire à bacille Pseudomonas aeruginosa chez les patients atteints de fibrose kystique			Commercia- lisé			Commercia- lisé	Exclusif
Toliscriin® 1-2	Infections aiguës graves ou chroniques résistantes dues à des souches de bacilles pathogènes Gram négatifs sensibles à la colistine			Commercia- lisé			Commercia- lisé	Exclusif
Tobradosa Haler®	Infections pulmonaires chroniques dues au Pseudomonas aeruginosa			Commercia- lisé			Commercia- lisé	Exclusif

¹ L'indication de tous les produits au stade de l'homologation préalable est l'indication prévue au moment de l'approbation réglementaire.² Se reporter à la section « Produits » ci-après pour plus de précisions sur l'indication.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Oncologie/hématologie

Tafasitamab et pemigatinib

Le 22 septembre 2021, Knight a conclu une entente définitive avec Incyte pour les droits exclusifs de distribution du tafasitamab (vendu sous le nom de Monjuvi® aux États-Unis et Minjuvi® en Europe) et du pemigatinib (Pemazyre®) en Amérique latine. Selon les modalités de l'entente, Knight sera responsable de l'obtention des approbations réglementaires nécessaires et de la distribution des deux produits en Amérique latine.

Le tafasitamab en association avec le lénalidomide est approuvé aux États-Unis et en Europe pour le traitement des patients adultes atteints d'un lymphome diffus à grandes cellules B (« LDGCB ») récidivant ou réfractaire et qui ne sont pas admissibles pour une autogreffe de cellules souches (« AGCS »). Le LDGCB est la forme la plus fréquente de lymphome non hodgkinien, et on dénombre environ 12 000 à 16 000 nouveaux cas de LDGCB chaque année en Amérique latine^{1, 2}.

Le pemigatinib est approuvé aux États-Unis, en Europe et au Japon pour le traitement d'adultes atteints d'un cholangiocarcinome localement avancé ou métastatique avec fusion ou réarrangement du récepteur 2 du facteur de croissance des fibroblastes (« R2FCF ») et qui ont progressé après au moins un traitement de première intention systémique antérieur. Le cholangiocarcinome est le cancer le plus fréquent du canal cholédoque. Des fusions ou des réarrangements du R2FCF ont été observés chez 10 à 16 %³ des patients atteints de cholangiocarcinome intrahépatique, alors que l'incidence chez les patients atteints de cholangiocarcinome extrahépatique est rare. On compte environ 4 000 à 6 000 nouveaux cas de cholangiocarcinome intrahépatique chaque année en Amérique latine^{1, 4}. Knight prévoit soumettre une PNM pour le tafasitamab dans les principaux pays d'Amérique latine en 2022 et pour le pemigatinib en 2023.

Nerlynx®

Le 9 janvier 2019, Knight a conclu une convention de licence exclusive avec Puma en vue d'obtenir les droits exclusifs de commercialisation de Nerlynx® (nélatinib) au Canada. Le 16 juillet 2019, Santé Canada a approuvé Nerlynx® pour le traitement adjuvant prolongé des femmes atteintes d'un cancer du sein à un stade précoce à récepteurs hormonaux positifs avec surexpression ou amplification du gène HER2 et qui ont reçu un traitement adjuvant à base de trastuzumab. Le 6 juillet 2021, Santé Canada a approuvé Nerlynx® (nélatinib) en association avec la capécitabine pour le traitement des patientes adultes atteintes d'un cancer du sein métastatique amplifié ou surexprimé par le gène HER2, qui ont reçu au moins deux traitements antérieurs de type anti-HER2 au stade métastatique. En décembre 2019, le CEEP a publié son rapport final dans lequel il recommandait que Nerlynx® ne soit pas remboursé par les régimes publics d'assurance-médicaments. Knight a lancé Nerlynx® à la fin de 2019 et la Société concentre ses efforts sur l'accès à ce médicament par les patients. Nerlynx® est maintenant couvert par plusieurs sociétés d'assurance privées au Canada. Selon les données d'IQVIA, les ventes de Nerlynx® au Canada ont été de respectivement 370 \$ et 1 561 \$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit une croissance de respectivement 34 % et 264 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Trelstar®

Le 8 janvier 2020, Knight a annoncé qu'elle avait conclu une convention avec Debiopharm visant les droits commerciaux au Canada de Trelstar® (tripotoréline) pour le traitement du cancer de la prostate à un stade avancé et pour la gestion et le soulagement de la douleur chronique associée à l'endométriose. Le 20 avril 2020, la Société a annoncé qu'elle prenait en charge les activités commerciales précédemment exercées par Allergan, ancien partenaire de Debiopharm, et commercialisait Trelstar® au Canada. Selon les données d'IQVIA, les ventes de Trelstar® au Canada ont atteint respectivement 874 \$ et 2 862 \$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2021, ce qui représente une croissance de respectivement 20 % et 32 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

¹ Globocan 2020.

² Li S et al. *Pathology*, janvier 2018;50(1):74-87.

³ Jain A et al. *JCO Precision Oncology* 2018 :2, 1-12.

⁴ Lafaro KJ et al. *Gastroenterol Res Pract.* 2015;2015:860861.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Vidaza®

Vidaza® (azacytidine) est indiqué dans le traitement des patients atteints de l'un des sous-types de syndrome myélodysplasique : anémie réfractaire ou anémie réfractaire avec sidéroblastes en couronne (si elle est accompagnée de neutropénie ou de thrombocytopenie ou requiert des transfusions), d'anémie réfractaire avec excès de blastes, d'anémie réfractaire avec excès de blastes en transformation et de leucémie myélomonocytaire chronique. Knight détient les droits de commercialisation du produit au Brésil dans le cadre d'une entente de distribution avec BMS qui a été renouvelée en 2021.

Abraxane®

Abraxane® (particules du paclitaxel liées aux protéines pour injection en suspension) est indiqué pour le traitement de première intention de l'adénocarcinome métastatique du pancréas, en association avec la gemcitabine. Knight détient les droits de commercialisation du produit au Brésil dans le cadre d'une entente de distribution qui a été renouvelée en 2021. La Société détenait précédemment les droits de commercialisation du produit au Mexique, lesquels ont pris fin le 17 août 2020.

Halaven®

Halaven® (mésylate d'éribuline) injectable est un dérivé synthétique de l'halicondrine B, appartenant à la classe des agents antinéoplasiques de type halichondrine. Halaven® est indiqué pour 1) le traitement des patients adultes atteints d'un cancer du sein localement avancé ou métastatique qui a progressé après l'administration d'au moins un protocole de chimiothérapie¹ pour maladie avancée. Le traitement antérieur doit avoir compris une anthracycline et une taxane administrées dans le contexte adjuvant ou métastatique sauf si ce schéma thérapeutique n'était pas approprié pour le patient, et 2) le traitement des patients atteints du sarcome des tissus mous métastatiques non résécables auxquels on a administré un protocole de chimiothérapie antérieur pour une maladie avancée ou métastatique. Halaven® est distribué sous licence d'Eisai et Knight détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine, sauf le Mexique. Eisai détient les droits de commercialisation du produit au Mexique. La Société a obtenu l'approbation réglementaire pour Halaven® en Colombie et a lancé le produit en mars 2022.

Lenvima®

Lenvima® (lenvatinib) est indiqué pour les trois indications suivantes : 1) le traitement des patients adultes atteints d'un carcinome thyroïdien différencié (papillaire, folliculaire, à cellules de Hürthle) localement avancé ou métastatique, réfractaire à l'iode radioactif et progressif; 2) le traitement de patients adultes atteints de carcinome hépatocellulaire avancé ou non résécable qui n'ont pas reçu de traitement systémique antérieur; et dans certains pays d'Amérique latine, 3) le traitement de patients adultes atteints de carcinome hépatocellulaire avancé après un traitement antiangiogénique antérieur, en association avec évérolimus². Lenvima® est distribué sous licence d'Eisai et Knight détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine, sauf le Mexique. Eisai détient les droits de commercialisation du produit au Mexique. La Société a reçu l'approbation réglementaire pour Lenvima® en Colombie et a lancé le produit en février 2022³. Lenvima® a été lancé au Brésil en avril 2018 et au Chili en juin 2020. Selon IQVIA, les ventes de Lenvima® au Brésil ont été de 8 762 BRL (1 979 \$) et 29 004 BRL (6 777 \$) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2021, ce qui représente une croissance de respectivement 47 % et 9 % par rapport à celles des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

¹ En Colombie, après au moins deux protocoles de chimiothérapies pour maladie avancée.

² L'indication ne s'applique pas en Colombie.

³ Lenvima® 4mg a été lancé en Colombie en novembre 2021.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Ladevina®

Ladevina® (lénalidomide) est indiqué pour 1) le traitement, à titre de monothérapie d'entretien, du myélome multiple diagnostiqué précocement chez des patients qui ont reçu une greffe de cellules souches autologues et chez les patients atteints d'un lymphome¹ à cellules du manteau réfractaire ou récidivant; 2) le traitement de patients atteints d'une anémie avec dépendance transfusionnelle causée par un syndrome myélodysplasique de risque faible ou intermédiaire-1 associé à une anomalie chromosomique isolée del[5 q]; 3) le traitement, en polythérapie, du myélome multiple chez les patients adultes sans traitement antérieur qui ne sont pas candidats à une greffe¹; et 4) le traitement, en association avec la Dexaméthasone et dans le cadre d'un traitement de deuxième intention, des patients atteints de myélome multiple qui ont reçu au moins un traitement antérieur et qui n'ont pas répondu au traitement. Ladevina® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de Knight et est commercialisé en Argentine, au Chili, en Colombie, au Pérou, en Équateur, en Bolivie, au Paraguay, en Uruguay et en Amérique centrale.

Zyvalix®

Zyvalix® (acétate d'abiratérone) est indiqué en association avec la prednisone ou la prednisolone pour le traitement du carcinome de la prostate métastatique résistant à la castration et du carcinome de la prostate métastatique à risque élevé sensible à la castration. Zyvalix® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de Knight et est commercialisé en Argentine, au Chili, en Colombie, au Pérou et en Bolivie.

Karfib®

Karfib® (Carfilzomib) est indiqué en monothérapie pour le traitement des patients atteints de myélome multiple récidivant ou réfractaire qui ont reçu au moins un traitement antérieur. Administré en association avec la dexaméthasone ou à la fois avec la lenalidomide et la dexaméthasone, Karfib® est indiqué pour le traitement des patients atteints de myélome multiple récidivant ou réfractaire qui ont reçu au moins un traitement antérieur. Karfib® fait partie du portefeuille de médicaments génériques exclusifs de Knight. La Société a lancé Karfib® en Argentine en 2020.

Leprid®

Leprid® est indiqué pour le traitement palliatif du cancer de la prostate au stade avancé. Leprid® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de Knight et est actuellement commercialisé en Argentine.

Rembre®

Rembre® est indiqué pour le traitement de la leucémie myéloïde chronique présentant le chromosome Philadelphie positif (Ph+). Rembre® fait partie du portefeuille de produits génériques de marque exclusifs de Knight et est commercialisé en Argentine. En 2021, la Société a reçu l'approbation réglementaire pour Rembre® en Colombie et a lancé le produit en février 2022.

Maladies infectieuses

AmBisome®

AmBisome® (amphotéricine B) est une préparation d'amphotéricine B liposomique administrée sous forme de poudre lyophilisée non pyrogène stérile par perfusion intraveineuse. Ce médicament est indiqué pour 1) le traitement empirique d'infections fongiques présumées chez des patients à risque de neutropénie fébrile; 2) le traitement de la méningite cryptococcique; 3) le traitement d'infections mycosiques ou de mycoses systémiques opportunistes et endémiques graves et profondes; 4) le traitement des fièvres persistantes d'origine indéterminée chez des patients neutropéniques qui ne répondent pas à l'antibiothérapie après 96 heures, ce qui est fortement révélateur d'une infection fongique systémique causée par *Candida*, *Aspergillus* ou *Cryptococcus*; et 5) le traitement de la leishmaniose viscérale chez les adultes et les enfants immunocompétents. AmBisome® est distribué sous licence de Gilead et fait partie du portefeuille des sociétés

¹ L'indication ne s'applique pas en Colombie.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

affiliées brésiliennes de Knight depuis plus de 20 ans. Knight est responsable de toutes les activités commerciales au Brésil affiliées, ainsi qu'en Bolivie, au Paraguay et au Pérou. Le 26 octobre 2020, la Société annonçait qu'elle avait signé une nouvelle entente exclusive avec Gilead pour la commercialisation d'AmBisome® au Brésil. La nouvelle entente prend effet le 1^{er} janvier 2021.

Cresemba®

Cresemba® (sulfate d'isavuconazonium) est un antifongique azolé indiqué chez les adultes pour le traitement de l'aspergillose invasive et de la mucormycose invasive. Cresemba® est distribué sous licence de Basilea, et Knight détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine. Cresemba® est commercialisé en Argentine, en Colombie, au Mexique, au Chili et au Pérou. Cresemba® a été lancé au Mexique en juin 2019 et au Brésil en avril 2020. Selon IQVIA, les ventes de Cresemba® au Brésil se sont élevées à respectivement 1 084 BRL (245 \$) et 2 708 BRL (635 \$) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2021, ce qui représente une croissance de respectivement 342 % et 557 % par rapport à celles des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Selon IQVIA, les ventes de Cresemba® au Mexique se sont élevées à 18 890 MXN (1 148 \$ CA) et 103 694 MXN (6 461 \$ CA) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2021, ce qui représente une croissance de respectivement 1 % et 108 % par rapport à celles des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Impavido®

Le 27 février 2014, Knight a fait l'acquisition des droits à l'échelle mondiale d'Impavido® en vertu de la convention de séparation d'entreprise conclue avec Paladin. Impavido® est un médicament administré par voie orale à base de miltéfosine pour le traitement de la leishmaniose viscérale, cutanée ou cutanéomuqueuse causée par un parasite protozoaire se retrouvant dans plus de 20 espèces de *Leishmania* et a été approuvé pour la vente aux États-Unis, en Allemagne, au Népal et en Israël. Le lancement d'Impavido® aux États-Unis a été effectué en mars 2016 par le partenaire de commercialisation de Knight, à savoir Profounda.

Autres domaines thérapeutiques spécialisés

Exelon®

Le 26 mai 2021, la Société a conclu une entente avec Novartis en vertu de laquelle elle acquerra les droits exclusifs de fabrication, de commercialisation et de vente d'Exelon® au Canada et en Amérique latine, ainsi qu'une licence exclusive d'utilisation de la propriété intellectuelle et de la marque Exelon de Novartis dans ces territoires. Exelon® est un produit délivré sur ordonnance approuvé pour la première fois en 1997 et actuellement homologué et vendu dans quelque 90 pays. Exelon® est indiqué pour le traitement symptomatique de la démence légère à modérément sévère chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de la maladie de Parkinson.

Knight a conclu une entente de services transitionnels avec Novartis jusqu'au transfert de l'autorisation de commercialisation, pays par pays, période pendant laquelle Knight recevra un transfert de résultat net. Knight entamera la distribution d'Exelon® après le transfert de l'autorisation de commercialisation, pays par pays, et travaille actuellement à la soumission des demandes de transfert de l'autorisation de mise en marché dans tous ses territoires. La Société a fait la demande de transfert des autorisations de mise en marché pour le Brésil, la Colombie, le Mexique et le Chili. En outre, Knight a reçu un avis d'application de la réglementation selon laquelle l'autorisation de commercialisation d'Exelon® au Brésil sera transférée à sa société affiliée en juin 2022 et s'attend à ce que les autorisations de commercialisation pour les autres territoires commencent à être transférées au deuxième semestre de 2022.

Ibsrela®

Le 16 mars 2018, Knight a conclu avec Ardelyx une convention de licence exclusive pour commercialiser Ibsrela® (tenapanor) au Canada. Ibsrela® est un traitement par petite molécule de premier ordre du SCI-C. Ardelyx a reçu l'approbation réglementaire de la FDA des É.-U. en septembre 2019 pour Ibsrela®. Le 17 avril 2020, la Société annonçait que Santé Canada avait approuvé Ibsrela®. La Société a lancé Ibsrela® en mars 2021 et a obtenu le remboursement par la plupart des assureurs

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

privés au Canada. Selon les données d'IQVIA, les ventes d'Ibsrela® au Canada ont été de 83 \$ et de 189 \$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Salofalk®

Salofalk® est indiqué pour le traitement de la colite ulcéreuse aiguë ou pour le traitement préventif des récurrences ainsi que pour le traitement des épisodes aigus de la maladie de Crohn. Salofalk® est distribué sous licence de Dr. Falk Pharma et Knight détient les droits de commercialisation du produit en Colombie, en Argentine, au Chili et au Pérou.

Ursofalk^{MC}

Ursofalk^{MC} est indiqué pour le traitement de la cirrhose biliaire primitive. Ursofalk^{MC} est distribué sous licence de Dr. Falk Pharma et Knight détient les droits de commercialisation du produit en Colombie, en Argentine, au Pérou et au Chili.

Imvexxy^{MC} et Bijuva^{MC}

Le 31 juillet 2018, Knight a conclu une convention de licence exclusive visant les droits de commercialisation d'Imvexxy^{MC} et de Bijuva^{MC} au Canada et en Israël. Imvexxy^{MC} est un produit approuvé par TXMD et la FDA (insert vaginal à base d'œstradiol), pour le traitement de la dyspareunie modérée à grave (douleur vaginale associée à l'activité sexuelle), un symptôme de l'atrophie vulvo-vaginale due à la ménopause. Bijuva^{MC}, qui a été approuvé par la FDA des É.-U. le 18 octobre 2018, est une hormonothérapie bio-identique combinée consistant en œstradiol et progestérone sous forme de capsule orale de gélatine molle pour le traitement des symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause. Au cours du T3-20, Santé Canada a approuvé l'Imvexxy^{MC} et le Bijuva^{MC}. La Société prévoit lancer ces deux produits en 2023.

Fibridoner®

Fibridoner® (pirféridone) est indiqué pour le traitement de la fibrose pulmonaire idiopathique de légère à modérée chez les adultes. Fibridoner® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de Knight.

Toliscriⁿ

Toliscriⁿ (colistine) par voie injectable est indiqué pour le traitement des infections chroniques aiguës sévères ou résistantes, en raison des souches résistantes à la colistine du bacille pathogène Gram négatif, particulièrement lorsque l'infection est causée par des souches résistantes, dont le *Pseudomonas aeruginosa*.

La colistine par voie inhalée est utilisée dans le traitement de la colonisation et de l'infection des voies aériennes au *Pseudomonas aeruginosa* qui est résistant à la tobramycine. Toliscriⁿ fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de Knight.

Tobradosa Haler®

Tobradosa Haler® est indiqué pour le traitement des infections pulmonaires chroniques attribuables au *Pseudomonas aeruginosa* chez les adultes et les enfants âgés de 6 ans et plus souffrant de fibrose kystique. Tobradosa Haler® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de Knight.

Entente de transition et de résiliation conclue avec Gilead

La Société a conclu une entente de transition et de résiliation avec Gilead pour un portefeuille de produits pour le traitement du VIH et du VHC (la « modification de l'entente conclue avec Gilead »). Les produits sont actuellement distribués par Knight dans un ou plusieurs des pays suivants : Colombie, Pérou, Équateur, Bolivie et Paraguay. Dans le cadre de la modification de l'entente conclue avec Gilead, à compter du 1^{er} juillet 2022, Knight distribuera les produits selon des modalités commerciales et financières modifiées mutuellement convenues, jusqu'au 30 avril 2023 ou jusqu'à l'achèvement de la transition réglementaire, logistique et commerciale par pays et par produit, selon la première éventualité. La modification de l'entente conclue avec Gilead n'a aucune incidence sur les produits distribués par la Société pour le compte de Gilead au Brésil.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Portefeuille des produits génériques de marque

La Société dispose d'un portefeuille de molécules non divulguées qui pourraient être lancées en tant que produits génériques de marque dans l'avenir. Le portefeuille de produits comprend des produits BGx développés en interne et sous licence aux étapes suivantes :

1. **Développement** : Formulation ou développement clinique en cours.
2. **Évaluation réglementaire** : La molécule a été soumise par la Société auprès des autorités sanitaires pour approbation.
3. **En attente de lancement** : La molécule a obtenu l'approbation réglementaire, mais le lancement est soumis à des exigences techniques locales supplémentaires.

La Société estime que le portefeuille de produits BGx sera le moteur de la croissance future, bien que rien ne garantisse que le lancement de l'une ou l'autre de ces molécules aura lieu en raison des risques inhérents au développement, à la réglementation et à la législation, et aux risques commerciaux liés au lancement d'un produit BGx.

Pays	Domaines thérapeutiques	Nombre de molécules	Étape de développement	Année de lancement prévue
Argentine	Oncologie/hématologie	2	Développement	2024-2025
Argentine	Immunologie	1	Développement	2024
Argentine	Oncologie/hématologie	1	Examen réglementaire	2024
Argentine	Immunologie	1	Examen réglementaire	2024
Argentine	Oncologie/hématologie	2	En attente de lancement	2023
Colombie	Oncologie/hématologie	2	Développement	2024-2025
Colombie	Oncologie/hématologie	1	Examen réglementaire	2024
Chili	Oncologie/hématologie	3	Développement	2024-2025
Brésil	Oncologie/hématologie	1	Développement	2024-2025

Section 9 – Prêts stratégiques

Knight finance d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans tous les marchés géographiques, dans le but de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. En règle générale, les prêts portent intérêt à un taux situé dans la fourchette inférieure à deux chiffres et peuvent être assortis d'une contrepartie additionnelle pour la Société. Ces prêts sont souvent accompagnés de droits sur des produits ou d'options rattachées à ceux-ci pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Ces prêts renforcent les liens de Knight dans le secteur des sciences de la vie et, par conséquent, ont contribué à ce qu'elle obtienne, directement ou indirectement, des droits sur des produits. En date du présent rapport, Knight comptait quatre prêts garantis en cours consentis à des sociétés du secteur des sciences de la vie, comme le présente le tableau ci-après. À ce jour, le portefeuille de prêts stratégiques a permis l'acquisition de Neuragen et l'obtention de droits de vente sous licence à l'égard de plusieurs produits d'Antibe, de 60P, de Profounda et de Triumvira.

Solde notionnel des prêts au 31 décembre 2021

Entité	En monnaie d'origine	En \$ CA ¹
Moksha ²	11 993 \$ US	15 205 \$
Synergy	5 500 \$ US	6 973 \$
60P2	6 310 \$ US	8 000 \$
Autres prêts stratégiques	2 771 \$ US	3 513 \$
Total		33 691 \$

¹ Converti au taux de change de clôture de la Banque du Canada le 31 décembre 2021.

² Compte non tenu de la débenture convertible de 60P reçue en contrepartie des prêts consentis à 60P.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2021, le solde notionnel des prêts s'élevait à 33 691 \$ (26 574 \$ US) (36 338 \$ (28 541 \$ US) au 31 décembre 2020). Le tableau suivant présente les variations des prêts et autres débiteurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

	Valeur comptable au 1 ^{er} janvier \$	Ajouts \$	Rembour- sement de prêts \$	(Perte nette) profit net sur actifs financiers ¹ \$	Effet de change ² \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2021								
Coût amorti	8 847	35	(2 543)	—	(67)	6 272	2 548	3 724
JVRN	24 261	2 242	(141)	521	(87)	26 796	7 572	19 224
Total	33 108	2 277	(2 684)	521	(154)	33 068	10 120	22 948
2020								
Coût amorti	2 181	7 364	(68)	—	(630)	8 847	5 106	3 741
JVRN	28 390	4 305	(7 734)	(654)	(46)	24 261	6 129	18 132
Total	30 571	11 669	(7 802)	(654)	(676)	33 108	11 235	21 873

¹ Variations nettes liées à la variation de la juste valeur des prêts consentis et à la comptabilisation des profits au jour 1.

² Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comptabilisation d'une perte de 61 \$ dans le compte de résultat au poste « Perte de change » (perte de 274 \$ en 2020) et d'une perte de 93 \$ dans l'état des autres éléments du résultat global au poste « Profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (perte de 402 \$ en 2020).

Section 10 – Placements stratégiques

Placements dans des fonds

Knight investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie. Elle en dégage un rendement semblable à celui de tout autre commanditaire de ces fonds et peut obtenir un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs de partout dans le monde pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Depuis la mise en œuvre de la stratégie axée sur les fonds, Knight s'est engagée à investir auprès des gestionnaires de fonds ci-après, un total d'environ 126 653 \$, dont un montant de 17 785 \$ demeurerait engagé au 31 décembre 2021. À ce jour, les placements dans des fonds d'investissement de capital-risque ont mené à l'obtention de licences au Canada visant un produit d'Alimera, nommément Iluvien®, et un portefeuille de produits d'Advaxis. Knight ne prévoit pas investir dans d'autres fonds de capital-risque.

Entité	Engagements	
	En monnaie d'origine	En \$ CA ¹
Teralys Capital	30 000 \$ CA	30 000 \$
Domain Associates LLC	25 000 \$ US	29 063 \$
Forbion Capital Partners	19 500 €	27 550 \$
Gestion d'actifs sectoriels Inc. ²	13 000 \$ US	13 919 \$
Sanderling Ventures LLC	10 000 \$ US	11 625 \$
HarbourVest Partners LLC	10 000 \$ CA	10 000 \$
TVM Capital GmbH	1 600 \$ US	1 996 \$
Bloom Burton Healthcare Lending Trust ³	1 500 \$ CA	1 500 \$
Genesys Capital Management (Fund III) Inc.	1 000 \$ CA	1 000 \$
Total		126 653 \$

¹ Converti au taux de change à midi de la Banque du Canada à la date d'engagement (en utilisant le taux de clôture au 31 décembre 2021, l'engagement total aurait représenté 133 584 \$).

² Knight a reçu un remboursement de capital intégral sur son placement de 13 000 \$ US dans le NEMO II de Gestion d'actifs sectoriels et s'est par la suite engagée à réinvestir 10 000 \$ US dans le NEMO III de celle-ci.

³ Représente un placement dans un fonds de titres de créance.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Depuis le début, la Société a investi 147 191 \$ dans des fonds stratégiques et reçu des distributions de 118 873 \$ sur lesquelles un profit de 61 635 \$ a été réalisé. De plus, au 31 décembre 2021, les placements dans des fonds étaient comptabilisés à leur juste valeur de 151 389 \$, représentant des profits latents de 61 436 \$. Le tableau suivant présente les variations dans les placements dans des fonds au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable au 1 ^{er} janvier \$	Ajouts ¹ \$	Distributions ^{2,3} \$	Profit net sur actifs financiers \$	Effet de change ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de la période \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2021	149 736	16 429	(31 320)	19 329	(2 785)	151 389	—	151 389
2020	114 061	15 766	(27 893)	46 733	1 069	149 736	16 508	133 228

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou des fonds de titres de créance, y compris 3 375 \$ US et 2 781 € (y compris 4 203 \$ US et 1 766 € en 2020).

² Distributions reçues des fonds, y compris 12 297 \$ US et 1 214 € (y compris 4 338 \$ US et 7 804 € en 2020).

³ Comprennent une distribution à recevoir de 389 \$ (1 221 \$ en 2020).

⁴ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comptabilisation d'une perte de 3 252 \$ dans le compte de résultat au poste « Perte (profit) de change » (profit de 2 877 \$ en 2020) et d'un profit de 467 \$ dans l'état des autres éléments du résultat global au poste « Profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (perte de 1 808 \$ en 2020).

Gestion d'actifs sectoriels

En 2021, NEMO II géré par Gestion d'actifs sectoriels Inc. (« Gestion d'actifs sectoriels ») a été liquidé à la suite de la vente des actions d'Atea Pharmaceuticals Inc. (« Atea »). Knight a comptabilisé un profit net cumulé de 9 580 \$ en lien avec le placement de Gestion d'actifs sectoriels dans Atea. La distribution finale de Nemo II de 10 906 \$ (8 774 \$ US) a été reçue au T4-21.

Domain Associates LLC

Le 26 mai 2021, Singular Genomics Systems, Inc. (« SGS »), placement détenu par Domain Associated LLC (« Domain »), a annoncé la clôture de son premier appel public à l'épargne à un prix d'offre de 22 \$ US par action. La Société a comptabilisé un profit latent de 10 962 \$ (9 100 \$ US) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et a comptabilisé, à ce jour, un profit latent de 13 772 \$ (11 215 \$ US) en lien avec SGS. Au 21 mars 2022, le cours de clôture de l'action de SGS était de 6,34 \$ US. Si le cours de l'action de SGS devait rester à ce niveau, la Société comptabiliserait une perte latente d'environ 7 050 \$ (5 599 \$ US).

Autres placements

Medexus

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, Knight a vendu 315 600 actions ordinaires de Medexus pour un produit total de 2 624 \$, réalisant un profit de 1 639 \$. Les actions ordinaires avaient été acquises par Knight au prix moyen de 3,12 \$ l'action.

Passif lié à l'OPAO et contrats de change

Le 20 décembre 2019, Thérapeutique Knight inc. a soumis à la B3 une demande d'autorisation d'une offre publique d'achat unifiée visant l'acquisition de la participation restante de 48,8 % dans GBT. Par conséquent, Knight avait une obligation contractuelle envers les actionnaires minoritaires de GBT. Le 15 juillet 2020, la Société a lancé l'offre publique d'achat unifiée pour acquérir la participation restante de 48,8 % dans GBT et a conclu le processus le 3 septembre 2020, au moment du règlement du passif lié à l'OPAO.

Dans le cadre de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a conclu des contrats de change afin d'atténuer son exposition au risque de change. Avant la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée, la Société détenait des contrats de change à

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

terme pour vendre des \$ CA et acheter 124 442 \$ US à un taux moyen pondéré de 1,32 \$ CA pour 1 \$ US (le « contrat de \$ US »). En outre, la Société a conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des \$ US et acheter 510 873 BRL à un taux moyen de 4,10 BRL pour 1 \$ US (le « contrat de BRL »). Par conséquent, un actif dérivé de 1 096 \$ a été comptabilisé au 31 décembre 2019.

Au moment du lancement de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a réglé le contrat de \$ US et le contrat de BRL (les « contrats de change ») et converti 163 797 \$ en 510 873 BRL. Avant le règlement des contrats de change, un passif dérivé de 36 425 \$ avait été comptabilisé.

Par suite du règlement du passif lié à l'OPAO et des contrats de change, la Société a comptabilisé le profit net suivant pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 au compte de résultat consolidé à titre de « profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire ».

31 décembre	2020
	\$
Variation de la juste valeur du passif lié à l'OPAO	(7 199)
Écart de conversion du passif lié à l'OPAO	(47 686)
Variation de la juste valeur des contrats de change	37 521
Écart de conversion de la trésorerie libellée en BRL ¹	5 292
Profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	(12 072)

¹ Représente l'incidence du change sur le solde de trésorerie libellée en BRL détenu, du lancement de l'offre publique d'achat unifiée à sa clôture.

Par suite du processus d'offre publique, la Société a payé un prix d'acquisition total de 170 855 \$ (537 523 BRL) et a obtenu une participation de 99,9 % dans GBT. La participation restante de 0,1 % a été acquise en février 2022.

Pour de plus amples renseignements sur les variations des titres de capitaux propres et instruments dérivés détenus par Knight au cours de l'exercice, se reporter à la note 16, « Autres actifs financiers » des états financiers annuels.

Section 11 – Stratégie à l'échelle internationale

La stratégie à l'échelle internationale de Knight est axée sur la recherche d'entreprises et de produits qui correspondent à son modèle opérationnel actuel, mais qui sont situés dans des régions de choix, notamment l'Amérique latine, le Moyen-Orient, l'Australie, l'Afrique subsaharienne et d'autres pays, à l'exception des États-Unis, des pays d'Europe de l'Ouest, du Japon et de la Chine. Knight est d'avis que l'Amérique latine et les autres pays où elle veut prendre de l'expansion sur le plan international offrent des possibilités de croissance et de valeur importantes.

GESTION DU RISQUE

Section 12

12.1 Risque de change

La Société est exposée de façon importante aux devises des marchés émergents d'Amérique latine. Knight génère une importante partie de ses produits des activités ordinaires en BRL, ARS et COP et autres devises latino-américaines (BOB, MXN, PEN, PYG, UYU et CLP). Ces devises ont toujours été volatiles et pourraient entraîner des variations importantes des résultats de la Société lorsqu'ils sont convertis en \$ CA. De plus, Knight est exposée à une asymétrie des devises en raison de certains produits pharmaceutiques, ingrédients pharmaceutiques actifs et coûts d'exploitation libellés dans des devises de marchés développés (CHF, \$ US et €). L'asymétrie des devises expose Knight à un risque de change qui pourrait entraîner des variations importantes de la marge brute ou du résultat net de la Société.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Risque de change lié aux actifs financiers nets

Une importante portion des actifs financiers nets détenus par Knight sont libellés en \$ US, €, BRL, CLP et ARS, ce qui entraîne un risque financier imputable aux variations de la valeur des devises par rapport au dollar canadien.

La Société a des filiales en Amérique latine dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le \$ CA. Knight ne croit pas que l'incidence du change sur le compte de résultat consolidé représente l'ensemble de l'exposition au risque de change. L'analyse qui suit ne tient pas compte des soldes intersociétés, mais tient compte des soldes qui sont réévalués en \$ CA par le biais des autres éléments du résultat global. Toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % aurait entraîné les variations présentées ci-après dans le compte de résultat consolidé ou dans l'état des autres éléments du résultat global :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021 \$	2020 \$
Risque de change (variation de 5 %)		
\$ US	8 619	8 650
€	1 751	1 967
BRL	734	351
ARS	64	192
CLP	202	186
COP	206	50

12.2 Risque de prix sur titres de capitaux propres

Le risque de prix sur titres de capitaux propres découle des variations des prix de marché des placements dans des titres de capitaux propres et dans des fonds ainsi que des instruments dérivés. La valeur comptable des placements exposés au risque de prix sur titres de capitaux propres était de 159 375 \$ au 31 décembre 2021 (160 847 \$ au 31 décembre 2020). La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements en titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé à la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de l'entité émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus a une incidence sur les montants qui seront réalisés. Par exemple, par l'intermédiaire d'un investissement stratégique dans un fonds, Knight a comptabilisé un profit sur le placement dans SGS fondé sur le cours de clôture de l'action au 31 décembre 2021. Se reporter à la section 10 pour plus d'informations. Toutefois, au 21 mars 2022, le cours de clôture de l'action de SGS était de 6,34 \$ US. Si le cours de l'action de SGS devait rester à ce niveau, la Société comptabiliserait une perte latente d'environ 7 050 \$ (5 599 \$ US). Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement dans des titres de capitaux propres.

12.3 Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt lié aux produits d'intérêts sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis à la note 8 des états financiers annuels. Toutes choses étant égales par ailleurs, un recul de 1 % du taux d'intérêt sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres négociables aurait entraîné une diminution des produits d'intérêts de 1 495 \$ sur une période de un an.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de ses emprunts bancaires. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis à la section 7. Les emprunts sont assortis de taux d'intérêt variables qui fluctuent avec les taux CDI. Le CDI applicable correspond à la moyenne des taux de CDI applicables au cours de chaque période d'accumulation des intérêts et, par conséquent, les intérêts courus à la fin de l'exercice ainsi que les emprunts ne sont pas exposés aux changements liés aux fluctuations des taux variables respectifs. Toutes choses étant égales par ailleurs, une

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

hausse de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une hausse de 363 \$ de la charge d'intérêts sur une période de un an. En 2021, le taux CDI au Brésil a augmenté à plusieurs reprises, passant de 1,90 % à 9,15 % en décembre 2021. Par conséquent, le taux d'intérêt annuel effectif sur le prêt d'Itaú Unibanco devrait être plus élevé en 2022. En ce qui concerne Bancolombia, le prêt porte intérêt à un taux variable qui fluctue en fonction du taux bancaire de référence. En 2021, le taux bancaire de référence en Colombie a augmenté à plusieurs reprises, passant de 1,70 % à 4,20 % en décembre 2021.

12.4 Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités d'exploitation afin de couvrir toutes ses obligations financières. La Société prévoit ses flux de trésorerie prévisionnels de façon périodique tant par filiale que de manière consolidée. Si des problèmes sont relevés, les équipes de direction travaillent avec les équipes locales pour fournir un soutien en matière de liquidité. La Société négocie des lignes de crédit avec des banques mondiales et régionales afin de diversifier ses options et de garantir des taux de financement concurrentiels.

Au 31 décembre 2021, il n'y avait pas de restriction au titre des flux de trésorerie de ces fonds, et aucun de ces fonds n'avait été engagé de quelque façon que ce soit, à l'exception de ce qui est énoncé à la note 31 des états financiers annuels.

12.5 Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 243 678 \$ (254 485 \$ au 31 décembre 2020), soit le montant global des actifs suivants : créances clients, autres créances, intérêts à recevoir, prêts consentis et placements dans des fonds.

Les soldes des titres négociables et des équivalents de trésorerie sont assujettis à un risque de variation de la valeur minime et sont investis auprès d'institutions dont la notation de crédit accordée par S&P ou DBRS est d'au moins A ou R1 (bas), soit dans :

- deux institutions financières canadiennes;
- trois coopératives d'épargne et de crédit canadiennes.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Les limites de crédit de chaque client sont établies après une analyse de l'historique de crédit, de la notation de crédit et des informations prospectives du client fournis par des sources internes et externes. Une politique de crédit a été mise en place pour s'assurer que ces limites sont revues périodiquement et ajustées immédiatement s'il y a lieu. De plus, la Société détermine les pertes sur crédit attendues en fonction du nombre de jours en souffrance des paiements et de la probabilité de recouvrement des montants impayés pour chaque client.

Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société a déterminé que les prêts évalués à la JVRN ont une notation de crédit se situant entre CCC+ et CC. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

12.6 Risque lié à la COVID-19

La nature sans précédent de la pandémie de COVID-19 a eu, et continue d'avoir, une incidence négative sur l'économie mondiale. La pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements, les participants du secteur privé et le public pour tenter de contenir la propagation du virus COVID-19 ou d'en atténuer les répercussions ont eu des effets directs et indirects importants sur les entreprises et le commerce. Cela inclut, sans s'y limiter, la perturbation des chaînes d'approvisionnement, des effectifs et de l'activité transactionnelle, et des suspensions de production.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Comme c'est le cas pour plusieurs sociétés du secteur pharmaceutique, les produits de la Société tirés du lancement de produits et la croissance des ordonnances en découlant ont subi les contrecoups de la COVID-19. Depuis mars 2020, Knight a suspendu ses activités de nature médicale et promotionnelle en personne dans tous les pays. L'équipe de Knight sur le terrain continue d'utiliser le numérique dans le cadre de ses interactions avec les fournisseurs de soins de santé. Ces interactions ont tendance à être moins fréquentes et, dans le cas du lancement de produits contre les maladies infectieuses complexes et l'oncologie, les effets ont été possiblement atténués. À partir du T3-2021, les équipes de Knight présentes dans certains pays ont repris des activités partielles et limitées sur le terrain, notamment des visites en personne auprès des médecins, et ces activités devraient augmenter dans l'avenir. Même s'il est impossible à l'heure actuelle d'évaluer l'incidence que la COVID-19 pourrait avoir sur la Société, la propagation continue du virus et les dispositions prises par les gouvernements des pays touchés pourraient perturber la chaîne d'approvisionnement et la fabrication ou l'expédition des stocks de produits et avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

L'économie mondiale a, malgré certains revers, redémarré, et une distribution plus large des vaccins favorisera probablement une plus grande activité économique. Cependant, les cas de COVID-19 continuent d'augmenter dans de nombreuses régions du monde où les taux de vaccination restent faibles et où de nouvelles souches de variants plus contagieux de la COVID-19 sont apparues, ce qui entraîne des restrictions continues. Même si les vaccins sont déployés, la Société continue de constater une variabilité importante des niveaux de vaccination dans l'ensemble de ses territoires. À ce jour, la Société a été en mesure de poursuivre ses activités sans trop de perturbations sur le plan de l'approvisionnement et de la fabrication. Les incertitudes liées à l'ampleur et à la durée de la pandémie de COVID-19, la mesure dans laquelle elle se répercutera sur nos résultats financiers futurs estimés, les conditions macroéconomiques mondiales, y compris les taux d'intérêt, les taux d'emploi, les dépenses de consommation, la couverture d'assurance maladie, le degré d'utilisation des vaccins, leur efficacité en matière de prévention de la propagation de la COVID-19 (y compris ses souches de variants), la rapidité de la réouverture et de la reprise anticipée, et les réactions des États et des entreprises à la pandémie, y compris toute possibilité que de nouvelles fermetures ou restrictions soient imposées, ont augmenté la complexité de l'élaboration de ces estimations. Nous surveillons de près les effets de la pandémie de COVID-19, y compris l'émergence de souches de variants du virus, sur nos activités, mais il est difficile de prévoir l'incidence future de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Il est possible que les estimations utilisées pour dresser les états financiers annuels fassent l'objet de modifications à moyen terme, ce qui pourrait avoir une incidence importante. Les conséquences possibles peuvent notamment se traduire en pertes de valeur des immobilisations incorporelles, du goodwill, des immobilisations corporelles et des actifs financiers, en dépréciation des stocks et en un changement des pertes de crédit estimées sur les débiteurs. La Société dispose de liquidités suffisantes pour répondre à tous les besoins d'exploitation dans un avenir prévisible.

En 2021, la demande pour certains de nos produits contre les maladies infectieuses visant à traiter les infections fongiques invasives associées à la COVID-19 a augmenté (voir la section 4 sur les produits des activités ordinaires pour plus de détails). La demande connexe peut être volatile dans l'avenir en fonction des taux de vaccination et d'infection dans les pays où Knight exerce ses activités.

Alors que la majorité des employés de la Société continuent de travailler à distance, notamment en utilisant des canaux de vente numériques, certains territoires ont commencé à organiser des réunions en personne en nombre limité comportant des mesures de sécurité et de protection. La Société a élaboré des protocoles de retour au bureau ou sur le terrain selon chaque pays de manière à se conformer à la réglementation locale, assurant ainsi la sécurité des employés, des patients et des professionnels en soins de santé.

12.7 Risque lié aux marchés émergents

La Société est exposée à des risques supplémentaires liés à l'investissement et à l'exploitation à l'étranger, y compris les marchés émergents. L'exploitation dans de tels marchés comporte des risques financiers, juridiques et politiques inhérents importants. Si Knight ne réussissait pas l'intégration de son acquisition, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités d'exploitation, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie. En

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

outre, les activités des territoires à l'étranger sont exposées à des risques inhérents à la conduite d'activités commerciales à l'étranger, dont la possibilité de nationalisation ou d'expropriation, le contrôle des prix et des taux de change, les fluctuations de la valeur relative des devises, l'instabilité politique et les mesures gouvernementales restrictives.

12.8 Facteurs de risque

Pour une analyse détaillée des facteurs de risque additionnels, se reporter à la dernière notice annuelle de la Société, accessible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Section 13 – Principales informations financières annuelles

Les principales informations qui suivent sont tirées des états financiers annuels de la Société.

	2021	2020	2019
Produits des activités ordinaires	243 478	199 519	47 461
Résultat net	15 675	31 760	18 033
BAlIA ajusté ¹	38 005	16 837	2 827
Résultat de base par action	0,13	0,32	0,10
Résultat dilué par action	0,13	0,32	0,10
Total de l'actif	991 891	1 039 676	1 305 303
Total des passifs non courants	44 571	39 375	39 393

¹ Se reporter à la définition à la section 4.

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires et ne prévoit pas déclarer de dividende dans un proche avenir.

Section 14 – Principales informations financières trimestrielles

	T4-21	T3-21	T2-21	T1-21	T4-20	T3-20	T2-20	T1-20
Produits des activités ordinaires	58 273	73 340	65 796	46 069	55 191	45 239	53 250	45 839
Résultat net	(8 301)	(8 586)	29 004	3 558	8 233	17 492	15 512	(9 477)
BAlIA ajusté	5 696	17 334	9 396	5 580	1 771	4 216	7 653	3 197
RPA								
De base	(0,07)	(0,07)	0,23	0,03	0,06	0,14	0,13	(0,01)
Dilué	(0,07)	(0,07)	0,23	0,03	0,06	0,14	0,13	(0,01)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	149 502	156 029	166 121	382 381	392 225	392 352	566 837	592 578
Total de l'actif	991 891	1 037 614	1 043 647	1 000 795	1 039 676	1 013 963	1 224 748	1 267 135
Total des passifs non courants	44 571	32 464	36 434	35 375	39 375	32 710	33 754	34 304

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 15 – Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant présente un résumé des données sur les actions.

Aux	23 mars 2022	31 décembre 2021
Actions ordinaires	117 025 979	117 783 189
Options sur actions	5 151 533	5 166 130
RSU	111 751	111 751
PSU	215 487	215 487
DSU	29 205	29 205
Bons de souscription	174 228	174 228

¹ Compte non tenu de 176 505 actions achetées dans le cadre de l'OPRCNA, mais non encore annulées au 21 mars 2022.

Le 10 juillet 2020, la Société annonçait que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA (l'« OPRCNA de 2020 »). Aux termes de l'OPRCNA de 2020, Knight peut acheter à des fins d'annulation jusqu'à 10 856 710 actions ordinaires de la Société, soit 10 % du flottant au 6 juillet 2020. L'OPRCNA de 2020 a débuté le 14 juillet 2020 et s'est terminée le 13 juillet 2021.

Le 12 juillet 2021, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA (l'« OPRCNA de 2021 »). Aux termes de l'OPRCNA de 2021, Knight peut acheter à des fins d'annulation jusqu'à 10 267 956 actions ordinaires de la Société, soit 10 % du flottant au 31 décembre 2021. L'OPRCNA de 2021 a commencé le 14 juillet 2021 et prendra fin le 13 juillet 2022 ou à la date à laquelle la Société aura atteint le nombre maximal d'achats dans le cadre de l'OPRCNA, selon la première des deux occurrences. De plus, Knight a conclu une convention avec un courtier visant à faciliter l'acquisition de ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA. Aux termes du RAAA de Knight, le courtier peut acheter des actions ordinaires à des moments où de tels achats seraient normalement interdits en vertu de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction que la Société s'impose.

Date de lancement	État	Nombre total d'actions approuvées aux fins de rachat	Actions achetées	Prix d'achat moyen (\$)	Contrepartie totale en trésorerie (\$)
11 juillet 2019	Achevé	12 053 693	12 053 693	7,14	86 094
14 juillet 2020	Achevé	10 856 710	6 193 169	5,33	32 991
14 juillet 2021	En cours	10 267 956	8 006 682	5,24	41 943

Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de l'avis d'intention de procéder à l'OPRCNA en communiquant par courriel avec la Société, à l'adresse info@gudknight.com, ou par téléphone, au 514-484-4483.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a acheté 12 321 864 (5 748 716 en 2020) actions ordinaires à un prix moyen de 5,23 \$ (6,40 \$ en 2020) pour une contrepartie totale en trésorerie de 64 415 \$ (36 787 \$ en 2020). Après 2021 et jusqu'au 21 mars 2022, la Société a acheté 933 715 actions ordinaires supplémentaires à un prix d'achat moyen de 5,35 \$ pour une contrepartie totale en trésorerie de 4 997 \$.

Section 16 – Utilisation du produit tiré du financement

À ce jour, Knight a dégagé un produit net d'environ 685 000 \$ dans le cadre de cinq appels publics à l'épargne. Dans les prospectus simplifiés liés à ces placements, Knight a indiqué qu'elle avait l'intention d'utiliser une tranche importante du produit net i) aux fins d'acquisitions éventuelles a) pour l'obtention sous licence de droits de distribution de produits

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

pharmaceutiques en vente libre et sur ordonnance et la promotion ciblée de ces produits et b) d'entreprises pharmaceutiques spécialisées dans des marchés de choix à l'étranger, ii) pour financer d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie au Canada et à l'étranger ainsi que pour investir dans les fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie, et iii) le solde, aux fins générales de l'entreprise.

Le 23 décembre 2020, la Société a annoncé qu'elle avait déposé un prospectus préalable de base simplifié qui lui permet d'offrir en vente et d'émettre à l'occasion des actions ordinaires, des reçus de souscription et des titres de créance d'un capital global maximal de 360 000 \$ pendant la période de 25 mois de validité du prospectus préalable de base. À la suite de la transaction GBT, Knight peut accéder à un plus grand nombre de possibilités de croissance, notamment des acquisitions de produits ainsi que des acquisitions de sociétés pharmaceutiques spécialisées en vue de renforcer sa présence panaméricaine (hors États-Unis). Le prospectus préalable de base offre à Knight la souplesse nécessaire en matière de financement sans l'obligation de recourir à cet instrument pour poursuivre des possibilités plus importantes.

Au 31 décembre 2021, Knight avait déployé et investi, ou s'était engagée à déployer et à investir, plus de 900 000 \$ aux fins présentées dans les prospectus, comme il est décrit ci-dessus. Knight prévoit disposer de fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et ses étapes importantes comme il est décrit dans les prospectus.

Section 17 – Versement de dividendes

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires depuis sa création et ne prévoit pas en déclarer dans un avenir prévisible. La politique actuelle de Knight consiste à conserver les bénéfices pour financer l'acquisition et le développement de nouveaux produits et réinvestir dans la croissance de la Société. Toute décision future de verser des dividendes sera prise à la discrétion du conseil d'administration de la Société en fonction de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins en capital et d'autres facteurs semblables que le conseil d'administration jugera pertinents.

Section 18 – Réglementation des prix de certains médicaments

Canada

Tous les médicaments brevetés vendus au Canada faisant partie du portefeuille de produits de Knight sont assujettis à la réglementation des prix par le CEPMB, l'organisme fédéral chargé de veiller à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Pour ce qui est des nouveaux produits brevetés, le prix plafond non excessif au Canada sera fixé par le prix courant du médicament ou le prix médian à l'international de ce même médicament vendu dans un ensemble précis de pays développés de comparaison, si ce prix est inférieur. Autrement, le prix plafond non excessif sera fixé selon le prix courant du médicament et le plafond des prix nationaux des médicaments comparables existants vendus au Canada, si ce prix est inférieur. Pour ce qui est des médicaments brevetés existants, la hausse annuelle des prix ne peut dépasser plus d'un facteur selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par des sociétés pharmaceutiques comme Knight sur une base semestrielle. Le CEPMB pourrait à l'occasion juger que le prix de certains produits brevetés existants ou futurs de Knight est excessif aux termes de sa loi constitutive et des règlements qu'il est chargé d'appliquer en vertu de celle-ci, y compris en matière de hausses de prix, d'évaluation comparative de nouveaux produits et de diminutions du prix le plus élevé dans les pays de référence à l'échelle internationale. Ces déterminations du CEPMB pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de Knight.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le gouvernement fédéral canadien s'est engagé à réduire le coût des médicaments sur ordonnance au Canada. Le 2 décembre 2017, Santé Canada a publié les principales modifications proposées suivantes :

- Modification apportée à la liste de pays de comparaison utilisés pour déterminer les prix plafonds. Les modifications comprennent le retrait des États-Unis (qui affichent généralement les prix les plus élevés à l'échelle internationale) et de la Suisse, ainsi que l'ajout de sept nouveaux pays dont les mandats en matière de protection des consommateurs et la richesse relative sont comparables à ceux du Canada
- Ajout de nouveaux facteurs de réglementation du prix fondés sur des critères économiques pour permettre au CEPMB de fixer le prix d'un médicament en fonction de sa valeur et de son incidence sur le système de soins de santé
- Modification aux dispositions en matière de production de rapports, y compris les rapports visant les renseignements sur les rabais et les remises consentis aux tiers payeurs, comme les régimes d'assurance-médicaments provinciaux

Le 21 août 2019, le gouvernement fédéral a publié les modifications réglementaires définitives régissant le CEPMB. La nouvelle réglementation comprend 11 pays de comparaison et devait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Le 21 novembre 2019, le CEPMB a publié un projet de nouvelles lignes directrices visant la mise en place d'une réglementation finale. Le CEPMB a commencé à solliciter l'avis des parties prenantes ainsi que des membres intéressés du public et a prolongé la période de consultation à l'égard des lignes directrices jusqu'au 14 février 2020. Le CEPMB a publié les lignes directrices définitives le 23 octobre 2020. La prise d'effet de la réglementation modifiée du CEPMB a été retardée en raison de la COVID-19 et elle est désormais prévue pour le 1^{er} juillet 2022.

Les modifications réglementaires pourraient avoir un effet défavorable important sur le prix des médicaments brevetés vendus par la Société au Canada et pourraient nuire à sa capacité d'obtenir des licences et de lancer de nouveaux produits au Canada en raison d'une réglementation des prix plus restrictive.

Amérique latine

Dans certains pays d'Amérique latine, le prix des produits pharmaceutiques est soumis à de nombreuses réglementations gouvernementales, qui peuvent inclure l'imposition de contrôles des prix, de prix de référence et de plafonds de prix, des réductions de prix obligatoires pour lutter contre l'hyperinflation et des limites imposées quant à l'augmentation des prix. Les négociations sur les prix avec les agences gouvernementales, les organismes d'assurance maladie et d'autres acheteurs peuvent se prolonger considérablement après que la Société a reçu l'autorisation de commercialisation d'un produit. Dans certains pays où nos produits ne sont pas remboursés par les OAM, les patients peuvent chercher à avoir accès à ces médicaments par un recours judiciaire. Les retards dans l'approbation des prix et des remboursements peuvent avoir une incidence négative sur les flux de trésorerie et la rentabilité de la Société. En outre, dans certains pays où GBT exerce ses activités, Knight peut être contrainte de réduire ses prix, d'offrir des remises, et de renoncer à certains soldes impayés afin de se conformer aux mesures de contrôle des coûts. L'évolution de la réglementation sur les prix dans les divers pays pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie de Knight et sa rentabilité.

Section 19 – Instruments financiers

La politique de placement de la Société régit les activités d'investissement liées à la trésorerie. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds de titres de capitaux propres, de fonds de titres de créance, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Section 20 – Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la Société se composent des obligations contractuelles et des ententes visant le développement, les ventes, la commercialisation et les droits de distribution de médicaments novateurs. La résiliation de

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

ces arrangements dans le cours normal des activités comprend le transfert efficace des responsabilités et obligations en cours au donneur de licence en vertu d'un calendrier et de modalités qui auront été convenus. Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 31 des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Outre ces obligations et ces engagements contractuels, la Société n'est partie à aucun arrangement hors bilan qui aurait, ou qui serait susceptible d'avoir, à l'heure actuelle ou ultérieurement, une incidence sur la situation financière, l'évolution des produits et des charges, les résultats d'exploitation, les liquidités, les dépenses d'investissement ou les sources de financement de la Société qui sont importantes pour les investisseurs.

Section 21 – Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments novateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des engagements contractuels s'étendant au-delà de la période considérée. Ces engagements sont classés en trois principales catégories : engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat, ainsi qu'engagements de prêt. Les engagements de la Société au 31 décembre 2021 étaient les suivants :

i) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2021, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 17 785 \$ (31 500 \$ au 31 décembre 2020), y compris 1 913 \$ (1 509 \$ US) et 3 113 \$ (2 163 €) (5 952 \$ (4 675 \$ US) et 7 102 \$ (4 500 €) au 31 décembre 2020), peut être puisé sur la durée de vie des fonds (montants établis en fonction des taux de change de clôture).

ii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada ou en Amérique latine. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 322 318 \$, dont 46 224 \$ (36 460 \$ US), 137 299 \$ (98 800 CHF) et 792 \$ (550 €) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence de 1 061 \$ (738 €) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective. Pour les produits qui sont actuellement lancés, la Société s'est engagée à acheter des stocks de 288 980 \$ (787 865 BRL, 65 961 \$ US et 18 793 CHF) au cours des huit prochaines années.

	\$
2021	40 708
2022	48 812
2023	57 849
2024	61 030
2025	49 480
2626 et par la suite	31 101
Total	288 980

De plus, Knight s'est engagée à respecter certaines obligations en matière de dépenses à l'égard de la force de vente et de la commercialisation d'un de ses produits au cours de la période de cinq ans suivant sa commercialisation.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

iii) Engagements de prêts

Aux termes de la convention de financement de Moksha8, Knight s'est engagée à consentir un ou des prêts additionnels totalisant au plus 6 339 \$ (5 000 \$ US) si l'emprunteur respecte certaines cibles de rentabilité prédéfinies.

Section 22 – Transaction entre parties liées

Pharmascience Inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 24 \$ (19 \$ en 2020) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Section 23 – Information sectorielle

La Société a un seul secteur à présenter, soit celui englobant les activités liées au développement, à l'acquisition, à l'achat et la vente de droits sous licence, à la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux. Ceci rend compte de la structure de gestion révisée et de la manière dont le principal décideur opérationnel évalue l'entreprise.

Information géographique

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires par pays, en fonction de l'emplacement du client.

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires				
Brésil	18 133	26 869	97 204	78 708
Colombie	10 057	9 602	43 521	34 817
Argentine	14 707	8 161	42 962	37 847
Reste de l'Amérique latine	11 483	8 435	40 946	33 863
Canada	2 387	1 711	7 700	4 995
Autres ¹	1 506	413	11 145	9 289
Total	58 273	55 191	243 478	199 519

¹ Comprend l'Europe, les États-Unis et d'autres pays.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2021, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du goodwill, des actifs détenus en vue de la vente et des autres créances à long terme, étaient détenus dans les régions suivantes :

Au 31 décembre 2021	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles \$	Immobilisations incorporelles, montant net \$	Goodwill \$	Actifs détenus en vue de la vente \$	Actifs au titre de droits d'utilisation \$	Autres créances à long terme \$
Canada	40	20 155	—	—	232	43 431
Brésil	1 264	30 318	21 446	—	725	—
Argentine	23 411	10 931	13 886	—	2 611	—
Colombie	100	10 889	9 975	1 826	22	—
Uruguay	136	181 244	834	524	179	—
Luxembourg	—	45 286	—	—	—	—
Reste de l'Amérique latine	314	51 476	29 262	—	902	—
Total	25 265	350 299	75 403	2 350	4 671	43 431

Au 31 décembre 2020, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du goodwill, des actifs détenus en vue de la vente et des autres créances à long terme, étaient détenus dans les régions suivantes :

Au 31 décembre 2020	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles \$	Immobilisations incorporelles, montant net \$	Goodwill \$	Actifs détenus en vue de la vente \$	Actifs au titre de droits d'utilisation \$	Autres créances à long terme \$
Canada	106	27 392	—	—	511	41 582
Brésil	1 519	34 986	23 105	—	1 022	—
Argentine	19 966	10 129	11 270	—	1 712	—
Colombie	360	23 509	11 759	2 012	11	—
Uruguay	176	1 481	885	—	261	—
Luxembourg	—	—	—	—	—	—
Reste de l'Amérique latine	—	59 050	30 706	—	518	—
Divers	—	—	—	527	—	—
Total	22 127	156 547	77 725	2 539	4 035	41 582

Section 24 – Principales estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

direction entend appliquer. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations. Les principales estimations et hypothèses comptables de la Société sont présentées à la note 3 de ses états financiers annuels de 2021.

Prises de positions comptables récentes

L'International Accounting Standards Board a publié diverses prises de position ou interprétations des IFRS à l'intention du comité des normes de comptabilité et d'information financière qui seront en vigueur pour les exercices comptables à venir. La Société surveille attentivement les nouvelles normes comptables ainsi que les modifications apportées aux normes existantes et évalue leur incidence, le cas échéant, sur les états financiers consolidés. Aucune des normes publiées à ce jour ne devrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Section 25 – Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société s'est engagée à divulguer, sans délai et de façon exacte et pondérée toute l'information importante qui la concerne et à fournir un accès juste et équitable à cette information. La direction est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») afin d'assurer que l'information utilisée en interne et diffusée à l'extérieur de la Société est complète et fiable. En raison des limites inhérentes à tout système de contrôle, une évaluation des contrôles peut seulement fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes de contrôle et que tous les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, pouvant survenir au sein de la Société ont été détectés. La direction modifie et améliore constamment ses systèmes de contrôle et ses procédures.

Section 26 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société de mettre en œuvre et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquat. La Société a conçu le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis à des fins externes conformément aux IFRS.

Aucune modification n'a été apportée à notre CIIF au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui aurait eu une incidence significative, ou qui serait raisonnablement susceptible d'en avoir une sur celui-ci.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la direction a évalué la conception et l'efficacité du fonctionnement de son CIIF au sens du Règlement 52-109. L'évaluation a été faite en interne par la Société selon les critères établis dans le document « Internal Control-Integrated Framework » publié par le COSO. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que le CIIF avait été conçu de façon appropriée et aucune faiblesse significative ou déficience importante n'a été relevée au 31 décembre 2021.

Tous les contrôles, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes, y compris la possibilité d'erreurs humaines et le contournement des contrôles ou des procédures. Par conséquent, rien ne garantit que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le CIIF puissent éviter toutes les erreurs ou toutes les fraudes.

États financiers consolidés annuels audités

Thérapeutique Knight Inc.
31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Thérapeutique Knight inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Thérapeutique Knight inc.** et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2021 et 2020, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.



Question clé de l'audit**Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit*****Évaluation des placements dans des fonds détenus à la juste valeur***

Au 31 décembre 2021, la valeur comptable des placements dans des fonds s'élevait à 151,4 millions de dollars. Comme il est décrit aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés, la Société investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie qui sont classés comme des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») et classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, la juste valeur étant évaluée à l'aide de données non observables. La Société utilise la valeur liquidative fournie par les fonds pour comptabiliser ses placements à la juste valeur et exerce son jugement pour établir si la valeur liquidative représente la juste valeur ou si d'autres ajustements à la valeur liquidative doivent être comptabilisés. Compte tenu de l'importance des placements dans des fonds et du montant des profits latents nets comptabilisés au compte de résultat consolidé, ainsi que du caractère subjectif de l'évaluation de la juste valeur, nous avons déterminé que l'évaluation des placements dans des fonds constituait une question clé de l'audit.

Nos procédures d'audit ont compris, entre autres, ce qui suit :

- Nous avons obtenu une confirmation externe de la valeur liquidative auprès des gestionnaires des fonds et effectué le rapprochement des confirmations et de la valeur liquidative utilisée par la Société à la fin de l'exercice.
- Nous avons évalué le caractère raisonnable de l'évaluation par la direction de la valeur liquidative représentant la juste valeur en examinant les informations fournies par les gestionnaires des fonds, y compris les détails concernant les placements sous-jacents et les variations des placements d'un trimestre à l'autre, et corroboré les informations auprès de sources externes lorsqu'elles étaient disponibles.
- Nous avons évalué le caractère raisonnable des ajustements apportés par la Société à la valeur liquidative présentée par les gestionnaires des fonds, comme décrit ci-dessus, au moyen des informations publiques se rapportant aux sociétés dans lesquelles ces fonds investissent, lorsqu'elles étaient disponibles, ou d'informations obtenues auprès des gestionnaires des fonds comme décrit ci-dessus.
- Nous avons testé les opérations d'appels de fonds et de distributions de fonds effectuées au cours de l'exercice en les rapprochant aux décaissements ou aux encaissements.
- Nous avons évalué l'exactitude historique des estimations de la valeur liquidative effectuées au cours des exercices précédents en comparant l'estimation de l'exercice précédent aux états financiers audités des fonds publiés après la publication des états financiers consolidés audités de la Société.
- Nous avons évalué les informations fournies par la direction dans les notes des états financiers consolidés sur les jugements significatifs liés à cette question.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.



Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations significatives, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Georgia Tournas.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 23 mars 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123806

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	Notes	2021	2020
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	85 963	229 592
Titres négociables	8	63 539	147 316
Créances clients	9	55 388	62 515
Autres débiteurs	10	5 056	12 413
Stocks	11	72 397	56 505
Charges payées d'avance et dépôts		2 165	2 214
Autres actifs financiers courants	16, 17	13 491	34 431
Impôts sur le résultat à recevoir		6 970	7 115
Total des actifs courants		304 969	552 101
Titres négociables	8	—	15 317
Charges payées d'avance et dépôts		3 046	4 208
Actifs au titre de droits d'utilisation	12	4 671	4 035
Immobilisations corporelles	13	25 265	22 127
Immeubles de placement		1 457	1 539
Immobilisations incorporelles	14	350 299	156 547
Goodwill	15	75 403	77 725
Autres actifs financiers	16, 17	178 952	159 524
Actifs d'impôt différé	24	2 048	2 432
Autres créances à long terme	19	43 431	41 582
		684 572	485 036
Actifs détenus en vue de la vente		2 350	2 539
Total de l'actif		991 891	1 039 676

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	Notes	2021	2020
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	20	65 309	44 512
Obligations locatives	12	1 614	1 875
Autres passifs		1 989	1 291
Emprunts bancaires	18	26 662	51 770
Impôts sur le résultat à payer		7 073	13 559
Autres soldes à payer		2 655	1 053
Total des passifs courants		105 302	114 060
Fournisseurs et charges à payer	20	281	316
Obligations locatives	12	3 417	2 543
Emprunt bancaire	18	9 265	—
Autres soldes à payer		19 235	14 900
Passifs d'impôt différé	24	12 373	21 616
Total du passif		149 873	153 435
Capitaux propres			
Capital social	22 i)	628 854	694 351
Bons de souscription	21 iv)	117	117
Surplus d'apport		21 776	18 731
Cumul des autres éléments du résultat global	22	(376)	(1 503)
Résultats non distribués		191 647	174 545
Total des capitaux propres		842 018	886 241
Total du passif et des capitaux propres		991 891	1 039 676

Engagements (note 31)

Voir les notes ci-jointes.

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	Notes	2021	2020
Produits des activités ordinaires		243 478	199 519
Coût des produits vendus		128 066	117 829
Marge brute		115 412	81 690
Charges			
Ventes et commercialisation		37 217	35 585
Charges administratives		37 159	38 845
Recherche et développement		12 692	11 725
Amortissement des immobilisations incorporelles	14	41 176	25 535
Dépréciation des immobilisations incorporelles	14	—	656
Perte d'exploitation		(12 832)	(30 656)
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti		(2 446)	(9 112)
Autres produits d'intérêts		(4 936)	(5 210)
Charge d'intérêts		3 618	3 398
Autres produits		(128)	(169)
Profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	16	(18 944)	(48 060)
Profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	16 iii)	—	(12 072)
Profit réalisé à la vente d'un actif détenu en vue de la vente		—	(2 948)
Profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions	21 iii)	—	(4 168)
Perte de change		3 737	14 156
(Profit lié) perte liée à l'hyperinflation		(423)	1 444
Résultat avant impôt sur le résultat		6 690	32 085
Impôt sur le résultat			
Exigible	24	(1 349)	2 337
Différé	24	(7 636)	(2 012)
(Recouvrement) charge d'impôt		(8 985)	325
Résultat net de l'exercice		15 675	31 760
Attribuable aux :			
Actionnaires de la Société		15 675	42 067
Participations ne donnant pas le contrôle		—	(10 307)
Attribuables aux actionnaires de la Société			
Résultat net de base par action	25	0,13	0,32
Résultat net dilué par action	25	0,13	0,32
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation			
De base	25	124 480 259	131 783 255
Dilué	25	124 521 641	131 985 025

Voir les notes ci-jointes.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
Résultat net de l'exercice	15 675	31 760
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	850	(22 427)
Éléments classés de façon permanente en autres éléments du résultat global :		
Profit net (perte nette) sur les placements dans des titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt de 137 \$ (2020 : 90 \$)	277	(65)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	1 127	(22 492)
Total du résultat global de l'exercice	16 802	9 268
Attribuable aux :		
Actionnaires de la Société	16 802	28 920
Participations ne donnant pas le contrôle	—	(19 652)

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société									
		Capital	Bons de	Surplus	Cumul des	Résultats non	Total	Participations	Total des
Notes	social	souscription	d'apport	autres	éléments du	distribués		ne donnant	capitaux
				résultat	global			pas le	propres
				global				contrôle	
Solde au 1^{er} janvier 2020		723 832	785	16 463	17 405	52 246	810 731	104 375	915 106
Résultat net		—	—	—	—	42 067	42 067	(10 307)	31 760
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(13 147)	—	(13 147)	(9 345)	(22 492)
Résultat global		—	—	—	(13 147)	42 067	28 920	(19 652)	9 268
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	21 ii)	—	—	1 950	—	—	1 950	—	1 950
Émission en vertu du régime d'options sur actions		945	—	(350)	—	—	595	—	595
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	21 ii)	275	—	—	—	—	275	—	275
Actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	21 iii)	(30 701)	—	—	—	(10 252)	(40 953)	—	(40 953)
Acquisition d'actions dans le cadre d'une offre publique d'achat obligatoire		—	—	—	(5 761)	90 484	84 723	(84 723)	—
Bons de souscription échus et remis	21 iv)	—	(668)	668	—	—	—	—	—
Solde au 31 décembre 2020		694 351	117	18 731	(1 503)	174 545	886 241	—	886 241
Solde au 1^{er} janvier 2021		694 351	117	18 731	(1 503)	174 545	886 241	—	886 241
Résultat net		—	—	—	—	15 675	15 675	—	15 675
Autres éléments du résultat global		—	—	—	1 127	—	1 127	—	1 127
Résultat global		—	—	—	1 127	15 675	16 802	—	16 802
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	21 ii)	—	—	3 045	—	—	3 045	—	3 045
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	21 ii)	345	—	—	—	—	345	—	345
Actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	21 iii)	(65 842)	—	—	—	1 427	(64 415)	—	(64 415)
Solde au 31 décembre 2021		628 854	117	21 776	(376)	191 647	842 018	—	842 018

Voir les notes ci-jointes.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		15 675	31 760
Ajustements rapprochant le résultat net aux flux de trésorerie d'exploitation :			
Recouvrement d'impôt différé		(7 636)	(2 012)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	21 ii)	3 045	1 950
Amortissements		47 915	32 075
Perte à la cession et dépréciation d'immobilisations incorporelles		496	656
Profit net sur les instruments financiers	16	(18 944)	(48 060)
Profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	16 iii)	—	(12 072)
Profit réalisé à la vente d'un actif détenu en vue de la vente		—	(2 948)
Profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions	21 iii)	—	(4 168)
Charge d'intérêts		3 618	3 398
Perte de change latente		2 881	9 429
(Profit lié) perte liée à l'hyperinflation		(423)	1 444
Autres ajustements		—	(81)
		46 627	11 371
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement et d'autres éléments	28	(2 009)	(23 576)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		44 618	(12 205)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'actions dans le cadre d'une offre publique d'achat obligatoire		—	(170 855)
Achats de titres négociables		(47 892)	(37 778)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(220 351)	(15 289)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(3 832)	(5 378)
Exercice de bons de souscription		—	—
Prêts consentis		—	(7 364)
Acquisition de placements dans des titres de capitaux propres et d'instruments dérivés		—	(397)
Placement dans des fonds	16 iv)	(16 429)	(15 766)
Produit tiré de la vente d'un actif détenu en vue de la vente		—	77 000
Produit à l'échéance de titres négociables		146 986	237 263
Produit tiré du remboursement des prêts consentis	16 i)	2 684	7 802
Produit tiré de la cession de placements dans des titres de capitaux propres	16 ii)	2 624	2 987
Produit tiré de la distribution de fonds	16 iv)	30 931	29 128
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(105 279)	101 353
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit tiré de l'exercice d'options sur actions		—	595
Produit tiré des cotisations versées au régime d'achat d'actions	21	297	231
Produit tiré d'emprunts bancaires		9 423	24 581
Rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	21 iii)	(64 415)	(36 787)
Remboursement du capital aux termes des obligations locatives	12	(3 016)	(3 139)
Remboursement du capital aux termes des emprunts bancaires		(20 599)	(14 714)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(78 310)	(29 233)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		(138 971)	59 916
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		229 592	174 268
Écart de conversion, montant net		(4 658)	(4 592)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		85 963	229 592
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :			
Intérêts reçus		9 727	16 012
Intérêts payés		(2 636)	(1 969)
Impôts payés, montant net		(8 569)	(6 644)

Voir les notes ci-jointes.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Société
60P	60° Pharmaceuticals LLC
Crescita	Crescita Therapeutics Inc.
GBT	Biotoscana Investments Inc.
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Medexus	Medexus Inc.
Medimetriks	Medimetriks Pharmaceuticals Inc.
Moksha8	Moksha8, Inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.
NEMO II	New Emerging Medical Opportunities Fund II Ltd.

Abréviation	Devise
ARS	Peso argentin
BOB	Boliviano
BRL	Réal
\$ CA ou \$	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
COP	Peso colombien
€	Euro
MXN	Peso mexicain
PEN	Nuevo sol
PYG	Guaraní
USD ou \$ US	Dollar américain

Abréviation	Autre
AF	Actif financier
ARC	Agence du revenu du Canada
BEP	Bon d'évaluation prioritaire
CAÉRG	Cumul des autres éléments du résultat global
CDB	Certificats de dépôt brésiliens
CDI	Certificados de Depósitos Interfinanceiros (taux interbancaire brésilien)
CII	Crédits d'impôt à l'investissement
DBRS	Dominion Bond Rating Service
États financiers annuels	États financiers consolidés annuels audités
FDA	Food and Drug Administration (États-Unis)
IFRS	Normes internationales d'information financière
JV	Juste valeur
JVAERG	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Abréviation	Autre
JVM	Juste valeur marchande
JVMP	Juste valeur moyenne pondérée
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net
OPRCNA	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
PAPE	Premier appel public à l'épargne
PI	Propriété intellectuelle
PMV	Provision pour moins-value
PNM	Présentation de nouveau médicament
R&D	Frais de recherche et de développement
RAAA	Régime d'achat automatique d'actions
RS&DE	Recherche scientifique et développement expérimental
S&P	Standard and Poor's
Selic	Taux d'intérêt de la politique monétaire utilisé par la Banque centrale du Brésil
UAD	Unité d'action différée
UAP	Unité d'action liée à la performance
UAR	Unité d'action restreinte
UGT	Unité génératrice de trésorerie

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Description des activités

Knight a été constituée le 1^{er} novembre 2013 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est une société pharmaceutique spécialisée et sa principale activité commerciale a trait à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la fabrication, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger. Le siège social de la Société est situé au 3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055, Montréal (Québec) H3Z 3B8. Knight est inscrite à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ».

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été préparés selon les IFRS. Les méthodes présentées plus loin ont été appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 23 mars 2022.

Incidence de la pandémie de COVID-19

La nature sans précédent de la pandémie de COVID-19 a eu, et continue d'avoir, des répercussions sur l'économie mondiale. La pandémie de COVID-19 et les réactions des gouvernements, des participants du secteur privé et du public dans le but de contenir la propagation du virus COVID-19 ou de remédier à ses conséquences ont eu des effets directs et indirects importants sur les entreprises et le commerce. Ces perturbations comprennent, notamment, l'interruption des chaînes d'approvisionnement, la déstabilisation de la main-d'œuvre, le ralentissement des activités transactionnelles et la mise en veilleuse de la production.

L'économie mondiale a, malgré quelques contretemps, amorcé sa relance, et une distribution des vaccins à plus grande échelle devrait favoriser un regain d'activité économique. Cependant, les cas de COVID-19 continuent d'augmenter dans de nombreuses régions du monde où les taux de vaccination restent faibles et où de nouvelles souches de variants plus contagieux de la COVID-19 sont apparues, ce qui entraîne le maintien des restrictions. Malgré le déploiement des vaccins, la Société continue de constater une variabilité importante des niveaux de vaccination dans l'ensemble de ses territoires. Jusqu'à présent, la Société a été en mesure de poursuivre ses activités sans trop de perturbations dans l'approvisionnement et la fabrication. Cependant, les incertitudes quant à l'ampleur et à la durée de la pandémie de COVID-19, la mesure dans laquelle elle aura une incidence sur l'estimation des résultats financiers futurs de la Société, les conditions macroéconomiques à l'échelle mondiale, notamment sur les taux d'intérêt, le taux d'emploi, les dépenses des consommateurs, la couverture pour les soins de santé, l'étendue de la distribution des vaccins, leur efficacité pour prévenir la propagation de la COVID-19 (y compris les souches de variants), la rapidité du déconfinement et de la reprise prévue, et les réactions des gouvernements et des entreprises face à la pandémie, y compris toute nouvelle fermeture envisagée ou le renouvellement des restrictions imposées, ont rendu plus difficile l'établissement de ces estimations, notamment celles portant sur la provision pour obsolescence des stocks, les pertes de crédit attendues et la valeur comptable des actifs financiers, des immobilisations corporelles, du goodwill, des immobilisations incorporelles et des actifs d'impôt différé. Les résultats réels peuvent différer de manière significative des estimations de la Société, en raison de la COVID-19. La direction n'est pas en mesure de prédire quelle sera l'incidence de la pandémie de COVID-19 à l'avenir en raison de nombreuses incertitudes, notamment la gravité de la maladie et de ses variants, la durée de la pandémie, les mesures qui pourraient être prises par les autorités gouvernementales, ainsi que les répercussions sur les opérations commerciales et la chaîne d'approvisionnement. La direction continuera de surveiller et d'évaluer l'incidence de la pandémie sur ses jugements, estimations, méthodes comptables et montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés annuels audités.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2021, la Société a évalué les répercussions possibles de la COVID-19 sur ses résultats financiers. La Société a soumis ses autres actifs financiers, ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles et son goodwill à des tests de dépréciation, et aucun changement n'a été apporté à leur valeur comptable pour la période de présentation de l'information financière relativement à la COVID-19.

2.2 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de Thérapeutique Knight inc. et de toutes ses filiales. Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prend fin.

Les modifications apportées à la participation de la Société dans une filiale qui n'entraînent pas un changement de contrôle sont comptabilisées à titre de transactions portant sur les capitaux propres sans incidence sur le résultat net ou les autres éléments du résultat global.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, notamment :

Nom	Territoire de constitution	2021 %
11718991 Canada Inc.	Canada	100 %
Knight Therapeutics International S.A. ¹	Uruguay (zone franche)	100 %
Knight Therapeutics (USA) Inc.	Delaware, États-Unis	100 %
Biotoscana Investments S.A. ^{2, 3}	Luxembourg	99,9 %

¹Auparavant Knight Therapeutics (Barbados) Inc.

²Biotoscana Investments S.A. détient directement et indirectement 23 sociétés, dont 6 sont des sociétés de placement, 3 sont des sociétés inactives et 14 sont des sociétés exerçant leurs activités sous les dénominations LKM, United Medical et Biotoscana dans 10 pays en Amérique latine.

³En février 2022, la Société a acquis la participation résiduelle de 0,1 % dans Biotoscana Investments S.A.

La totalité des opérations, soldes, produits des activités ordinaires et charges importants intersociétés est éliminée à la consolidation. Les états financiers des filiales couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société et sont préparés suivant des méthodes comptables cohérentes.

2.3 Résumé des principales méthodes comptables

Information financière dans les économies hyperinflationnistes

En juillet 2018, la fédération argentine des conseils professionnels en sciences économiques (FACPCE) a publié un communiqué soulignant que, à compter du 1^{er} juillet 2018, les entités qui présentent leur information financière selon les IFRS devaient appliquer un ajustement pour tenir compte de l'inflation puisque les conditions applicables à une telle application étaient remplies.

IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*, a été appliquée aux présents états financiers consolidés étant donné que les filiales argentines de la Société (les « filiales argentines ») utilisent le peso argentin comme monnaie fonctionnelle. Selon IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés sur la base d'un indice général des prix approprié pour refléter les effets de l'inflation, et doivent être exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période de présentation de l'information financière. Pour évaluer l'effet de l'inflation sur sa situation financière et ses résultats, la Société a choisi d'utiliser l'indice des prix de détail (l'Indice de Precios al Consumidor ou « IPC »). Au 31 décembre 2021, l'IPC s'élevait à 7 729 (5 124 en 2020), soit une hausse de 51 % par rapport à celui au 31 décembre 2020.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Tous les éléments figurant au bilan des filiales argentines doivent être classés en éléments monétaires et non monétaires. Les éléments monétaires sont des unités monétaires détenues et des éléments d'actif et de passif devant être reçus ou payés sous la forme d'un nombre d'unités monétaires déterminé ou déterminable. Ces éléments monétaires ne sont pas retraités parce qu'ils sont déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur. En période d'inflation, une entité qui détient davantage d'actifs monétaires que de passifs monétaires perd du pouvoir d'achat et une entité dont les passifs monétaires dépassent les actifs monétaires gagne du pouvoir d'achat, dans la mesure où les actifs et passifs ne sont pas liés à un niveau de prix. Le profit ou la perte sur la position monétaire nette est inclus dans le compte de résultat consolidé à titre de « profit lié (perte liée) à l'hyperinflation ».

Les actifs et passifs non monétaires (éléments qui ne sont pas déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur) sont retraités en appliquant l'indice pertinent. Après le retraitement des actifs non monétaires selon IAS 29, il faut évaluer si le montant retraité de l'actif est susceptible d'excéder sa valeur recouvrable. De plus, l'application d'IAS 29 entraîne la création d'écarts temporaires, étant donné que la valeur comptable des actifs non monétaires est ajustée en fonction de l'inflation, mais qu'aucun ajustement équivalent n'est effectué à des fins fiscales; un tel écart temporaire donne donc lieu à un passif d'impôt différé qui doit être comptabilisé en résultat.

Les résultats et la situation financière des filiales argentines, qui ont pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie hyperinflationniste, sont tout d'abord retraités conformément à IAS 29, puis convertis dans la monnaie de présentation.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué comme étant le total de la contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. La contrepartie d'acquisition est attribuée aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris en fonction de la juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque regroupement d'entreprises, la Société choisit d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise à la juste valeur ou selon la quote-part des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Les coûts d'acquisition sont passés en charge à mesure qu'ils sont engagés et inclus dans les charges administratives.

Lorsque la Société acquiert une entreprise, elle évalue les actifs financiers acquis et les passifs financiers repris afin de les classer et de les désigner adéquatement conformément aux conditions contractuelles, au contexte économique et aux conditions pertinentes à la date d'acquisition. Les résultats des entreprises acquises au cours de la période de présentation de l'information sont intégrés au périmètre de consolidation des états financiers consolidés à compter de la date à partir de laquelle le contrôle est acquis.

Le goodwill, soit l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant comptabilisé au titre de la participation ne donnant pas le contrôle sur les actifs nets identifiables acquis et les passifs repris, est évalué initialement au coût. Si la juste valeur des actifs nets acquis est supérieure au total de la contrepartie transférée, le profit est comptabilisé en résultat net.

Tout goodwill découlant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger et les ajustements de juste valeur de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition sont considérés comme des actifs et passifs de l'établissement à l'étranger, évalués selon la monnaie fonctionnelle respective, et sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Par suite de la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût, moins le cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté, à compter de la date d'acquisition, à chacune des UGT de la Société qui devrait bénéficier du regroupement, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités.

Une UGT correspond au plus petit groupe d'actifs identifiables qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsque le goodwill est affecté à une UGT et qu'une partie des activités de cette unité est cédée, le goodwill se rapportant à cette partie cédée est inclus dans la valeur comptable des activités au moment de déterminer le profit ou la perte découlant de la cession. Le goodwill cédé dans ces circonstances est évalué selon la valeur relative des activités cédées et de la partie de l'UGT conservée.

La Société réalise des tests de dépréciation du goodwill annuellement, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué dépasse sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est évaluée selon la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les pertes de valeurs du goodwill ne font pas l'objet de reprises.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en \$ CA, la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société mère.

Les résultats et la situation financière des filiales argentines, qui ont pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie hyperinflationniste, sont tout d'abord retraités conformément à IAS 29, puis convertis dans la monnaie de présentation à l'aide du taux de change à la date de clôture de la période considérée.

b) Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées par la Société et ses filiales au taux de change en vigueur à la date de la transaction (afin de les convertir dans leur monnaie fonctionnelle respective). À la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de la période. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les profits et pertes de change découlant de la conversion des éléments en monnaie étrangère sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Pour ce qui est des filiales qui utilisent une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société mère, au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs d'établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les écarts entraînés par la conversion des comptes à des fins de consolidation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes actuels auprès des banques et des institutions semblables et les placements très liquides ayant des échéances initiales d'au plus trois mois. Ils sont facilement convertibles en montants de trésorerie connus et comportent un risque minime de fluctuation de valeur.

Titres négociables

Les titres négociables se composent de titres liquides dont la valeur ne risque pas de changer de façon notable. Les titres négociables sont d'abord évalués à la juste valeur. La juste valeur des titres négociables est obtenue au moyen des techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables. Les titres négociables seront évalués ultérieurement à leur coût amorti, fondé sur des calendriers d'amortissement établis à l'origine. Ils sont classés comme étant courants s'ils viennent à échéance au cours de l'exercice ou si leur réalisation est prévue dans tout au plus 12 mois.

Stocks

Les stocks, qui comprennent les matières premières, les articles de conditionnement, les produits en cours et les produits finis, sont évalués au plus faible du coût (coût moyen) et de la valeur nette de réalisation. Pour ce qui est des stocks d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés dans la méthode comptable relative à l'information financière dans les économies hyperinflationnistes. Le coût des stocks fabriqués comprend le coût des matières premières, le coût direct de la main-d'œuvre, les coûts indirects répartis et le coût d'acquisition des produits finis. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables.

Actifs détenus en vue de la vente

La Société classe les actifs non courants comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement au moyen d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Les actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les coûts de la vente sont les coûts marginaux directement attribuables à la cession d'un actif, à l'exclusion des charges financières et de la charge d'impôt sur le résultat.

Le critère de classement « détenu en vue de la vente » n'est satisfait que lorsque la vente est hautement probable et que l'actif destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. Les mesures requises pour réaliser la vente devraient indiquer qu'il est improbable que la vente fasse l'objet de changements importants ou que la décision de vendre soit révoquée. La direction doit s'être engagée à l'égard d'un plan de vente de l'actif et la vente devrait normalement être réalisée dans l'année suivant le classement.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Instruments financiers

Comptabilisation initiale

Le classement des instruments financiers de la Société est comme suit :

Classement	Instruments financiers	Description
Actifs financiers évalués au coût amorti	Trésorerie	Soldes de trésorerie auprès de banques
	Équivalents de trésorerie	Placements très liquides facilement convertibles en montants de trésorerie connus
	Titres négociables	Placements liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie
	Créances clients et intérêts à recevoir	Montants reçus de clients et de tierces parties
	Prêts et autres débiteurs	Prêts consentis, débiteures et créances à court et à long terme
Actifs financiers à la JVRN	Instruments dérivés	Bons de souscription, options sur actions et autres instruments
	Placements dans des fonds	Fonds de capital-risque comportant des titres de capitaux propres et de créance consacrés aux sciences de la vie
	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées acquis en vue de leur vente
	Prêts et autres débiteurs	Prêts consentis, débiteures, instruments hybrides et créances à long terme
Actifs financiers évalués à la JVAERG (aucun recyclage)	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées acquis à des fins stratégiques
Classement	Instruments financiers	Description
Passifs financiers évalués au coût amorti	Fournisseurs et charges à payer	Montants à payer aux fournisseurs et tiers
	Emprunts bancaires	Dettes auprès d'institutions financières
	Autres soldes à payer	Obligation à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte de cibles précises comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Critères du classement des actifs financiers

La Société analyse individuellement chaque prêt consenti et chaque placement dans des titres de capitaux propres. L'analyse et le classement reposent sur les critères suivants :

Classement	Critères
<i>Prêts et autres débiteurs, et placements dans des fonds</i>	
Coût amorti	<ul style="list-style-type: none"> • La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. • Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.
JVAERG (avec recyclage)	<ul style="list-style-type: none"> • La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique selon lequel les actifs sont gérés pour atteindre un objectif précis par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers. • Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.
JVRN	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les prêts consentis et les placements dans des fonds qui ne sont pas évalués au coût amorti ou à la JVAERG sont obligatoirement évalués à la JVRN.
<i>Placements dans des titres de capitaux propres</i>	
JVRN	<ul style="list-style-type: none"> • Placement acquis en vue de sa vente; ou • Indications d'un profil de prise de profits à court terme à l'égard d'instruments semblables.
JVAERG (aucun recyclage)	<ul style="list-style-type: none"> • Placement essentiellement effectué pour en tirer un avantage autre que financier, comme une alliance stratégique ou un placement stratégique.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Évaluation

Après le classement au coût amorti, à la JVRN ou à la JVAERG, la Société applique les méthodes suivantes pour l'évaluation initiale et les évaluations ultérieures pour chaque période de présentation.

Classement	Évaluation initiale	Évaluation ultérieure	Variations de la juste valeur
Actifs financiers			
Coût amorti	Juste valeur à la date de transaction, déduction faite de la perte de crédit attendue	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsque réalisés ou dépréciés. Les intérêts au titre de la désactualisation sur les prêts sont comptabilisés à titre de « produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti » au compte de résultat consolidé.
JVRN	Juste valeur à la date de transaction	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le cours de marché, s'il est disponible Réévalués selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation si le cours de marché n'est pas disponible	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé à titre de « perte nette (profit net) sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net »
JVAERG (aucun recyclage)	Juste valeur à la date de transaction	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le cours de marché, s'il est disponible Réévalués selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation si le cours de marché n'est pas disponible	Comptabilisés dans l'état du résultat global consolidé Aucun recyclage des montants de l'état du résultat global au compte de résultat n'est effectué à la cession de l'actif financier.
Passifs financiers			
Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Les intérêts au titre de la désactualisation sont comptabilisés dans la « charge d'intérêts » au compte de résultat consolidé.
JVRN	Juste valeur	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé à titre de « perte nette (profit net) sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net »

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Profit au jour 1 à l'évaluation initiale

Si la Société détermine que la juste valeur d'un instrument financier au moment de la comptabilisation initiale diffère du prix de transaction, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. Autrement, l'écart est reporté et comptabilisé comme suit :

- Profit ou perte dans le compte de résultat amorti selon la méthode linéaire sur la durée des actifs financiers classés à la JVRN
- Profit ou perte dans le compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour ce qui est des actifs classés au coût amorti
- Profit ou perte dans l'état du résultat global pour ce qui est des actifs financiers classés à la JVAERG lorsqu'il survient un changement dans l'un des facteurs que les intervenants du marché prendraient en compte pour fixer le prix de l'actif

Dépréciation d'actifs financiers

La Société comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. Chaque date de clôture, la correction de valeur de l'actif financier est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sauf dans le cas des actifs suivants pour lesquels la correction de valeur est évaluée au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir :

- Placements dans des titres négociables présentant un risque de crédit faible à la date de clôture dont la note de risque de crédit correspond à celle de la catégorie de titres de première qualité
- Autres actifs financiers pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale

La Société applique la méthode simplifiée pour les créances clients, ce qui permet d'utiliser la perte de crédit attendue pour la durée de vie pour tenir compte de la probabilité de défaillance sur la durée de vie attendue de l'actif financier. La perte de crédit attendue pour les 12 mois à venir ne tient compte que des cas de défaillance qui pourraient survenir au cours de l'exercice suivant la date de clôture.

La Société utilise une matrice de calcul pour déterminer les pertes de crédit attendues liées aux créances clients. Les taux de dotation sont établis en fonction du nombre de jours en souffrance, en tenant compte de l'emplacement des clients et de leur facteur de risque. La matrice de calcul est initialement fondée sur l'historique des taux de défaillance observés de la Société, puis elle est évaluée et mise à jour ultérieurement en fonction des informations prospectives et des nouveaux renseignements.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et peut être rattaché à un événement ultérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les actifs financiers évalués à la JVRN et à la JVAERG (aucun recyclage) ne font pas l'objet de tests de dépréciation.

Décomptabilisation

Un actif financier (ou, le cas échéant, une partie d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) ou passif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits de recevoir ou les obligations de décaisser les flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif sont échus ou acquittés;
- la Société a transféré ses droits de recevoir ou ses obligations de décaisser les flux de trésorerie au titre de l'actif ou du passif.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Hiérarchie des justes valeurs

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon une technique d'évaluation :

Niveaux	Description	Type d'instruments financiers normalement classé à ce niveau
Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques	Placements dans des titres de capitaux propres ¹
Niveau 2	Autres techniques d'évaluation selon lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables	Équivalents de trésorerie Titres négociables Placements dans des titres de capitaux propres ²
Niveau 3	Techniques utilisant des données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché	Placements dans des titres de capitaux propres ³ Placements dans des fonds Prêts et autres débiteurs Instruments dérivés Emprunts bancaires

¹ Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés actifs.

² Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés inactifs.

³ Titres de sociétés fermées.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition au risque de marché. À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et consigne officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui sous-tendent la couverture. La documentation comprend l'identification de l'instrument de couverture, l'élément couvert ou la transaction couverte, la nature du risque couvert et la manière dont l'entité évaluera l'efficacité des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et elles sont évaluées de façon continue pour déterminer si elles ont été effectivement hautement efficaces durant toutes les périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles les couvertures ont été désignées.

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite réévalués à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisés directement au compte de résultat, sauf pour la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie, qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est sorti et porté au compte de résultat sous le même poste que l'élément couvert au cours de la période où les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net. Lorsqu'une transaction prévue couverte conduit à comptabiliser ultérieurement un actif non financier ou un passif non financier, le profit ou la perte sur l'instrument dérivé est sorti du CAÉRG et porté au coût initial ou à la valeur comptable de l'actif ou du passif.

Les instruments dérivés sont présentés à titre d'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive, et à titre de passifs financiers lorsque la juste valeur est négative.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Actifs au titre de droits d'utilisation

La Société comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés sont amortis selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité estimative et la durée du contrat de location.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût historique diminué du cumul des amortissements ou du cumul des pertes de valeur, ou des deux, le cas échéant. Pour ce qui est des immobilisations corporelles d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés dans la méthode comptable relative à l'information financière dans une économie hyperinflationniste. Le coût historique comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des éléments. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat net consolidé pendant la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

La Société répartit le montant initialement comptabilisé à l'égard d'un élément des immobilisations corporelles en fonction des composantes importantes et les amortit individuellement. L'amortissement des composantes importantes est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, comme suit :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Construction	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	De 5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	10 ans
Autre	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte

À la sortie d'une immobilisation corporelle, le coût et le cumul des amortissements et des pertes de valeur liés à l'immobilisation en question sont sortis des états financiers consolidés et le montant net, déduction faite de tout produit, est porté au compte de résultat consolidé.

La Société réexamine périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, si bien que leur durée d'utilité peut être ajustée en conséquence.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, y compris les coûts de transaction. Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle reflète les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'immeuble de placement dans les conditions actuelles du marché à la date de clôture. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur des immeubles de placement sont portés au compte de résultat consolidé au cours de la période où ils surviennent.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les immeubles de placement sont décomptabilisés à leur sortie (c.-à-d. à la date à laquelle celui qui l'obtient en acquiert le contrôle) ou lorsque leur utilisation cesse de manière permanente et qu'aucun avantage économique futur n'est attendu de la cession. La différence entre le produit net qui résulte de la sortie et la valeur comptable de l'actif est comptabilisée en résultat net au cours de la période de décomptabilisation. Pour déterminer le montant de la contrepartie découlant de la décomptabilisation d'un immeuble de placement, la Société tient compte des effets de la contrepartie variable, de l'existence d'une composante financement importante, de la contrepartie autre qu'en trésorerie et de la contrepartie payable à l'acquéreur (le cas échéant).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Pour ce qui est des immobilisations corporelles d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés dans la méthode comptable relative à l'information financière dans une économie hyperinflationniste. Les immobilisations incorporelles sont composées des droits de licence, de la propriété intellectuelle (droits rattachés aux produits pharmaceutiques, connaissances techniques brevetées ou non brevetées, marques de commerce) et des coûts liés aux logiciels. En outre, dans de nombreux cas, les conventions de licence liées à des produits comprennent des paiements contractuels en fonction de la réalisation d'étapes précises liées à la réglementation ou aux ventes. Ces paiements d'étape font partie de la contrepartie totale à verser pour les droits de licence. Par conséquent, au moment où la Société conclut de telles conventions, la probabilité d'obtenir ces paiements est analysée et une approche de probabilité est utilisée pour déterminer la juste valeur de tout paiement futur qui est inscrit à l'actif. La Société réévalue les probabilités utilisées à chaque période de présentation de l'information financière et toute modification aura une incidence sur les immobilisations incorporelles et les autres soldes à payer.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée du contrat, la durée de vie du brevet ou la durée d'utilité attendue du produit, selon la période la plus courte, une fois qu'il est disponible à la commercialisation. Ces durées d'amortissement s'échelonnent de 3 à 10 ans. La Société passe en revue périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations incorporelles. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles peut donc être ajustée en conséquence.

À chaque période de présentation, la Société évalue s'il y a ou non une indication de dépréciation d'une immobilisation incorporelle. Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois l'an. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il y a un excédent de la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, il faut actualiser la valeur des flux de trésorerie futurs estimés selon un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'immobilisation incorporelle. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il faut utiliser une technique d'évaluation appropriée.

Les pertes de valeur sont passées en charge dans le compte de résultat consolidé de la période considérée. Les pertes de valeur ne sont reprises que si les estimations utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables subissent une modification et seulement dans la mesure où les valeurs recouvrables révisées ne sont pas supérieures aux valeurs comptables qui auraient existé, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Toute reprise est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Charges à payer et provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque la Société s'attend à ce qu'une partie ou la totalité d'une provision soit remboursée, en vertu d'un contrat

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

d'assurance, par exemple, le remboursement est comptabilisé comme un actif lorsque le remboursement est quasi certain. La charge correspondant à la provision est présentée au compte de résultat déduction faite de tout remboursement.

Les provisions non courantes sont actualisées à un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques liés au passif. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision liée au passage du temps est comptabilisée au compte de résultat dans la « charge d'intérêts ».

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise des obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à verser sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et les sommes à payer au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont passés en charge dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

La Société utilise le taux d'emprunt marginal pour calculer la juste valeur des paiements de loyers à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, les obligations locatives sont augmentées pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation et réduites en fonction des paiements de loyers versés. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée si le contrat est modifié, s'il y a un changement dans la durée du contrat de location, si les paiements de loyers fixes en substance ont été modifiés ou s'il y a un changement dans l'appréciation de la probabilité que soit exercée l'option d'achat de l'actif sous-jacent.

Autres soldes à payer

Dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations incorporelles, la Société peut s'engager à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte d'échéances précises ou d'étapes connexes en matière de réglementation ou de vente déterminées. Ces obligations sont comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes, et elles sont évaluées au coût amorti. Les autres soldes à long terme à payer sont actualisés à leur valeur actuelle selon les taux d'intérêt appropriés.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

a) Options sur actions

La Société établit le coût de la rémunération fondée sur des actions selon la juste valeur à la date d'attribution. La Société se sert du modèle de Black et Scholes pour estimer la juste valeur des options.

Le coût des régimes de rémunération fondée sur des actions est comptabilisé, ainsi qu'une hausse correspondante, dans le surplus d'apport, au cours de la période où les conditions de service sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits et reflète la mesure dans laquelle la période d'acquisition des droits a expiré ainsi que la meilleure estimation de la Société quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits y rattachés seront finalement acquis. La variation de la charge cumulée comptabilisée pour la période figure dans les frais de vente et de commercialisation, les charges administratives, et les frais de recherche et de développement portés au compte de résultat consolidé. Aucune charge n'est comptabilisée par rapport aux attributions dont les droits ne sont pas acquis. Toute contrepartie versée par les salariés à l'exercice des options sur actions ou à l'achat des actions est portée au crédit du capital social. L'effet dilutif des options en cours, s'il y a lieu, est représenté par la dilution additionnelle des actions dans le calcul du résultat dilué par action.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

b) Unités d'actions restreintes

Le règlement des UAR est prévu par voie d'émission d'actions de la Société, bien que ces UAR puissent être réglées en trésorerie au gré de la Société. Les droits rattachés aux UAR sont acquis à la fin de la période de trois ans commençant à la date d'attribution. La juste valeur de chaque UAR attribuée correspond à la juste valeur du cours des actions de la Société à la date d'attribution. Le nombre d'UAR dont les droits devraient être acquis est estimé à la date d'attribution et révisé ultérieurement chaque date de clôture. La charge de rémunération qui en résulte, ajustée pour tenir compte des extinctions, est comptabilisée dans le résultat selon la méthode linéaire sur la période pendant laquelle les participants ont droit sans condition à l'attribution, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport.

c) Unités d'actions liées à la performance

Le règlement des UAP est prévu par voie d'émission d'actions de la Société, bien que ces UAP puissent être réglées en trésorerie au gré de la Société. Les droits rattachés aux UAP sont acquis à la fin de la période de trois ans commençant à la date d'attribution sous réserve de la réalisation de certaines conditions d'acquisition non liées au marché. La juste valeur de chaque UAP attribuée correspond à la juste valeur du cours des actions de la Société à la date d'attribution. Le nombre d'UAP dont les droits devraient être acquis est estimé à la date d'attribution et révisé ultérieurement chaque date de clôture. La charge de rémunération qui en résulte, ajustée pour tenir compte des attentes liées aux conditions de rendement non liées au marché et des extinctions, est comptabilisée dans le résultat selon la méthode linéaire sur la période pendant laquelle les participants ont droit sans condition à l'attribution, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport.

d) Unités d'actions différées

Les UAD sont attribuées aux administrateurs de la Société et les droits qui y sont rattachés sont acquis dès qu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration. Le règlement des UAD est prévu par voie d'émission d'actions de la Société. Les UAD sont comptabilisées dans les charges administratives à la date d'attribution en utilisant le cours des actions de la Société comme juste valeur.

e) Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions à ses administrateurs et salariés. Dans le cadre du régime, la Société versera, sous forme d'actions, un pourcentage de la cotisation des salariés ou des administrateurs qui aura servi à acheter des actions qui seront détenues pendant au moins deux ans par la personne. Les cotisations que la Société verse sont comptabilisées au titre de charges de personnel dans les frais de vente et de commercialisation, les charges administratives, et les frais de recherche et de développement.

Frais d'émission d'instruments de capitaux propres

Les frais d'émission d'instruments de capitaux propres engagés par la Société sont comptabilisés en réduction des instruments de capitaux propres émis.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans des filiales détenues par des tiers. La quote-part des actifs nets de ces filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres et la quote-part de leur résultat net et de leur résultat global est comptabilisée directement dans les capitaux propres.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires issus de la vente de produits sont comptabilisés au moment précis où la Société remplit ses obligations de prestation et que le contrôle est transféré au client, soit lorsque le produit est expédié au client ou soit lorsqu'il lui est livré. La Société a généralement le droit de recevoir un paiement au moment de la livraison selon les modalités de paiement convenues; par conséquent, une créance est comptabilisée puisque le droit à la

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

contrepartie est inconditionnel et que seul l'écoulement du temps détermine que le paiement est exigible. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange de ces biens. Les modalités de paiement normales varient selon le pays dans lequel les produits des activités ordinaires sont générés. Les modalités de crédit varient habituellement entre 30 jours et 45 jours à partir de la date de facturation dans tous les pays hors de l'Amérique latine et peuvent habituellement varier entre 60 jours et 120 jours à partir de la date de facturation dans les pays d'Amérique latine. Dans certaines circonstances, les retours ou les échanges de produits sont permis selon les modalités et conditions de la Société ou la Société peut accorder des remises ou des rabais, ce qui donne lieu à une contrepartie variable. La contrepartie variable est estimée suivant la méthode de valeur attendue, car il s'agit de la méthode qui prédit le plus exactement le montant de contrepartie variable auquel la Société aura droit. Les montants sont comptabilisés en réduction des produits des activités ordinaires au moment où le contrôle des produits achetés est transféré au client. Dans certaines situations, notamment au moment du lancement de produits pour lesquels la Société ne dispose que de peu d'information aux fins de comparaison ou lorsque l'acceptation du produit par le marché ou la clientèle n'est pas clairement définie, la Société peut conclure qu'elle n'a pas satisfait aux exigences permettant la comptabilisation des produits des activités ordinaires, comme la capacité de déterminer de façon raisonnable les provisions pour les retours de produits. Par conséquent, les produits des activités ordinaires feront l'objet d'une limitation.

Dans certains cas, les produits des activités ordinaires tirés de la vente de biens sont comptabilisés même si les biens correspondants n'ont pas été livrés dans la mesure où la transaction correspond à une vente dont la livraison est différée (communément appelée accord de vente à livrer). Dans le cas de ces accords, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le client a obtenu le contrôle des biens et qu'il a fait la demande de l'accord, que les biens sont identifiés séparément comme appartenant au client, qu'ils sont prêts à livrer au client et que la Société n'a pas le loisir de les utiliser ou de les destiner à un autre client.

Les obligations de prestation aux termes d'un accord de vente à livrer comprennent le transfert de propriété des produits vendus et les services de fiduciaire et de transport jusqu'à la livraison physique demandée par le client. Au moment de la facturation, les produits des activités ordinaires connexes sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours, des rabais et des remises, et compte non tenu dans le prix de vente de la partie liée aux services de fiduciaire et de transport. Cette partie du prix de vente, de pair avec les frais connexes, est par la suite comptabilisée sur la période écoulée entre la facturation et la livraison physique finale.

Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au compte de résultat consolidé pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont comptabilisés dans le résultat net au cours de la période pendant laquelle ils sont engagés, sauf si un projet de développement respecte les critères de report et d'amortissement en vertu des IFRS.

Produits d'intérêts ou charge d'intérêts

Les produits d'intérêts ou la charge d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti, les produits d'intérêts ou la charge d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au taux qui permet d'actualiser les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Pour les actifs financiers comptabilisés à la JVRN, les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux d'intérêt stipulé au contrat dans les « autres produits d'intérêts » du compte de résultat.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont passés en charges pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf lorsqu'ils sont attribuables à des actifs admissibles et qu'ils peuvent être incorporés dans le coût de l'actif selon les exigences d'IAS 23.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés et comprennent les produits tirés de la prestation de services-conseils et autres services, les profits réalisés sur les remboursements anticipés des prêts, y compris la pénalité de remboursement anticipé, et les produits tirés des prêts stratégiques consentis. La pénalité de remboursement anticipé et les autres frais réalisés sur le remboursement anticipé de prêts consentis sont comptabilisés dans les autres produits lorsqu'ils sont reçus.

Aide gouvernementale

Les sommes reçues ou à recevoir provenant des programmes d'aide gouvernementale, notamment les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement, sont comptabilisées lorsque la Société est raisonnablement certaine que l'aide gouvernementale sera reçue et que les conditions en découlant seront satisfaites. Lorsque la somme est liée à un élément de charge, elle est comptabilisée en résultat systématiquement et est traitée comme une réduction des coûts qu'elle doit compenser. Lorsque la somme est liée à un actif, elle réduit la valeur comptable de celui-ci, puis est comptabilisée comme revenu pendant la durée d'utilité de l'actif amortissable au moyen d'une dotation aux amortissements réduite.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les charges d'impôt sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé sauf si elles sont liées à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas l'impôt connexe est comptabilisé respectivement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

a) Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant qui devrait être recouvré auprès des autorités fiscales ou payé à celles-ci. Les taux d'imposition et la législation fiscale utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable. La direction passe périodiquement en revue les positions prises dans les déclarations de revenus et les avis de cotisation relativement aux situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables sont soumises à l'interprétation, et constitue des provisions, le cas échéant.

b) Impôt différé

L'impôt différé est présenté selon la méthode de report sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de l'information financière à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient être appliqués durant l'exercice pendant lequel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, d'après les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des actifs (passifs) d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles (imposables) dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sauf :

- si l'actif (le passif) d'impôt différé lié à la différence temporaire déductible découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif lors d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et, qu'au moment de la transaction, il n'a aucune incidence sur le résultat comptabilisé ni sur le revenu ou la perte imposable;
- pour les différences temporaires imposables découlant de participations dans des filiales et entreprises associées, à moins que la date de la résorption de la différence temporaire puisse être contrôlée et qu'il soit probable que la différence temporaire ne se résorbe pas dans un avenir prévisible.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et sont comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs permettront de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé concerne la même entité imposable et administration fiscale.

Taxe à la consommation

Les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite de la taxe de vente sauf :

- si la taxe de vente sur l'achat d'un actif ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale, auquel cas la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou comme une partie d'un élément de charge, selon le cas;
- si le montant présenté des créances clients et des dettes fournisseurs comprend la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer de l'administration fiscale, ou à payer à celle-ci, est comptabilisé au bilan à titre de créances clients ou de fournisseurs.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs, et présume que le produit pouvant être tiré de l'exercice d'options serait affecté à l'achat d'actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période.

3. UTILISATION DES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend mettre en place. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

Les informations concernant les principaux jugements et estimations formulés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés se rapportent à ce qui suit.

Goodwill, immobilisations incorporelles et regroupements d'entreprises

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés par la Société selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leur juste valeur estimative respective. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimée. Pour ce faire, il faut effectuer des estimations et poser des hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

L'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur estimée des actifs nets acquis est par la suite attribué au goodwill. Si la juste valeur réelle des actifs nets, y compris les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, est différente des estimations, les montants attribués au goodwill pourraient différer de ceux présentés actuellement, ce qui aurait une incidence généralisée sur la valeur comptable du goodwill. Des différences dans la juste valeur estimative auraient également une incidence sur l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Si les événements ou résultats futurs divergent de manière négative par rapport à ces estimations et hypothèses, la Société pourrait comptabiliser un amortissement plus élevé ou des pertes de valeur dans l'avenir.

Provision pour les pertes de crédit attendues liées aux créances clients

La Société utilise une matrice de calcul pour déterminer les pertes de crédit attendues liées aux créances clients. Les taux de dotation sont établis en fonction du nombre de jours en souffrance pour des groupes de diverses catégories de clients qui présentent des profils de pertes similaires. La matrice de calcul est initialement fondée sur l'historique des taux de défaillance observés de la Société et est complétée par une analyse au cas par cas visant à recenser les circonstances particulières liées à chaque client ou transaction, en tenant compte des informations prospectives pertinentes.

Le montant de pertes de crédit attendues est sensible aux changements de circonstances et aux prévisions quant à l'évolution de la conjoncture économique. Les antécédents de la Société en matière de pertes de crédit et les prévisions quant à l'évolution de la conjoncture économique peuvent également ne pas être représentatifs de la défaillance réelle des clients à l'avenir.

Provision pour stocks

La Société ajuste la valeur comptable des stocks pour tenir compte de tous les coûts qui ne peuvent être recouverts en raison de l'obsolescence ou d'autres facteurs. Dans le cadre de cette analyse, la Société examine les estimations de la demande future pour chaque produit, les dates d'expiration et les périodes à court terme respectives dans les différents pays définies pour chaque produit afin de déterminer la provision pour stocks appropriée.

Dans le cas d'une diminution ou d'une augmentation soudaine et importante de la demande pour ses produits, la Société pourrait augmenter ou diminuer sa provision pour stocks, ce qui aurait une incidence directe sur le coût des produits vendus et sur sa rentabilité.

Évaluation de la juste valeur des actifs financiers

Lorsque la juste valeur des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé ne peut être évaluée en fonction des cours de marchés actifs, elle est évaluée au moyen d'autres techniques d'évaluation. Les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées proviennent de marchés observables, si possible. Autrement, il faut faire preuve de jugement pour établir la juste valeur. Le jugement repose notamment sur le risque de crédit, les taux d'actualisation, la volatilité et la liquidité. Les changements d'hypothèses sur ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur des actifs financiers présentée.

Placements dans des fonds

La Société comptabilise les placements dans des fonds à leur valeur liquidative, et exerce son jugement pour établir si la valeur liquidative du fonds se rapproche de la juste valeur. La Société examine les informations fournies par les gestionnaires des fonds concernant les placements sous-jacents et détermine si les changements dans les placements d'une période à l'autre sont raisonnables. La Société corrobore les changements auprès de sources externes dans la mesure du possible. Si la valeur liquidative correspond à la juste valeur, le placement dans le fonds est ajusté afin de refléter la valeur liquidative et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans le compte de résultat. Au moment de la vente des actifs sous-jacents des fonds, la Société ne comptabilise aucun profit d'étape éventuel dans la valeur liquidative, lequel repose sur une éventualité, notamment la réussite clinique, réglementaire ou commerciale, tant qu'il n'est pas réalisé.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Prêts consentis

À titre de contrepartie des prêts consentis, la Société peut recevoir des actifs supplémentaires, tels que des droits sur des produits, des actions et des bons de souscription au moment du consentement du prêt. La Société utilise l'approche fondée sur la valeur relative pour répartir le montant nominal du prêt consenti entre les divers instruments financiers recensés et toute valeur résiduelle est attribuée aux instruments non financiers. Pour ce faire, il faut évaluer la juste valeur du prêt consenti en comparant le taux d'intérêt du prêt avec celui de prêts consentis à des tiers dont l'échéance et la notation de crédit sont semblables à celles de la contrepartie. La juste valeur de chaque prêt stratégique est déterminée suivant les flux de trésorerie futurs actualisés des paiements du capital et des intérêts. Le taux d'actualisation utilisé est le taux d'intérêt de la juste valeur du prêt. La Société estime le taux d'intérêt de la juste valeur en faisant appel, entre autres, aux estimations et jugements importants, selon les étapes suivantes :

Attribution de notation de crédit : Il n'existe aucune notation de crédit fiable accordée par un tiers aux partenaires stratégiques qui affichent un solde de prêt à payer à la Société. Par conséquent, la Société exerce son jugement pour attribuer une notation de crédit à chaque prêt selon des facteurs quantitatifs et qualitatifs qui comprennent, entre autres, l'examen du plan d'affaires, des prévisions de flux de trésorerie et de la situation financière de l'emprunteur.

Taux d'intérêt des instruments financiers comparables : La Société passe en revue les taux d'intérêt des instruments d'emprunt négociés sur le marché dont les échéances et les notations de crédit sont semblables à celles du prêt qui fait l'objet de l'analyse. Au terme de l'analyse, la Société attribue un taux d'intérêt de la juste valeur à chaque prêt consenti. Selon son jugement, la Société peut exclure certaines valeurs extrêmes de son analyse.

Actions classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Actions classées au niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La Société déterminera si les données de marché observables sont représentatives de la juste valeur. Si ce n'est pas le cas, la Société examinera d'autres techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Dépréciation des actifs non financiers

Il y a dépréciation lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de sortie prend en compte les données disponibles sur des transactions de vente irrévocables effectuées dans des conditions de concurrence normale et portant sur des actifs similaires ou les cours du marché observables diminués des coûts additionnels afférents à la sortie de l'actif. Le calcul de la valeur d'utilité s'appuie sur un modèle axé sur les flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont issus du budget établi pour les cinq prochaines années et ne tiennent pas compte des activités de restructuration pour lesquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou d'importants investissements futurs qui amélioreront la performance des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le cadre du modèle axé sur les flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux entrées de trésorerie futures attendues et au taux de

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

croissance servant à des fins d'extrapolation. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Détermination des UGT et des groupes d'UGT

La détermination des UGT, des groupes d'UGT et de leurs actifs connexes de la Société fait appel au jugement et est fondée sur l'identification du plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres actifs ou groupes d'actifs, compte tenu de divers facteurs, notamment la façon dont la direction surveille les activités de la Société (par exemple par ligne de produits, par activité, par emplacement, par district ou par zone régionale) ou la façon dont la direction prend les décisions concernant le maintien ou la cession des actifs et des activités de l'entité. La Société a établi que le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes comprend les produits, les licences et la propriété intellectuelle. Pour effectuer le test de dépréciation de son goodwill, la Société a regroupé certaines UGT afin de les soumettre à un test au niveau le plus bas auquel la direction surveille le goodwill à des fins de gestion interne, à savoir les flux de trésorerie générés par Biotoscana Investments S.A. La Société a fait preuve d'une part importante de jugement dans la détermination des groupes d'UGT.

Autres soldes à payer

Les autres soldes à payer sont comptabilisés lorsqu'il est jugé probable, selon certains critères, que le paiement sera effectué. La Société fait largement appel au jugement pour déterminer la probabilité que des échéances précises soient respectées ou que des étapes en matière de réglementation ou de vente déterminées soient atteintes. Cette évaluation consiste, sans s'y limiter, à évaluer d'un point de vue réglementaire le produit et les prévisions de vente qui sont estimées en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives commerciales.

Positions fiscales incertaines

Des incertitudes existent relativement à l'interprétation de réglementations fiscales complexes, de modifications apportées aux lois fiscales ainsi qu'au montant du revenu imposable futur et au moment auquel il sera comptabilisé. Les différences entre les résultats réels et les hypothèses posées, ou toute modification future apportée à ces hypothèses pourraient se traduire par un ajustement futur du recouvrement ou de la charge d'impôt déjà comptabilisé. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour les conséquences possibles découlant des vérifications menées par les autorités fiscales des pays où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions est déterminé selon différents facteurs, comme le résultat des vérifications fiscales passées et les divergences d'interprétation de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'autorité fiscale. Ces divergences peuvent toucher des points très variés, selon les conditions prévalant dans le pays où est situé le siège social de l'entreprise.

La Société peut faire l'objet de vérifications fiscales de temps à autre. Bien que la Société considère que ses positions fiscales sont appropriées et justifiables, les autorités fiscales contestent certaines questions de façon périodique. Knight a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et janvier 2019 à l'égard de la cession d'un bon d'évaluation prioritaire en 2014. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est passible de payer un montant total de 41 582 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt de 23 340 \$ en 2018 et un autre de 18 242 \$ en février 2019, mais s'attend à recouvrer ces dépôts, de sorte qu'elle n'a comptabilisé aucune provision pour impôt dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise. Même si la Société estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des charges et montants d'impôt sur le résultat à payer historiques.

Évaluation des actifs d'impôt différé

La Société applique la méthode du report variable axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts différés. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au bénéficiaire imposable des exercices au cours desquels les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés. Par

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

conséquent, il est nécessaire de faire des projections à l'égard du bénéfice imposable pour ces exercices et de formuler des hypothèses concernant la période de résorption ou de règlement final pour les écarts temporaires. La projection du bénéfice imposable futur est établie selon les meilleures estimations de la direction et peut varier du bénéfice imposable réel. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé. Les règles et règlements fiscaux internationaux en vigueur dans les pays où la Société exerce ses activités peuvent faire l'objet d'interprétations et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société est d'avis que sa provision pour impôt différé est adéquate en fonction des faits et circonstances actuels. Les écarts temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de modifications apportées au budget et/ou à la législation relative aux impôts sur le résultat.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'étranger est revue régulièrement pour évaluer si des modifications apportées aux transactions, aux événements et aux conditions ont entraîné un changement. Au moment d'évaluer la monnaie fonctionnelle d'une filiale à l'étranger, la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer, entre autres, quel est l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités et le degré d'autonomie de la filiale à l'étranger par rapport à l'entité en matière d'exploitation et de finances. Il faut également faire preuve de jugement pour déterminer si les prêts intersociétés libellés en devises font partie de la participation nette de la Société dans la filiale à l'étranger.

4. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

L'International Accounting Standards Board a publié diverses modifications des normes comptables et d'information financière qui sont entrées en vigueur en 2021. Aucune des modifications publiées n'a eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

5. PRISES DE POSITION COMPTABLES RÉCENTES

L'International Accounting Standards Board a publié diverses prises de position ou interprétations de normes comptables et d'information financière qui seront en vigueur pour des exercices à venir. La Société surveille attentivement les nouvelles normes comptables ainsi que les modifications apportées aux normes existantes et évalue leur incidence, le cas échéant, sur les états financiers consolidés. Aucune des normes publiées à ce jour ne devrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

6. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Offre publique d'achat obligatoire

Le 29 novembre 2019, la Société a acquis une participation majoritaire de 51,2 % dans GBT (la « transaction GBT ») d'un groupe d'actionnaires détenant le contrôle composé de, entre autres, Advent International et Essex Woodlands. Le prix d'achat par action payé par la Société à la clôture était de 3,48 \$ (10,96 BRL), pour un prix d'acquisition total de 189 024 \$ (595 662 BRL) entièrement financé par les fonds en caisse de la Société. Un montant équivalant à 20 % du prix d'acquisition a été entiercé afin de garantir les obligations d'indemnisation du vendeur en vertu de la convention d'acquisition dans le cadre de la transaction GBT. Le montant entiercé sera libéré graduellement sur une période de trois ans à compter de la date de clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions.

Par suite de la transaction GBT, la participation restante de 48,8 % dans GBT était détenue par le public et négociée à la principale Bourse brésilienne, nommément B3, au moyen de certificats de dépôt brésiliens (« CDB »). Le 15 juillet 2020, la Société annonçait le lancement d'une offre publique d'achat visant l'acquisition et la radiation de la cote de la totalité des CDB en circulation de Biotoscana Investments S.A. (l'« offre publique d'achat unifiée »).

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Dans le cadre de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a conclu des contrats de change afin d'atténuer son exposition au risque de change. Avant la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée, la Société détenait des contrats de change à terme pour vendre des \$ CA et acheter 124 442 \$ US à un taux moyen pondéré de 1,32 \$ CA pour 1 \$ US (le « contrat de \$ US »). En outre, la Société a conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des \$ US et acheter 510 873 BRL à un taux moyen de 4,10 BRL pour 1 \$ US (le « contrat de BRL »). Au moment du lancement de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a réglé le contrat de \$ US et le contrat de BRL (les « contrats de change ») et converti 163 797 \$ en 510 873 BRL.

Les actionnaires publics pouvaient choisir entre les deux offres suivantes :

- 11,23 BRL par CDB, un montant équivalant à 20 % étant déposé dans un compte d'entiercement afin de garantir les obligations d'indemnisation des vendeurs en vertu de la convention d'acquisition dans le cadre de la transaction GBT, à la condition que 0,91 BRL du montant entiercé soit obligatoirement versé au plus tard le 29 novembre 2022. Le montant entiercé est libéré graduellement sur une période de trois ans à compter de la date de la clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions.
- 10,40 BRL par CDB au comptant à la date de règlement (le « prix d'offre alternatif »).

À la clôture du processus d'offre publique d'achat, 99,6 % des actionnaires publics ont soumis leurs CDB au prix d'offre alternatif. La Société a payé un prix d'achat total de 170 855 \$ (537 523 BRL) et a obtenu une participation de 99,9 % dans GBT. À la suite de la clôture du processus d'offre publique d'achat, la Société a décomptabilisé son passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire et la participation ne donnant pas le contrôle qui avaient été comptabilisés depuis la transaction GBT.

Le 23 octobre 2020, le programme de CDB de GBT a été annulé par l'autorité des marchés financiers du Brésil.

7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Aux 31 décembre	2021 \$	2020 \$
Fonds en banque	76 929	227 011
Équivalents de trésorerie	9 034	2 581
Total	85 963	229 592

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

8. TITRES NÉGOCIABLES

Aux 31 décembre	2021 \$	2020 \$
Courants		
CPG portant intérêt à des taux variant de 0,65 % à 3,37 % et venant à échéance de janvier 2022 à juin 2022 (31 décembre 2020 : de 1,25 % à 3,30 % et venus à échéance de janvier 2021 à juin 2021)	63 539	118 711
Dépôts à terme de 22 467 \$ US portant intérêt à des taux variant de 1,60 % à 3,04 % et venant à échéance de février 2021 à avril 2021	—	28 605
Total courants	63 539	147 316
Non courants		
CPG portant intérêt à des taux variant de 3,09 % à 3,37 % et venant à échéance de janvier 2022 à mars 2022	—	15 317
Total non courants	—	15 317
Total	63 539	162 633

9. CRÉANCES CLIENTS

La Société constitue une provision pour pertes de crédit attendues qui représente son estimation des montants non recouvrables selon l'historique des pertes de crédit de la Société, ajustée en fonction des facteurs prospectifs propres aux clients et à l'environnement économique. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé un recouvrement de 157 \$ des pertes de crédit attendues (pertes de crédit attendues additionnelles de 3 534 \$ en 2020) au poste « ventes et marketing » dans le compte de résultat consolidé.

L'analyse chronologique des créances clients, déduction faite des pertes de crédit attendues de 3 377 \$ (3 534 \$ en 2020), à chaque date de clôture se présente comme suit :

Aux 31 décembre	2021 \$	2020 \$
Non encore exigibles	44 792	45 950
De 0 à 90 jours en souffrance	9 053	10 212
Plus de 90 jours en souffrance	1 543	6 353
Total	55 388	62 515

10. AUTRES DÉBITEURS

Aux 31 décembre	2021 \$	2020 \$
Intérêts à recevoir	1 545	4 270
Autres débiteurs	2 288	4 695
Taxes de vente et autres taxes à recevoir	1 223	3 448
Total	5 056	12 413

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

11. STOCKS

Aux 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Matières premières	11 168	9 877
Produits en cours	2 409	6 182
Produits finis	58 820	40 446
Total	72 397	56 505

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des stocks totalisant 123 927 \$ (115 101 \$ en 2020) ont été comptabilisés dans le coût des produits vendus et comprenaient une dépréciation des stocks de 1 173 \$ (10 046 \$ en 2020) dans le compte de résultat consolidé à titre de « coût des produits vendus ».

12. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

i) Actifs au titre de droits d'utilisation

Les contrats de location de la Société portent principalement sur des bureaux, des installations de fabrication et des véhicules. Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation de la Société :

	\$
Solde au 1^{er} janvier 2020	6 409
Ajouts	1 474
Cessions et radiations	(699)
Amortissements	(2 653)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(496)
Solde au 31 décembre 2020	4 035
Ajouts	2 555
Cessions et radiations	(34)
Amortissements	(2 340)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	455
Solde au 31 décembre 2021	4 671

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

ii) Obligations locatives

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable des obligations locatives au cours de l'exercice.

	\$
Solde au 1^{er} janvier 2020	6 600
Ajouts	1 474
Résiliations	(712)
Paievements au cours de l'exercice	(3 139)
Charge d'intérêts au cours de l'exercice	597
Effet de change	(402)
Solde au 31 décembre 2020	4 418
Ajouts	2 859
Résiliations	(48)
Paievements au cours de l'exercice	(3 016)
Charge d'intérêts au cours de l'exercice	955
Effet de change	(137)
Solde au 31 décembre 2021	5 031

Aux 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Courantes	1 614	1 875
Non courantes	3 417	2 543
Total	5 031	4 418

Les échéances des paiements contractuels non actualisés au titre des obligations locatives sont les suivantes :

	\$
Moins de 1 an	1 821
De 1 an à 3 ans	2 029
De 3 ans à 5 ans	1 000
Plus de 5 ans	810
Total	5 660

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Terrains \$	Immeubles \$	Matériel et outillage \$	Matériel informa- tique et	Autre \$	Total \$
				matériel de bureau \$		
Solde au 1^{er} janvier 2020	955	6 378	12 781	2 228	1 253	23 595
Ajouts	—	476	5 200	528	346	6 550
Cessions et radiations	—	(84)	(332)	(12)	(97)	(525)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(69)	(474)	(2 031)	(205)	(147)	(2 926)
Solde au 31 décembre 2020	886	6 296	15 618	2 539	1 355	26 694
Ajouts	—	516	1 977	931	192	3 616
Cessions et radiations	—	(192)	(138)	(399)	(147)	(876)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	201	1 071	4 511	901	215	6 899
Solde au 31 décembre 2021	1 087	7 691	21 968	3 972	1 615	36 333
Amortissements						
Solde au 1^{er} janvier 2020	—	320	298	321	17	956
Dotation aux amortissements	—	1 207	2 034	560	86	3 887
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	—	(147)	(74)	(45)	(10)	(276)
Solde au 31 décembre 2020	—	1 380	2 258	836	93	4 567
Dotation aux amortissements	—	814	2 858	657	70	4 399
Cessions et radiations	—	(43)	(48)	(300)	(20)	(411)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	—	596	1 373	504	40	2 513
Solde au 31 décembre 2021	—	2 747	6 441	1 697	183	11 068
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	886	4 916	13 360	1 703	1 262	22 127
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	1 087	4 944	15 527	2 275	1 432	25 265

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Licences \$	PI et autres \$	Logiciels \$	Total \$
Solde au 1^{er} janvier 2020	143 331	40 759	953	185 043
Ajouts	26 266	—	102	26 368
Cessions et radiations	(192)	—	(87)	(279)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(15 627)	(2 031)	(111)	(17 769)
Solde au 31 décembre 2020	153 778	38 728	857	193 363
Ajouts	14 285	217 338	1 836	233 459
Cessions et radiations	(3 678)	(2)	(89)	(3 769)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	2 461	881	(32)	3 310
Solde au 31 décembre 2021	166 846	256 945	2 572	426 363
Amortissement et dépréciation				
Solde au 1^{er} janvier 2020	5 962	5 689	20	11 671
Dotation aux amortissements	19 322	6 072	141	25 535
Dépréciation	656	—	—	656
Cessions et radiations	—	—	(28)	(28)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(660)	(293)	(65)	(1 018)
Solde au 31 décembre 2020	25 280	11 468	68	36 816
Dotation aux amortissements	20 512	20 379	285	41 176
Cessions et radiations	(474)	—	(81)	(555)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(1 011)	(338)	(24)	(1 373)
Solde au 31 décembre 2021	44 307	31 509	248	76 064
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	128 498	27 260	789	156 547
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	122 539	225 436	2 324	350 299

La Société classe les licences, la propriété intellectuelle et les logiciels en tant qu'immobilisations incorporelles. Les licences comprennent les produits pharmaceutiques fabriqués sous licence par Knight pour des tiers de différents territoires. Elles comprennent également la juste valeur des conventions de licence acquises dans le cadre de la transaction GBT ainsi que les paiements contractuels, tels que les paiements initiaux, les paiements liés aux ventes ou les paiements d'étapes réglementaires versés aux partenaires. La catégorie PI et autres comprend les droits sur les produits détenus par la Société, comme les connaissances techniques (acquises ou développées), ainsi que tout droit exclusif, comme les droits de commercialisation et de fabrication, acquis généralement en vertu d'une convention d'acquisition d'actif. La juste valeur des actifs génériques brevetés acquis dans le cadre de la transaction GBT est comprise dans la propriété intellectuelle. Les logiciels incluent habituellement les coûts incorporés dans le coût de l'actif pour la mise en place ou le développement de certains logiciels utilisés par la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé des ajouts à la catégorie PI et autres de 217 338 \$ (néant en 2020) principalement liés à l'acquisition de Exelon® et comptabilisé des ajouts de 14 285 \$ (26 266 \$ en 2020) principalement liés aux paiements initiaux et à certains paiements d'étape réglés ou à régler aux termes de conventions de licence liées à des produits.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

15. GOODWILL

Le goodwill est comptabilisé à la date d'acquisition lorsque la contrepartie totale dépasse les actifs nets identifiables acquis.

	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	88 262
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(10 537)
Solde au 31 décembre 2020	77 725
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(2 322)
Solde au 31 décembre 2021	75 403

Dépréciation

Aux fins du test de dépréciation de son goodwill, la Société a regroupé certaines UGT afin de les soumettre à un test au niveau le plus bas auquel la direction surveille le goodwill à des fins de gestion interne, à savoir au niveau de GBT.

La Société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill au 31 décembre 2021. La valeur recouvrable a été établie au moyen de la valeur d'utilité et en tenant compte des flux de trésorerie du groupe d'UGT selon les plans de commercialisation actuels. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés aux UGT. Le montant recouvrable utilisé pour le test de dépréciation annuel de 2021 est le même que celui utilisé en 2020. Par conséquent, le taux d'actualisation avant impôt et le taux de croissance perpétuel sont les mêmes en 2021 et en 2020. Les calculs de la valeur d'utilité ont été effectués en utilisant des taux d'actualisation avant impôts s'échelonnant entre 9,03 % et 18,75 %, selon le pays d'origine des flux de trésorerie. La Société a établi la valeur finale en tant qu'estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au cours de la période finale, en appliquant un taux de croissance final de 3 %. Selon l'évaluation de la Société, la valeur recouvrable est supérieure à la valeur comptable et, par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Aux 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Prêts et autres débiteurs i)		
Évalués au coût amorti	6 272	8 847
Évalués à la JVRN	26 796	24 261
Placements dans des titres de capitaux propres ii)		
Évalués à la JVRN	1 824	5 154
Évalués à la JVAERG	4 876	4 464
Instruments dérivés iii)		
Évalués à la JVRN	1 286	1 493
Placements dans des fonds iv)		
Évalués à la JVRN	151 389	149 736
Total	192 443	193 955

En raison des variations de la juste valeur et de la cession d'actifs financiers, la Société a comptabilisé les pertes nettes (profits nets) suivants sur les instruments financiers au compte de résultat consolidé à titre de « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ».

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	(Profit latent) perte latente sur les actifs financiers évalués à la JVRN	(Profit réalisé) perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN	Total
	\$	\$	\$
Exercice clos le 31 décembre 2021			
Prêts et autres débiteurs <i>i)</i> ¹	(521)	—	(521)
Placements dans des titres de capitaux propres <i>ii)</i>	2 564	(1 860)	704
Instruments dérivés <i>iii)</i>	202	—	202
Placements dans des fonds <i>iv)</i>	6 984	(26 313)	(19 329)
Total	9 229	(28 173)	(18 944)

¹ Le profit réalisé sur les actifs financiers évalués à la JVRN comprend la comptabilisation des profits au jour 1 différés et la variation de la JVM liée au remboursement anticipé.

	(Profit latent) perte latente sur les actifs financiers évalués à la JVRN	(Profit réalisé) perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN	Total
	\$	\$	\$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020			
Prêts et autres débiteurs <i>i)</i> ¹	700	(46)	654
Placements dans des titres de capitaux propres <i>ii)</i>	(2 492)	674	(1 818)
Instruments dérivés <i>iii)</i> ²	1 193	36 165	37 358
Placements dans des fonds <i>iv)</i>	(30 089)	(16 644)	(46 733)
Total	(30 688)	20 149	(10 539)

¹ (Le profit réalisé) la perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN comprend la comptabilisation des profits au jour 1 différés et la variation de la JVM liée au remboursement anticipé.

² Comprend une perte de 37 521 \$ liée à la perte sur les contrats à terme et les contrats à terme non livrables qui ont été conclus dans le cadre de l'acquisition de la participation de 51,2 % dans GBT, qui est inscrite au compte de résultat consolidé à titre de « profit net (perte nette) sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire ». Se reporter à la note 16 *iii)* pour de plus amples renseignements.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

i) Prêts et autres débiteurs

Au 31 décembre 2021, le solde notionnel des prêts s'élevait à 33 691 \$ (26 574 \$ US) (36 338 \$ (28 541 \$ US) au 31 décembre 2020)). Le tableau suivant présente les variations des prêts et autres débiteurs au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts \$	Rembour- sement de prêts \$	Profit net (perte nette) sur actifs financiers ¹ \$	Effet de change ² \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2021								
Coût amorti	8 847	35	(2 543)	—	(67)	6 272	2 548	3 724
JVRN	24 261	2 242	(141)	521	(87)	26 796	7 572	19 224
Total	33 108	2 277	(2 684)	521	(154)	33 068	10 120	22 948
2020								
Coût amorti	2 181	7 364	(68)	—	(630)	8 847	5 106	3 741
JVRN	28 390	4 305	(7 734)	(654)	(46)	24 261	6 129	18 132
Total	30 571	11 669	(7 802)	(654)	(676)	33 108	11 235	21 873

¹ Variations nettes liées à la variation de la juste valeur des prêts consentis et à la comptabilisation des profits au jour 1.

² Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé une perte de 61 \$ au compte de résultat à titre de « perte de change » (perte de 274 \$ en 2020) et d'une perte de 93 \$ à l'état du résultat global à titre de « profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (perte de 402 \$ en 2020).

Triumvira

Le 20 février 2019, la Société a conclu une convention de prêt garanti de 6 585 \$ (5 000 \$ US) avec Triumvira pour le développement de ses nouvelles thérapies de cellules T (la « convention de prêt Triumvira »). Le prêt consenti a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 6 264 \$ (5 000 \$ US), puis à la JVRN par la suite. En outre, Knight a reçu des bons de souscription visant l'achat de 3,5 % des actions ordinaires diluées de Triumvira et le droit exclusif de commercialiser les futurs produits approuvés de Triumvira dans certains pays. Le 16 avril 2020, Triumvira a remboursé le prêt et les intérêts courus à cette date.

Synergy

Le 9 août 2017, Knight a consenti à Synergy un prêt garanti de 12 705 \$ (10 000 \$ US) assorti d'un taux d'intérêt annuel de 10,5 % d'une durée de trois ans. Le 8 mai 2020, la Société a modifié certaines modalités du prêt consenti à Synergy et a consenti à cette dernière un autre prêt de 3 457 \$ (2 500 \$ US) assorti d'un taux d'intérêt annuel de 12,5 % et arrivé à échéance le 8 mai 2021. En 2021, une tranche de 2 494 \$ (2 000 \$ US) du prêt additionnel a été remboursée et la date d'échéance des deux prêts a été reportée jusqu'au 30 juin 2022. Le prêt a été comptabilisé à sa valeur nominale, laquelle représente la juste valeur, puis au coût amorti par la suite.

Moksha8

Le 17 octobre 2018, la Société s'est engagée dans une relation stratégique avec Moksha8, société pharmaceutique spécialisée en exploitation au Brésil et au Mexique, au moyen de l'émission d'un billet de 2 599 \$ (2 000 \$ US) portant intérêt au taux annuel de 15 %. Le billet a été comptabilisé selon la méthode du coût amorti et remboursé en février 2019.

Le 15 février 2019, la Société a conclu une convention de financement avec Moksha8 à hauteur de 159 150 \$ (125 000 \$ US) (la « convention de financement »), dont une tranche de 13 134 \$ (10 000 \$ US) a été initialement émise. Le prêt consenti a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 13 449 \$ (10 213 \$ US), puis à la JVRN par la suite. Le prêt porte intérêt au taux de 15 % par année et vient à échéance cinq ans après la date d'émission. De plus, Knight a reçu des bons de souscription représentant 5 % des actions diluées de Moksha8.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le 30 septembre 2019, la Société a consenti un prêt supplémentaire de 1 987 \$ (1 500 \$ US) à Moksha8 à un taux d'intérêt de 15 % par année. Le prêt a été comptabilisé à sa valeur nominale, laquelle représente la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. Au 31 décembre 2021, le solde notionnel total des prêts s'élevait à 15 205 \$ (11 993 \$ US) (15 267 \$ (11 993 \$ US) en 2020).

Aux termes de la convention de financement, Knight s'est engagée à consentir un ou des prêts additionnels totalisant au plus 6 339 \$ (5 000 \$ US) qui pourront être octroyés si Moksha8 atteint les cibles de rentabilité prédéfinies. De plus, la Société peut, à son entière discrétion, consentir un ou des prêts supplémentaires totalisant 127 320 \$ (100 000 \$ US) visant l'expansion de la Société et l'acquisition de licences de produits.

ii) Placements dans des titres de capitaux propres

Le tableau suivant présente les variations des placements dans des titres de capitaux propres au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Profit net (perte nette) sur actifs financiers ³ \$	Effet de change \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2021								
JVRN	5 154	—	(2 624)	(704)	(2)	1 824	1 824	—
JVAERG	4 464	—	—	426	(14)	4 876	1 258	3 618
Total	9 618	—	(2 624)	(278)	(16)	6 700	3 082	3 618
2020								
JVRN	3 712	782	(1 162)	1 818	4	5 154	5 154	—
JVAERG	6 473	—	(1 825)	(132)	(52)	4 464	1 355	3 109
Total	10 185	782	(2 987)	1 686	(48)	9 618	6 509	3 109

¹ Titres achetés ou reçus à titre de contrepartie dans le cadre de transactions de financement stratégique.

² Montant de trésorerie reçu à la cession de titres au cours de l'exercice.

³ Variations nettes attribuables à la réévaluation à la juste valeur de marché comptabilisée au compte de résultat (JVRN) ou à l'état du résultat global consolidé (JVAERG).

Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN

Medexus

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Knight a vendu 315 600 actions ordinaires de Medexus pour un produit total de 2 624 \$, réalisant un profit de 1 639 \$. Les actions ordinaires avaient été acquises par Knight au prix moyen de 3,12 \$ l'action.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG

Selon IFRS 9, la Société a désigné les placements stratégiques suivants comme étant des placements dans des titres de capitaux propres à la JVAERG.

Aux 31 décembre	2021		2020	
	Nombre d'actions ordinaires détenues	JV \$	Nombre d'actions ordinaires détenues	JV \$
Crescita	1 935 489	1 258	1 935 489	1 355
Synergy ¹	17 645 812	—	17 645 812	—
Medimetriks ²	2 315 007	3 618	2 315 007	3 109
Total		4 876		4 464

¹ Évalué selon le cours de marché (prix de clôture sur le marché hors cote OTCXD), moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale différé par la Société. La JV, compte non tenu du profit au jour 1 différé, s'est élevée à 25 \$ (19 \$ US) (899 \$ (706 \$ US) au 31 décembre 2020).

² Évalué selon l'approche fondée sur les résultats, moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale différé par la Société. La JV en monnaie initiale, déduction faite du profit au jour 1, s'est élevée à 2 855 \$ US (2 442 \$ US au 31 décembre 2020).

iii) Instruments dérivés

Le tableau suivant présente les variations dans les instruments dérivés comptabilisés à la JVRN au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable au 1 ^{er} janvier \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Perte nette sur actifs financiers ³ \$	Effet de change \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2021	1 493	—	—	(202)	(5)	1 286	289	997
2020	4 334	—	34 689	(37 358)	(172)	1 493	179	1 314

¹ Instruments dérivés comptabilisés au cours de l'exercice.

² Instruments dérivés décomptabilisés ou cédés au cours de l'exercice.

³ En 2020, comprenait une perte de 37 448 \$ sur les contrats de change relative au passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire.

Moksha8

Dans le cadre de la convention de financement Moksha8, Knight a reçu 23 744 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,01 \$ US, chacun représentant 5 % des actions diluées de Moksha8. Les bons de souscription ont été comptabilisés initialement à une juste valeur relative de 497 \$ (372 \$ US) établie selon le modèle de Black et Scholes. Au 31 décembre 2021, les bons de souscription étaient comptabilisés à une juste valeur de 392 \$ (309 \$ US (473 \$ (372 \$ US) en 2020).

Triumvira

Dans le cadre de la convention de prêt Triumvira, Knight a reçu des bons de souscription pour acquérir 3,5 % des actions ordinaires diluées de Triumvira. Les bons de souscription ont été comptabilisés initialement à leur juste valeur relative de 321 \$ établie selon le modèle de Black et Scholes. Au 31 décembre, les bons de souscription étaient comptabilisés à une juste valeur de 109 \$ (259 \$ en 2020).

Medimetriks

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aux termes de la convention de prêt conclue avec Medimetriks, la Société a comptabilisé un montant de 496 \$ (395 \$ US) à titre d'instrument dérivé pour obtenir le droit de recevoir un paiement en trésorerie sous réserve d'un événement futur. Le paiement en trésorerie varie en fonction de la valeur des

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

actions ordinaires de Medimetriks qui a été calculée selon l'approche fondée sur les résultats. Au 31 décembre 2021, l'instrument dérivé était comptabilisé à la juste valeur de 538 \$ (424 \$ US) (457 \$ (359 \$ US) en 2020).

Passif lié à l'OPAO et contrats de change

Le 20 décembre 2019, Thérapeutique Knight inc. a soumis à la B3 une demande d'autorisation de réaliser une offre publique d'achat unifiée visant l'acquisition de la participation restante de 48,8 % dans GBT. Par conséquent, Knight avait une obligation contractuelle envers les actionnaires minoritaires de GBT. Le 15 juillet 2020, la Société a lancé l'offre publique d'achat unifiée pour acquérir la participation restante de 48,8 % dans GBT et a conclu le processus le 3 septembre 2020 au moment du règlement du passif lié à l'OPAO.

Dans le cadre de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a conclu des contrats de change afin d'atténuer son exposition au risque de change. Avant la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée, la Société détenait des contrats de change à terme pour vendre des \$ CA et acheter 124 442 \$ US à un taux moyen pondéré de 1,32 \$ CA pour 1 \$ US (le « contrat de \$ US »). En outre, la Société a conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des \$ US et acheter 510 873 BRL à un taux moyen de 4,10 BRL pour 1 \$ US (le « contrat de BRL »). Par conséquent, un actif dérivé de 1 096 \$ a été comptabilisé au 31 décembre 2019.

Au moment du lancement de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a réglé le contrat de \$ US et le contrat de BRL (les « contrats de change ») et converti 163 797 \$ en 510 873 BRL. Avant le règlement des contrats de change, un passif dérivé de 36 425 \$ avait été comptabilisé.

Par suite du règlement du passif lié à l'OPAO et des contrats de change, la Société a comptabilisé le profit net suivant pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 au compte de résultat consolidé à titre de « profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire ».

31 décembre	2020
	\$
Variation de la juste valeur du passif lié à l'OPAO	(7 199)
Écart de conversion du passif lié à l'OPAO	(47 686)
Variation de la juste valeur des contrats de change	37 521
Écart de conversion de la trésorerie libellée en BRL ¹	5 292
Profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	(12 072)

¹ Représente l'effet de change, sur le solde de trésorerie libellé en BRL détenu, du lancement de l'offre publique d'achat unifiée à sa clôture.

À la suite du processus d'offre publique d'achat, la Société a payé un prix d'acquisition total de 170 855 \$ (537 523 BRL) et a obtenu une participation de 99,9 % dans GBT.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

iv) Placements dans des fonds

Le tableau suivant présente les variations des placements dans des fonds comptabilisés à la JVRN au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts ¹ \$	Distribu- tions ^{2, 3} \$	Profit net sur actifs financiers \$	Effet de change ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2021	149 736	16 429	(31 320)	19 329	(2 785)	151 389	—	151 389
2020	114 061	15 766	(27 893)	46 733	1 069	149 736	16 508	133 228

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou de titres de créance, y compris 3 375 \$ US et 2 781 € (4 203 \$ US et 1 766 € en 2020).

² Distributions reçues des fonds, y compris 12 297 \$ US et 1 214 € (4 338 \$ US et 7 804 € en 2020).

³ Comprennent une distribution à recevoir de 389 \$ (1 221 \$ en 2020).

⁴ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comptabilisation d'une perte de 3 252 \$ dans le compte de résultat à titre de « perte de change » (profit de 2 877 \$ en 2020) et d'un profit de 467 \$ à l'état du résultat global à titre de « profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (perte de 1 808 \$ en 2020).

17. ÉVALUATION DES ACTIFS FINANCIERS

i) Hiérarchie des justes valeurs

Aux 31 décembre	2021 \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Prêts évalués à la JVRN	26 796	—	—	26 796
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN	1 824	1 824	—	—
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG	4 876	1 258	—	3 618
Instruments dérivés	1 286	—	—	1 286
Placements dans des fonds évalués à la JVRN	151 389	—	—	151 389
Total	186 171	3 082	—	183 089
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Prêts évalués à la JVRN	24 261	—	—	24 261
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN	5 154	5 154	—	—
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG	4 464	1 355	—	3 109
Instruments dérivés	1 493	—	—	1 493
Placements dans des fonds évalués à la JVRN	149 736	—	—	149 736
Total	185 108	6 509	—	178 599

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

ii) Profits au jour 1

À l'acquisition d'un instrument financier, si la Société détermine que sa juste valeur diffère du prix d'acquisition, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. La Société affiche les profits au jour 1 différés suivants :

Aux 31 décembre	2021		2020	
	\$ US	\$	\$ US	\$
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG				
Medimetriks	730	925	730	929
Synergy	3 764	4 772	3 764	4 792
Total	4 494	5 697	4 494	5 721

18. EMPRUNTS BANCAIRES

La dette de la Société à la clôture des exercices suivants se présentait comme suit :

Au 31 décembre 2021

	Devise de la dette	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt effectif	Échéance	Courants \$	Non courants \$	Total \$
Banques							
Itaú Unibanco Brasil i)	BRL	1,65 % + CDI	5,97 %	8 déc. 2023	15 028	—	15 028
Itaú Unibanco Brasil ii)	BRL	2,20 % + CDI	11,35 %	28 déc. 2022	5 601	—	5 601
Bancolombia	COP	2,28 % + taux d'emprunt marginal	4,47 %	12 oct. 2026	2 448	9 265	11 713
Banco ICBC Argentina ¹	ARS	42 % ²	42 %	s. o.	694	—	694
Banco Itaú Argentina ¹	ARS	40 % ³	40 %	s. o.	2 891	—	2 891
Total des emprunts bancaires					26 662	9 265	35 927

¹ Soldes du découvert bancaire.

² Taux fixe renouvelé mensuellement.

³ Taux fixe renouvelé quotidiennement.

Au 31 décembre 2020

	Devise de la dette	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt effectif	Échéance	Courants \$	Non courants \$	Total \$
Banks							
Itaú Unibanco Brasil i)	BRL	1,65 % + CDI	4,44 %	8 déc. 2023	24 167	—	24 167
Banco Santander i)	BRL	2,00 % + CDI	4,73 %	13 déc. 2021	3 815	—	3 815
Banco Santander ii)	BRL	1,39 % + CDI	3,82 %	4 mars 2021	10 111	—	10 111
Bancolombia	COP	2,10 % + taux d'emprunt marginal	3,90 %	12 oct. 2026	13 677	—	13 677
Total des emprunts bancaires					51 770	—	51 770

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les échéances des remboursements des emprunts bancaires sont les suivantes :

	\$
Moins de 1 an	26 662
De 1 an à 2 ans	2 316
De 2 ans à 5 ans	6 949
Plus de 5 ans	—
Total	35 927

Itaú Unibanco Brasil

- i) L'emprunt a été accordé à une filiale de Knight en décembre 2017 et est garanti par un cautionnement à première demande par Knight ainsi que par un nantissement grevant ses créances. Le remboursement du capital de 16 667 BRL et les intérêts sont dus sur une base semestrielle. La Société peut rembourser d'avance l'emprunt moyennant des frais de remboursement anticipé. L'emprunt comprend les déclarations et garanties d'usage ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. L'une de ces clauses consiste à obtenir le consentement avant un changement de contrôle. Lors de l'acquisition de GBT par la Société, une dispense de la clause de consentement en cas de changement de contrôle a été demandée à l'Itaú Unibanco Brasil. Au 31 décembre 2021, la dispense n'avait pas encore été obtenue et, par conséquent, l'emprunt accordé par Itaú est présenté comme un passif courant. La Société respecte les autres clauses restrictives rattachées à l'emprunt.
- ii) Le 28 décembre 2021, une filiale de Knight a contracté un emprunt d'un an de 5 601 \$ (25 000 BRL) auprès d'Itaú Unibanco Brasil venant à échéance le 28 décembre 2022. La Société peut rembourser l'emprunt par anticipation moyennant des frais de remboursement anticipé.

Banco Santander

- iii) L'emprunt a été accordé à une filiale de Knight en décembre 2018 et est garanti par un cautionnement à première demande par Knight. Le remboursement du capital de 7 771 BRL et les intérêts sont dus sur une base semestrielle. L'emprunt et les intérêts courus ont été entièrement remboursés en 2020.
- iv) En mars 2020, Banco Santander a accordé un emprunt supplémentaire de 10 928 \$ (40 132 BRL) à une filiale de Knight. L'emprunt est garanti par un dépôt de 10 000 \$ US versé par Knight à Banco Santander. L'emprunt et les intérêts courus ont été entièrement remboursés en 2020.

Bancolombia

En octobre 2021, une filiale de Knight a modifié son emprunt existant d'un an auprès de Bancolombia arrivant à échéance le 14 décembre 2021. Par suite de cette modification, l'emprunt de 11 713 \$ [37 000 000 COP] est exigible sur une base semestrielle à compter d'avril 2022 et vient à échéance le 12 octobre 2026. L'emprunt comprend des clauses restrictives visant à maintenir certaines mesures financières. La filiale de Knight respectait ces clauses restrictives.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

19. AUTRES CRÉANCES À LONG TERME

Avis de nouvelle cotation

Knight a reçu des avis de nouvelle cotation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession par Knight en 2014 d'un BEP détenu par sa filiale en propriété exclusive Knight Therapeutics International S.A. Un BEP est un actif transférable qui confère au porteur le droit à une évaluation prioritaire pour un médicament de son choix.

Le BEP de la Société a été accordé le 19 mars 2014, à la suite de l'approbation par la FDA d'Impavido®, et a été cédé à un tiers en novembre 2014 pour un produit brut de 125 000 \$ US. Les avis de nouvelle cotation prévoient que Knight est tenue de verser à l'ARC et à Revenu Québec un montant total de respectivement 23 340 \$ et 18 242 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt pour le montant total à l'ARC en juillet 2018 et à Revenu Québec, en février 2019. En outre, l'ARC et Revenu Québec verseront des intérêts sur le dépôt à Knight si la Société sort gagnante du processus. Au 31 décembre 2021, la Société n'avait pas comptabilisé le montant des intérêts estimé à 2 091 \$.

Knight estime que ces avis sont non fondés et, par conséquent, elle a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC en septembre 2018 pour entamer le processus d'appel. En octobre 2021, l'ARC a répondu à l'avis d'opposition de Knight en confirmant ses nouvelles cotisations d'impôt initiales. Knight a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt en décembre 2021.

La Société est d'avis qu'à l'issue probable du processus d'appel, elle recouvrera la totalité de son dépôt de 41 582 \$ auprès des autorités fiscales et n'a donc pas comptabilisé de provision pour impôt relative à la cession du BEP dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise.

Même si la Société estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des montants comptabilisés au titre des charges et de l'impôt sur le résultat à payer historiques.

20. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Aux 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	44 468	30 076
Charges à payer	18 479	12 259
Taxes à la consommation à payer	2 643	2 493
Total	65 590	44 828
Courants	65 309	44 512
Non courants	281	316

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

21. CAPITAUX PROPRES

i) Capital social

Le capital social autorisé de la Société englobe un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, qui peuvent être émises à l'occasion en une ou plusieurs séries, sans valeur nominale. Le capital social émis et en circulation de Knight se présente comme suit :

	Notes	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde au 1^{er} janvier 2020		135 637 302	723 832
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	ii)	45 755	275
Remboursement de prêts consentis pour achat d'actions		105 000	945
Actions rachetées dans le cadre de l'OPRCNA	iii)	(5 748 716)	(30 701)
Solde au 31 décembre 2020		130 039 341	694 351
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	ii)	65 712	345
Actions rachetées dans le cadre de l'OPRCNA	iii)	(12 321 864)	(65 842)
Solde au 31 décembre 2021		117 783 189	628 854

ii) Régimes de rémunération fondée sur des actions

La Société a mis en place trois régimes de rémunération fondée sur des actions : le régime d'options sur actions, le régime d'achat d'actions et le régime incitatif général fondé sur des titres de capitaux propres.

Régime d'options sur actions

La Société offrait aux salariés, administrateurs, dirigeants et consultants un régime d'options sur actions (« le régime d'options ») réglé en instruments de capitaux propres. Le régime d'options a été approuvé par le conseil d'administration et les actionnaires le 9 mai 2017 et approuvé de nouveau par les actionnaires le 25 juin 2020. Le nombre total maximal d'options sur actions en cours aux termes du régime d'options ne doit jamais excéder 10 % des actions de la Société en circulation à la date d'attribution. En date du 13 mai 2021, le régime incitatif général fondé sur des titres de capitaux propres de la Société a remplacé le régime d'options sur actions pour les attributions d'options sur actions à venir aux administrateurs, salariés, dirigeants et consultants de Knight.

Régime incitatif général fondé sur des titres de capitaux propres

Le 13 mai 2021, la Société a adopté un régime général à la suite de l'approbation des actionnaires. Le régime général permet l'attribution d'options sur actions aux salariés, aux administrateurs, aux dirigeants et aux consultants de la Société, d'unités d'actions restreintes (« UAR ») et d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») aux salariés, aux dirigeants et aux consultants, et d'unités d'actions différées (« UAD ») aux membres non-salariés du conseil d'administration de Knight. En vertu du régime général, chaque porteur d'une UAR, d'une UAP et d'une UAD a le droit de recevoir, au moment de l'acquisition des droits, une action ordinaire de Knight ou un montant équivalent en trésorerie, au gré de la Société.

Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime général et du régime d'options ne doit pas dépasser 10 % des actions ordinaires alors émises et en circulation sur une base continue.

Options sur actions

Les options sur actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions et du régime général doivent être exercées dans un délai fixé par le conseil d'administration, qui ne peut dépasser dix ans à compter de la date d'attribution. Le conseil d'administration ou son comité désigné peut déterminer à quel moment une option deviendra exerçable et peut établir que l'option sera exerçable immédiatement après la date d'attribution, en tranches ou selon un calendrier d'acquisition. Si aucune condition n'est précisée, les droits rattachés aux options sur actions s'acquiescent en tranches égales de 25 % par année, à chaque date anniversaire. Les options sur actions exercées, arrivées à échéance, annulées,

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

ayant fait l'objet d'une renonciation ou résiliées peuvent être émises à nouveau aux termes du régime général. Généralement, les options sur actions ont une durée de sept ou dix ans et les droits y rattachés s'acquièrent sur un an pour les administrateurs et sur trois ou quatre ans pour les salariés.

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice, estimée au moyen du modèle de Black et Scholes, s'établissait à 1,62 \$ (2,68 \$ en 2020). La juste valeur des options a été estimée à la date de l'attribution en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	1,25 %	0,41 %
Taux de rendement	Néant	Néant
Facteur de volatilité moyen pondéré i)	26 %	39 %
Taux d'extinction des droits	2 %	2 %
Durée prévue moyenne pondérée	6,4 ans	6,3 ans

i) La volatilité a été établie au moyen du cours historique de l'action de la Société.

	Exercices clos les 31 décembre			
	2021		2020	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	5 298 806	7,50	4 892 872	7,63
Options attribuées	204 625	5,59	937 778	7,00
Options exercées	—	—	(105 000)	5,67
Options échues / faisant l'objet d'une renonciation	(337 301)	7,92	(426 844)	8,25
Solde à la fin de l'exercice	5 166 130	7,40	5 298 806	7,50
Options exerçables à la fin de l'exercice	3 970 949	7,49	3 587 717	7,47

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en cours au 31 décembre 2021 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 5,71	1 516 845	2,97	5,62	1 312 220	2,44	5,62
5,72 à 8,02	2 264 473	4,00	7,41	1 337 675	3,33	7,52
8,03 à 9,18	617 776	0,89	8,63	599 638	0,80	8,64
9,19 à 10,25	767 036	4,58	9,92	721 416	4,67	9,91
	5 166 130	3,47	7,40	3 970 949	2,90	7,49

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en cours au 31 décembre 2020 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 5,71	1 312 220	0,43	5,62	1 312 220	0,43	5,62
5,72 à 8,02	2 487 308	5,00	7,41	986 172	3,63	7,61
8,03 à 9,18	698 990	2,13	8,59	651 683	1,94	8,62
9,19 à 10,25	800 288	5,61	9,92	637 642	5,74	9,89
	5 298 806	3,58	7,50	3 587 717	2,53	7,47

En mai 2021, à la suite de l'approbation des actionnaires, la Société a prolongé de trois années supplémentaires la date d'expiration de certaines options sur actions détenues par ses dirigeants, administrateurs et salariés qui avaient été attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et qui arrivaient à échéance en 2021. La juste valeur additionnelle de 1 210 \$ a été comptabilisée en 2021 dans les charges administratives, un crédit correspondant ayant été imputé au surplus d'apport. La juste valeur des options sur actions modifiées a été établie au moyen du modèle de Black et Scholes selon les hypothèses suivantes :

Cours de l'action à la date de la prolongation de l'attribution	5,65
Prix d'exercice moyen pondéré	5,63
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	0,53 %
Taux de rendement	Néant
Facteur de volatilité moyen pondéré <i>i)</i>	25,66 %
Durée prévue moyenne pondérée	3,1 ans

i) La volatilité a été établie au moyen du cours historique de l'action de la Société.

Unités d'actions différées

La Société peut attribuer des UAD à tout administrateur non salarié de Knight aux termes du régime général. Le nombre d'UAD attribuées à un moment donné en vertu du régime général est calculé en divisant la valeur de l'attribution par le cours d'une action de Knight à la date d'attribution. Les droits sur les UAD sont acquis lorsque le détenteur cesse d'être un administrateur de Knight pour une raison quelconque. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a attribué 29 205 UAD aux administrateurs non-salariés. Au 31 décembre 2021, il y avait 29 205 UAD en circulation (néant au 31 décembre 2020).

Unités d'actions restreintes et unités d'actions fondées sur la performance

Les UAR expirent et sont réglées au plus tard le 31 décembre de la troisième année civile à compter de la date d'attribution.

La Société peut attribuer des UAP à tout salarié aux termes du régime général. L'acquisition des droits rattachés aux UAP est fonction de la réalisation d'objectifs de rendement futurs. Les droits ne sont pas acquis si les seuils de rendement minimum ne sont pas atteints. Les UAP expirent et sont réglées au plus tard le 31 décembre de la troisième année civile à compter de la date d'attribution.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les UAR et les UAP attribuées et en cours au début et à la fin de l'exercice considéré, ainsi que la juste valeur moyenne pondérée par unité à la date d'attribution (« JVMP ») :

	Exercice clos le 31 décembre 2021			
	UAR		UAP	
	Nombre d'unités	JVMP \$	Nombre d'unités	JVMP \$
Solde au début de l'exercice	—	—	—	—
Attribuées	122 100	5,59	225 836	5,63
Faisant l'objet d'une renonciation / annulées	(10 349)	5,65	(10 349)	5,65
Solde à la fin de l'exercice	111 751	5,58	215 487	5,63
Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée des unités d'actions en cours à la fin de l'exercice	2,38		2,38	

La Société a comptabilisé une charge de 3 056 \$ (1 950 \$ en 2020) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que des crédits correspondants au surplus d'apport, déduction faite des extinctions relativement à la rémunération fondée sur des actions en vertu du régime d'options sur actions et du régime général.

Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions (le « régime d'achat d'actions ») qui permet aux administrateurs et salariés d'acheter au cours du marché des actions ordinaires émises sur le capital autorisé. Le régime d'achat d'actions a été approuvé de nouveau par le conseil d'administration et les actionnaires le 7 mai 2019. Les salariés peuvent verser jusqu'à concurrence de 10 % de leur salaire et les administrateurs, jusqu'à 10 \$ par année. En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse, sous forme d'actions ordinaires, un montant équivalant à 25 % de la cotisation d'un salarié ou d'un administrateur, à condition que le salarié continue de travailler au sein de la Société ou que l'administrateur continue de siéger au conseil d'administration et détienne les actions initiales pendant deux ans à compter de la date d'achat initiale. Les cotisations de la Société en actions ordinaires sont calculées selon la valeur initiale de l'action ordinaire à la date d'achat initiale ou la valeur de l'action ordinaire à la date de cotisation de la Société, si celle-ci est inférieure. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a émis 65 712 actions (45 755 actions en 2020) en vertu du régime d'achat d'actions, pour un produit totalisant 345 \$ (275 \$ en 2020).

iii) OPRCNA

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a acheté 12 321 864 actions ordinaires (5 748 716 actions ordinaires en 2020) à un prix moyen de 5,23 \$ (6,40 \$ en 2020), pour une contrepartie en trésorerie totale de 64 415 \$ (36 787 \$ en 2020). Après 2021 et jusqu'au 21 mars 2022, la Société a acheté 933 715 actions ordinaires supplémentaires à un prix d'achat moyen de 5,35 \$, pour une contrepartie en trésorerie totale de 4 997 \$.

iv) Bons de souscription

Origin

Le 24 juin 2015, Knight avait acquis les actifs liés à Neuragen® suivant un manquement d'Origin aux termes de la convention de prêt garanti qu'elle avait conclue avec Knight. La Société avait émis 185 000 bons de souscription le 30 juin 2015 à l'intention de plusieurs parties prenantes d'Origin. Ces bons sont exerçables, dans certains cas sous réserve de l'atteinte de certains indices de référence financiers prescrits à un prix d'exercice de 10,00 \$ par action, et viennent à échéance le 30 juin 2025. La Société a évalué les bons de souscription émis en fonction de la probabilité que certaines conditions financières soient réalisées. Les bons de souscription qui n'atteindront probablement pas leur indice de référence financier prescrit se sont vu attribuer une valeur nulle. Les autres bons de souscription se sont vu attribuer une valeur de 4,14 \$ par bon de souscription (161 \$ au total) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au cours de 2020, un des porteurs de bons de souscription a remis ses bons de souscription, et par conséquent, la Société les a décomptabilisés et a inscrit un montant correspondant de 45 \$ dans le surplus d'apport.

22. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Aux 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Pertes nettes sur les titres de capitaux propres à la JVAERG, déduction faite de l'impôt de 681 \$ (818 \$ en 2020)	(8 236)	(8 513)
Profit latent à la conversion des résultats des établissements à l'étranger	7 860	7 010
Total	(376)	(1 503)

23. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Salaires	43 241	43 691
Primes	5 099	952
Régimes incitatifs fondés sur les actions	3 120	1 991
Total	51 460	46 634

La rémunération totale des principaux dirigeants, y compris les administrateurs, était la suivante :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Salaires	1 938	1 282
Primes	1 337	—
Jetons de présence	504	144
Régimes incitatifs fondés sur les actions	2 569	1 672
Total	6 348	3 098

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

24. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux au résultat avant impôt sur le résultat. Les raisons de cet écart et l'incidence fiscale connexe se présentent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	6 690	32 085
Taux d'imposition applicable	26,5 %	26,5 %
Impôt sur le résultat au taux applicable prévu par la loi	1 773	8 503
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Écart de taux entre les territoires	(2 187)	(2 428)
Incidence des frais non déductibles (produits non imposables) et autres	(8 580)	(15 840)
Variation du taux d'imposition	(1 052)	191
Incidence de l'hyperinflation	3 486	3 281
Économies fiscales non comptabilisées (comptabilisées) découlant de pertes fiscales et d'autres différences temporaires	(1 346)	6 198
Non-comptabilisation de pertes en capital en sus de gains en capital	—	1 106
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré en lien avec la charge d'impôt sur le résultat des exercices antérieurs	(1 099)	—
Incidence du change	28	(858)
Autres	(8)	172
Total de la charge d'impôt sur le résultat	(8 985)	325
Taux d'imposition effectif moyen	(134,3) %	1,0 %

Le taux d'imposition prévu par la loi applicable de la Société est le taux d'imposition canadien combiné en vigueur dans le territoire où la Société exerce ses activités.

Le tableau suivant présente la charge d'impôt :

	2021 \$	2020 \$
Impôt exigible		
Exercice considéré	2 938	2 633
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré en lien avec la charge d'impôt exigible des exercices précédents	(4 287)	(296)
	(1 349)	2 337
Impôt différé		
Lié à la naissance et à la résorption de différences temporaires	(9 697)	(2 252)
Variation du taux d'imposition	(1 032)	240
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré en lien avec la charge d'impôt différé des exercices précédents	3 093	—
	(7 636)	(2 012)
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat	(8 985)	325

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente le mouvement des différences temporaires au cours de l'exercice :

	Solde au 31 décembre 2020	Comptabilisé dans le compte de résultat	Comptabilisé dans l'état du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Autres	Variation du taux de change	Solde au 31 décembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(2 979)	(1 408)	—	—	(734)	2	(5 119)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(272)	108	—	—	(112)	46	(230)
Immobilisations incorporelles	(29 198)	5 108	—	—	(43)	1 783	(22 350)
Créances clients	3 020	(385)	—	318	514	(632)	2 835
Stocks	1 506	2 056	—	—	62	(134)	3 490
Provisions et éventualités	306	1 238	—	—	103	(140)	1 507
Options sur actions et autres salaires courus	46	112	—	—	—	(5)	153
Participations dans des filiales	(41)	(29)	—	—	—	12	(58)
Prêts et actifs financiers	(2 170)	(941)	(137)	—	—	—	(3 248)
Frais de financement	—	87	—	—	—	—	87
Pertes fiscales, CII et frais de RS&DE	43 689	7 332	—	—	227	(884)	50 364
Pertes fiscales, CII et frais de RS&DE – PMV	(35 880)	(3 120)	—	—	—	521	(38 479)
Pertes en capital	1 481	(1 069)	—	—	—	—	412
Pertes en capital – PMV	(702)	290	—	—	—	—	(412)
Autre	2 010	(1 743)	—	—	517	(61)	723
Actifs d'impôt différé, montant net	(19 184)	7 636	(137)	318	534	508	(10 325)

	Solde au 31 décembre 2019	Comptabilisé dans le compte de résultat	Comptabilisé dans l'état du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Variation du taux de change	Solde au 31 décembre 2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(3 136)	(10)	—	(30)	197	(2 979)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(341)	33	—	—	36	(272)
Immobilisations incorporelles	(36 993)	3 253	—	1	4 541	(29 198)
Créances clients	3 454	(64)	—	(243)	(127)	3 020
Stocks	1 551	594	—	145	(784)	1 506
Provisions et éventualités	586	(228)	—	(37)	(15)	306
Options sur actions et autres salaires courus	232	(152)	—	(4)	(30)	46
Participations dans des filiales	(59)	10	—	—	8	(41)
Prêts et actifs financiers	307	(2 601)	124	—	—	(2 170)
Frais de financement	896	(896)	—	—	—	—
Pertes fiscales, CII et frais de RS&DE	41 454	5 578	—	—	(3 343)	43 689
Pertes fiscales, CII et frais de RS&DE – PMV	(32 896)	(4 703)	—	—	1 719	(35 880)
Pertes en capital	—	1 481	—	—	—	1 481
Pertes en capital – PMV	—	(702)	—	—	—	(702)
Autre	1 076	419	—	163	352	2 010
Actifs d'impôt différé, montant net	(23 869)	2 012	124	(5)	2 554	(19 184)

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La présentation dans le bilan consolidé est la suivante :

	2021	2020
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	2 048	2 432
Passifs d'impôt différé	(12 373)	(21 616)
Passifs d'impôt différé, montant net	(10 325)	(19 184)

La Société a des pertes autres qu'en capital reportées en avant pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé et qui s'élevaient à 115 327 \$ au 31 décembre 2021 (106 993 \$ en 2020). Au 31 décembre 2021, une tranche d'environ 56 110 \$ n'avait pas de date d'échéance (60 725 \$ en 2020). Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant sur une période de 20 ans au Canada et indéfiniment au Brésil, et ne peuvent qu'être portées en déduction de bénéfices imposables futurs. La Société présentait également des frais de recherche scientifique et de développement expérimental d'un montant de 21 794 \$ au 31 décembre 2021 (21 884 \$ en 2020) sans date d'échéance et pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. En outre, la Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement inutilisés de 1 659 \$ (1 673 \$ en 2020), qui peuvent être reportés en avant pendant 20 ans au Canada. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé à l'égard de ces montants, du fait qu'ils ne peuvent pas être utilisés pour compenser des bénéfices imposables dans une autre division de la Société, que certains d'entre eux ont été générés par des filiales déficitaires depuis un certain temps et qu'il n'existe pas d'autres possibilités de planification fiscale ou d'autres indices de recouvrabilité dans un avenir rapproché.

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont liés aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées qui suivent :

	2021	2020
	\$	\$
Pertes fiscales	31 897	29 553
Crédits d'impôt à l'investissement	1 219	1 230
Frais de recherche scientifique et de développement expérimental	5 775	5 799
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	38 891	36 582

Des actifs d'impôt différé d'un montant net de 8 277 \$ avaient été comptabilisés au 31 décembre 2021 (6 468 \$ en 2020) dans des territoires où des pertes ont été subies au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent. Compte tenu du niveau de bénéfices imposables historiques, des projections quant aux bénéfices imposables futurs et des stratégies prudentes de planification fiscale, la direction estime qu'il est probable que la Société réalise les avantages qu'elle peut tirer de ces différences déductibles et des reports en avant de pertes fiscales d'exploitation. Se reporter à la note 3 pour de plus amples renseignements sur la façon dont la Société établit la mesure dans laquelle les actifs d'impôt différé sont comptabilisés.

Les pertes autres qu'en capital subies dans divers territoires viennent à échéance comme suit :

Date d'échéance	Non comptabilisées	Comptabilisées
	\$	\$
De 2022 à 2026	2 617	7 424
De 2027 à 2031	17 835	166
De 2032 à 2036	29 495	—
De 2037 à 2041	9 270	23 887
Aucune date d'échéance	56 110	10 045
	115 327	41 522

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

25. RÉSULTAT PAR ACTION

De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Aux 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	15 675	42 067
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	124 480 259	131 783 255
Résultat net de base par action	0,13 \$	0,32 \$

Dilué

Le résultat dilué par action a été calculé après avoir ajusté le nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul de base pour supposer la conversion de toutes les actions potentiellement dilutives. Une action potentiellement dilutive pour la Société s'entend des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours du marché moyen des actions de la Société au cours de l'exercice ainsi que des UAD, UAP et UAR émises en vertu du régime général. Le résultat dilué par action est déterminé selon la méthode du rachat d'actions pour évaluer l'effet dilutif des options sur actions ainsi que des UAD, UAP et UAR. Les UAP sont comprises dans le calcul de l'effet dilutif uniquement lorsque l'objectif de rendement associé à l'UAP est atteint.

Aux 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	15 675	42 067
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	124 480 259	131 783 255
Ajustement relatif aux options sur actions, UAR et UAD	41 382	201 770
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	124 521 641	131 985 025
Résultat net dilué par action	0,13 \$	0,32 \$

26. INFORMATION SECTORIELLE

La Société a un seul secteur à présenter, soit celui englobant les activités liées au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence ainsi qu'à la commercialisation et distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux. Ce secteur rend compte de la structure de gestion révisée et de la manière dont le principal décideur opérationnel évalue l'entreprise.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Information géographique

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires par pays, en fonction de l'emplacement du client.

Exercice clos les 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Produits des activités ordinaires		
Brésil	97 204	78 708
Colombie	43 521	34 817
Argentine	42 962	37 847
Reste de l'Amérique latine	40 946	33 863
Canada	7 700	4 995
Autres ¹	11 145	9 289
Total	243 478	199 519

¹ Comprend l'Europe, les États-Unis et d'autres pays.

Au 31 décembre 2021, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du goodwill, des actifs détenus en vue de la vente et des autres débiteurs à long terme, étaient détenus dans les régions suivantes :

Au 31 décembre 2021	Immobilisations corporelles, montant net	Immobilisations incorporelles, montant net	Goodwill	Actifs détenus en vue de la vente	Actifs au titre de droits d'utilisation	Autres débiteurs à long terme
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canada	40	20 155	—	—	232	43 431
Brésil	1 264	30 318	21 446	—	725	—
Argentine	23 411	10 931	13 886	—	2 611	—
Colombie	100	10 889	9 975	1 826	22	—
Uruguay	136	181 244	834	524	179	—
Luxembourg	—	45 286	—	—	—	—
Reste de l'Amérique latine	314	51 476	29 262	—	902	—
Total	25 265	350 299	75 403	2 350	4 671	43 431

Au 31 décembre 2020, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du goodwill, des actifs détenus en vue de la vente et des autres débiteurs à long terme, étaient détenus dans les régions suivantes :

Au 31 décembre 2020	Immobilisations corporelles, montant net	Immobilisations incorporelles, montant net	Goodwill	Actifs détenus en vue de la vente	Actifs au titre de droits d'utilisation	Autres débiteurs à long terme
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canada	106	27 392	—	—	511	41 582
Brésil	1 519	34 986	23 105	—	1 022	—
Argentine	19 966	10 129	11 270	—	1 712	—
Colombie	360	23 509	11 759	2 012	11	—
Uruguay	176	1 481	885	—	261	—
Luxembourg	—	—	—	—	—	—
Reste de l'Amérique latine	—	59 050	30 706	—	518	—
Autre	—	—	—	527	—	—
Total	22 127	156 547	77 725	2 539	4 035	41 582

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

27. RISQUE FINANCIER

Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation afin d'offrir un rendement à ses actionnaires et de maintenir une structure du capital souple permettant l'optimisation des coûts du capital à un risque acceptable.

La Société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. La gestion du capital comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables, les autres actifs financiers, la dette et les capitaux propres (excluant les autres éléments du résultat global). Afin de maintenir et d'ajuster la structure du capital, la Société peut essayer d'émettre de nouvelles actions ordinaires, de racheter ses propres actions, et d'acquérir ou de céder des actifs. L'émission et le rachat d'actions ordinaires requièrent l'approbation du conseil d'administration.

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de marché

Risque de change

Transaction GBT

Depuis le 29 novembre 2019, à la clôture de la transaction GBT, la Société est exposée de façon importante aux devises des marchés émergents d'Amérique latine. Knight génère une importante partie de ses produits des activités ordinaires en BRL, ARS et COP et autres devises latino-américaines (BOB, MXN, PEN, PYG, UYU et CLP). Ces devises ont toujours été volatiles et pourraient entraîner des variations importantes des résultats de la Société lorsqu'ils sont convertis en CAD. De plus, Knight est exposée à une asymétrie des devises en raison de certains produits pharmaceutiques, ingrédients pharmaceutiques actifs et coûts d'exploitation libellés en devises de marchés développés (CHF, \$ US, €). L'asymétrie des devises expose Knight à un risque de change qui pourrait entraîner des variations importantes de la marge brute ou du résultat net de la Société.

Risque de change des actifs financiers nets

La Société conserve de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des créances clients et autres créances, d'autres actifs financiers, d'autres soldes à payer et des fournisseurs et charges à payer libellés en plusieurs devises. La Société est principalement exposée au dollar américain, à l'euro, au réal brésilien ainsi qu'au peso argentin et, par conséquent, court un risque de change sur ces soldes. Le tableau suivant présente le risque de change net important sur les soldes libellés en devises. Le tableau comprend les actifs financiers nets dont le résultat de la réévaluation est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé et inclut donc les soldes intersociétés, mais exclut les soldes en devises qui sont réévalués en dollars canadiens par le biais des autres éléments du résultat global.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

2021	\$ US	€	BRL	ARS
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 252	493	—	—
Créances clients et autres débiteurs	2 568	129	125 993	247 844
Autres actifs financiers	66 535 ¹	24 931	—	—
Fournisseurs et charges à payer	(3 921)	(1 761)	(77 703)	—
Autres passifs financiers	(1 048)	—	—	—
Exposition nette	96 386	23 792	48 290	247 844

¹ Inclut les prêts intersociétés en monnaie étrangère entre les filiales de la Société.

2020	\$ US	€	BRL	ARS
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 181	615	—	—
Titres négociables	10 000	—	—	—
Créances clients et autres débiteurs	3 519	159	28 902	147 588
Autres actifs financiers	40 046	25 869	—	—
Autres soldes à payer	(380)	—	—	—
Fournisseurs et charges à payer	(5 832)	(1 426)	(17 786)	—
Autres passifs financiers	(15 789)	—	—	—
Exposition nette	72 745	25 217	11 116	147 588

La Société est également exposée à un risque de change en raison de transactions libellées en CLP, COP, BOB, CHF, MXN, PEN, PYG et UYU. L'exposition nette totale en \$ CA pour ces devises est de 945 \$ (1 137 \$ en 2020).

Risque de prix sur titres de capitaux propres

La valeur comptable des placements qui courent un risque de prix sur titres de capitaux propres était comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Placements dans des titres de capitaux propres	6 700	9 618
Placements dans des fonds	151 389	149 736
Instruments dérivés	1 286	1 493
Total	159 375	160 847

La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements dans des titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé lors de la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. La Société gère le risque de prix sur titres de capitaux propres en appliquant des politiques rigoureuses en matière de placement approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement dans des titres de capitaux propres.

Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt lié aux produits d'intérêts sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis à la note 8 des états financiers annuels. Toutes choses étant égales par ailleurs, un recul de 1 % du taux d'intérêt sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres négociables aurait entraîné une diminution des produits d'intérêts de 1 495 \$ sur une période de un an.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Pour ce qui est de la dette détenue dans Knight, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de ses emprunts bancaires. Les détails concernant les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont décrits à la note 18 des états financiers annuels. Les emprunts consentis par Itaú sont assortis de taux d'intérêt variables qui fluctuent avec les taux CDI. Le CDI applicable correspond à la moyenne des taux de CDI applicables au cours de chaque période d'accumulation des intérêts et, par conséquent, les intérêts courus à la fin de l'exercice ainsi que les emprunts ne sont pas exposés aux changements liés aux fluctuations des taux variables respectifs. Toutes choses étant égales par ailleurs, une hausse de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une hausse de 363 \$ de la charge d'intérêts sur une période de un an. Au cours de 2021, le taux CDI au Brésil a augmenté à plusieurs reprises, passant de 1,90 % à 9,15 % en décembre 2021. Par conséquent, le taux d'intérêt annuel effectif sur les emprunts consentis par Itaú Unibanco devrait être plus élevé au cours du premier trimestre de 2022. En ce qui concerne Bancolombia, l'emprunt est assorti d'un taux d'intérêt variable qui fluctue en fonction du taux d'emprunt marginal. Au cours de 2021, le taux d'emprunt marginal en Colombie a augmenté à plusieurs reprises, passant de 1,70 % à 4,20 % en décembre 2021.

Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 243 678 \$ (254 485 \$ en 2020), soit le montant global des actifs suivants : créances clients, intérêts à recevoir, autres débiteurs, prêts consentis et placements dans des fonds.

Les soldes des titres négociables et des équivalents de trésorerie sont assujettis à un risque de variation de la valeur minimale et sont investis auprès d'institutions dont la notation de crédit accordée par S&P ou DBRS est d'au moins A ou R1 (bas), soit dans :

- deux institutions financières canadiennes;
- trois coopératives d'épargne et de crédit canadiennes.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Les limites de crédit de chaque client sont établies après une analyse de l'historique de crédit, de la cote de crédit et des informations prospectives du client fournis par des sources internes et externes. Une politique de crédit a été mise en place pour s'assurer que ces limites sont revues périodiquement et ajustées immédiatement s'il y a lieu. De plus, la Société détermine les pertes de crédit attendues en fonction du nombre de jours en souffrance des paiements et de la probabilité de recouvrement des montants impayés pour chaque client.

Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société a évalué que les prêts évalués à la JVRN ont une notation de crédit se situant entre CCC+ et CC. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

Le tableau suivant représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit, sans tenir compte des titres obtenus pour réduire le risque. L'exposition maximale au risque de crédit est déterminée en fonction de la valeur comptable de l'actif.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Créances clients	55 388	62 676
Intérêts à recevoir	1 545	4 270
Autres débiteurs	2 288	4 695
Prêts consentis	33 068	33 108
Placements dans des fonds	151 389	149 736
Total	243 678	254 485

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La direction détermine le risque de crédit lié aux créances clients et autres débiteurs, en fonction des clients représentant plus de 5 % des créances clients. Aux 31 décembre 2021 et 2020, aucun client ne représentait plus que 10 % du solde des créances clients et autres débiteurs. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, un client représentait plus que 12 % (aucun en 2020) des produits des activités ordinaires.

Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'investissement pour remplir ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables, dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, afin de couvrir toutes ses obligations financières. La Société prévoit ses flux de trésorerie prévisionnels de façon périodique tant par filiale que de manière consolidée. Si des problèmes sont relevés, les équipes de direction travaillent avec les équipes locales pour fournir un soutien en matière de liquidité.

Analyse de sensibilité

D'après le risque de change net et le risque de prix sur titres de capitaux propres susmentionnés, et toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % aurait entraîné une variation dans le compte de résultat consolidé, comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Risque de change (variation de 5 %)		
\$ US	6 812	4 631
€	1 712	1 968
BRL	549	136
ARS	153	112

La Société est également exposée à un risque de change en raison des transactions libellées en CLP, COP, BOB, MXN, PEN, PYG, CHF et UYU. Une variation de 5 % de l'exposition nette de la Société liée aux devises susmentionnées aurait entraîné une variation dans le compte de résultat consolidé de 47 \$ (55 \$ en 2020).

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Risque de prix sur titres de capitaux propres (variation de 5 %)^{1,2}		
Placements dans des titres de capitaux propres	335	481
Placements dans des fonds	7 569	7 487
Instruments dérivés	64	75

¹ La variation défavorable susmentionnée ne tient pas compte de ce qui pourrait être la meilleure hypothèse ou l'hypothèse la plus défavorable. Les résultats pourraient être pires en raison de la nature des marchés des titres de capitaux propres et des concentrations présentes dans le portefeuille de placement dans des titres de capitaux propres, surtout dans les situations où les liquidités se font rares, notamment dans le cas des sociétés à faible capitalisation comprises dans les placements dans des titres de capitaux propres.

² Comprend la variation de 244 \$ (122 \$ en 2020).

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

28. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'incidence sur les flux de trésorerie des variations du fonds de roulement et des autres soldes sans effet sur la trésorerie se présente comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021 \$	2020 \$
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement :		
Diminution (augmentation) des :		
Créances clients et autres débiteurs	8 593	20 106
Charges payées d'avance et dépôts	3 565	(337)
Stocks	(17 188)	9 709
Impôts sur le résultat à recevoir	(16)	(1 741)
Augmentation (diminution) des :		
Fournisseurs et charges à payer	11 455	(46 856)
Autres passifs	1 073	771
Impôts sur le résultat à payer	(6 855)	(216)
Autre		
Autres actifs financiers	—	(3 043)
Paiements d'intérêts sur les emprunts bancaires	(2 636)	(1 969)
	(2 009)	(23 576)

29. RÉGLEMENTATION DES PRIX DE CERTAINS MÉDICAMENTS

Tous les médicaments brevetés vendus au Canada faisant partie du portefeuille de produits de Knight sont assujettis à la réglementation des prix par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB), l'organisme fédéral chargé de veiller à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Pour ce qui est des nouveaux produits brevetés, le prix plafond non excessif au Canada sera fixé selon le prix courant du médicament ou le prix médian à l'international de ce même médicament vendu dans un ensemble précis de pays développés de comparaison, si ce prix est inférieur. Autrement, le prix plafond non excessif sera fixé selon le prix courant du médicament et le plafond des prix nationaux des médicaments comparables existants vendus au Canada, si ce prix est inférieur. Pour ce qui est des médicaments brevetés existants, la hausse annuelle des prix ne peut dépasser plus d'un facteur selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par des sociétés pharmaceutiques comme Knight sur une base semestrielle. Le CEPMB pourrait à l'occasion juger que le prix de certains produits brevetés existants ou futurs de Knight est excessif aux termes de sa loi constitutive et des règlements qu'il est chargé d'appliquer en vertu de celle-ci, y compris en matière de hausses de prix, d'évaluation comparative de nouveaux produits et de diminutions du prix le plus élevé dans les pays de référence à l'échelle internationale. Ces déterminations du CEPMB pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de Knight.

Le gouvernement fédéral canadien s'est engagé à réduire le coût des dépenses en médicaments sur ordonnance au Canada. Le 2 décembre 2017, Santé Canada a publié les principales modifications proposées suivantes :

- Modification apportée à la liste de pays de comparaison utilisés pour déterminer les prix plafonds. Les modifications comprennent le retrait des États-Unis (qui affichent généralement les prix les plus élevés à l'échelle internationale) et de la Suisse, ainsi que l'ajout de sept nouveaux pays dont les mandats en matière de protection des consommateurs et la richesse relative sont comparables à ceux du Canada
- Ajout de nouveaux facteurs de réglementation du prix fondés sur des critères économiques pour permettre au CEPMB de fixer le prix d'un médicament en fonction de sa valeur et de son incidence sur le système de soins de santé

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

- Modification aux dispositions en matière de production de rapports, y compris les rapports visant les renseignements sur les rabais et les remises consentis aux tiers payeurs, comme les régimes d'assurance-médicaments provinciaux

Le 21 août 2019, le gouvernement fédéral a publié les modifications réglementaires définitives régissant le CEPMB. La nouvelle réglementation comprend 11 pays de comparaison et devait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Le 21 novembre 2019, le CEPMB a publié un projet de nouvelles lignes directrices visant la mise en place d'une réglementation finale. Le CEPMB a commencé à solliciter l'avis des parties prenantes ainsi que des membres intéressés du public et a prolongé la période de consultation à l'égard des lignes directrices jusqu'au 14 février 2020. Le CEPMB a publié les lignes directrices définitives le 23 octobre 2020. La prise d'effet de la réglementation modifiée du CEPMB a été retardée en raison de la COVID-19 et celle-ci entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2022.

Les modifications réglementaires pourraient avoir un effet défavorable important sur le prix des médicaments brevetés vendus par la Société au Canada et pourraient nuire à sa capacité d'obtenir des licences et de lancer de nouveaux produits au Canada en raison d'une réglementation des prix plus restrictive.

30. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pharmascience Inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 24 \$ (19 \$ en 2020) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

31. ENGAGEMENTS

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments innovateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des engagements contractuels s'étendant au-delà de l'exercice considéré. Ces engagements sont classés en trois grandes catégories : engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat, ainsi qu'engagements de prêt. Les engagements de la Société au 31 décembre 2021 étaient les suivants :

i) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2021, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 17 785 \$ (31 500 \$ au 31 décembre 2020), y compris 1 913 \$ (1 509 \$ US) et 3 113 \$ (2 163 €) (5 952 \$ (4 675 \$ US) et 7 102 \$ (4 500 €) au 31 décembre 2020), peut être puisé sur la durée de vie des fonds (montants établis en fonction des taux de change de clôture).

ii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada ou en Amérique latine. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 322 318 \$, dont 46 224 \$ (36 460 \$ US), 137 299 \$ (98 800 CHF) et 792 \$ (550 €) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence 1 061 \$ (738 €) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective. Pour les produits qui sont actuellement lancés, la Société s'est engagée à acheter des stocks de 288 980 \$ (787 865 BRL, 65 961 \$ US et 18 793 CHF) au cours des huit prochaines années.

	\$
2021	40 708
2022	48 812
2023	57 849
2024	61 030
2025	49 480
2026 et par la suite	31 101
Total	288 980

De plus, Knight s'est engagée à respecter certaines obligations en matière de dépenses à l'égard de la force de vente et de la commercialisation d'un de ses produits au cours de la période de cinq ans suivant sa commercialisation.

iii) Engagements de prêts

Aux termes de la convention de financement Moksha8, Knight s'est engagée à prêter jusqu'à concurrence de 6 339 \$ (5 000 \$ US) supplémentaires si l'emprunteur respecte certaines cibles de rentabilité prédéfinies.

32. RECLASSEMENT DES CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants dans les comptes de résultat consolidés, les bilans consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

En plus de souligner l'importance du rendement financier, les parties prenantes portent une attention accrue aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les facteurs ESG englobent, parmi d'autres, les efforts et les incidences de la Société sur le changement climatique et les droits de la personne, l'éthique et le respect de la loi, de même que le rôle du conseil d'administration de la Société dans la surveillance de ces enjeux. Knight assure la gestion active d'un vaste éventail de ces questions ESG, en considérant leur effet prévu sur la durabilité des activités de Knight dans le temps, et les répercussions potentielles des activités de Knight sur la société et sur l'environnement.

À titre de société pharmaceutique exploitant trois sites de production en Argentine, nous nous assurons de respecter toutes les réglementations nationales, provinciales et municipales relatives à l'environnement et appliquons des pratiques d'excellence environnementales, notamment la gestion des déchets, la maîtrise des déversements et de l'eau, l'entretien des installations de traitement des effluents et autres, ainsi que la santé et la sécurité de nos employés.

Dans le contexte de nos initiatives sociales, en 2021, nous avons instauré des valeurs et des comportements visant à établir de solides principes fondamentaux de diversité et d'inclusion, d'intégrité et de responsabilité parmi tous nos employés et territoires. Nous reconnaissons l'importance de la diversité de genre et non de genre, notamment les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées et/ou LGBTQ+. Les efforts que nous déployons pour garantir une large diversité parmi les membres de notre équipe de direction ont été reconnus par le Globe and Mail, qui a inscrit Knight sur son classement pour la troisième année consécutive dans la catégorie « Women Lead Here » de la diversité des sexes parmi les dirigeants.

Knight a poursuivi sa collaboration avec les communautés durant la difficile période de la pandémie mondiale. Nous avons pris des dispositions pour appuyer les hôpitaux, les cliniques et les professionnels de la santé, au Canada et en Amérique latine, grâce à des dons de certains produits, de masques et d'autres articles. À titre d'exemple, au Brésil, Knight a offert aux établissements de santé locaux le produit Cresemba®, à hauteur de 718 000 \$ CA, pour les aider à lutter contre les infections fongiques invasives causées par la COVID-19. Au Canada, nous avons par ailleurs inscrit Nerlynx® et Probuphine® à notre programme de soins compassionnels pour les patients et poursuivi le programme de soins compassionnels pour certains de nos produits en Amérique latine.

Pour l'avenir, nous axerons nos efforts sur le regroupement de nos initiatives environnementales et sociales en une stratégie ESG intégrée.

Équipe de direction



Samira Sakhia

Présidente, chef de la direction et administratrice

Mme Sakhia a joint Knight à titre de présidente en août 2016, a été nommée présidente et chef de l'exploitation en juin 2020 et a assumé le rôle de présidente et chef de la direction le 1er septembre 2021. En outre, Mme Sakhia a occupé les fonctions de chef des finances d'octobre 2017 à mars 2020. Avant de rejoindre les rangs de Knight, elle a occupé les fonctions de chef des finances auprès de Laboratoires Paladin Inc. (« Paladin ») entre 2001 et 2015. Chez Paladin, elle assumait la responsabilité des finances, de l'exploitation, des ressources humaines et des relations avec les investisseurs. Dans le cadre de son emploi auprès de Paladin, Mme Sakhia a joué un rôle clé dans l'exécution d'opérations d'acquisition et de licence de produits et d'entreprises canadiennes et internationales du domaine pharmaceutique. Mme Sakhia a mené plusieurs opérations stratégiques de prêt et de fusions et acquisitions, ainsi que de financement par capitaux propres à la TSX, et a également parachevé la vente de Paladin à Endo International pour plus de 3 milliards de dollars. Mme Sakhia est membre du conseil d'administration de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux de Montréal, du conseil consultatif international de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill, membre à part entière du conseil des gouverneurs de l'Université McGill et également administratrice indépendante du McGill University Health Center. Mme Sakhia est détentriche d'une maîtrise en administration des affaires, d'un baccalauréat en commerce et d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité de l'Université McGill.



Arvind Utchanah

Chef des finances

M. Utchanah a joint les rangs de Knight à titre de directeur des finances en juin 2016 et a été promu vice-président, Finances en août 2019 et chef des finances en mars 2020. M. Utchanah est responsable de la gestion des finances et des fonctions afférentes à la trésorerie ainsi que des opérations de la chaîne d'approvisionnement et des technologies de l'information. M. Utchanah a joué un rôle clé dans l'acquisition de Grupo Biotoscana en 2019. Auparavant, M. Utchanah a occupé plusieurs postes de direction dans le secteur financier, et a assumé des responsabilités croissantes au sein des Laboratoires Paladin Inc. et plus récemment à titre de directeur des finances, de la comptabilité, de la planification et de l'analyse financière, où il a joué un rôle déterminant dans le cadre de l'intégration de Endo Health Solutions Inc. Le passage de M. Utchanah à Paladin, en 2012 après 5 ans au sein du cabinet d'expertise comptable international Ernst & Young LLP, dans le groupe des services d'assurance. Comptable professionnel agréé, M. Utchanah est détenteur d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill et d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité publique de l'Université Concordia.



Amal Khouri

Chef des affaires commerciales

Mme Khouri a joint les rangs de Knight à titre de vice-présidente au développement des affaires en août 2014 et a été promue chef des affaires commerciales en mars 2021. Mme Khouri dirige les équipes de développement des affaires et de la Société ainsi que la stratégie organisationnelle. Mme Khouri a joué un rôle clé lors de l'acquisition de Grupo Biotoscana en 2019 et a dirigé le processus d'offre publique d'achat obligatoire et son parachèvement réussi en 2020. Avant de rejoindre les rangs de Knight, Mme Khouri a occupé plusieurs postes au sein de Novartis Pharma, durant plus de sept ans, dans le cadre de l'équipe du développement des affaires à l'échelle mondiale et de l'acquisition de licences, à Bâle, en Suisse. Mme Khouri a œuvré à plusieurs transactions, notamment des cessions de produits, des projets stratégiques ainsi que des occasions d'acquisition de licences. Avant de rejoindre Novartis, Mme Khouri a travaillé auprès des Laboratoires Paladin Inc., en développement des affaires, qui lui ont conféré des responsabilités élargies. De plus, Mme Khouri siège au conseil d'administration d'Antibe Therapeutics. Elle est détentrice d'un baccalauréat ès sciences en biochimie de l'Université McGill et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université d'Ottawa.



Jeff Martens

Vice-président aux affaires commerciales

M. Martens a joint les rangs de Knight en tant que vice-président aux affaires commerciales en octobre 2020. Auparavant, M. Martens était président et propriétaire de Compass Healthcare Strategies, société qui a appuyé les efforts commerciaux des compagnies de sciences de la santé au Canada et en Amérique latine. M. Martens a en outre assumé plusieurs rôles de direction chez Novartis, notamment celui de vice-président des neurosciences au Canada, de vice-président de l'immunologie et de la dermatologie au Canada, de chef d'unité commerciale de l'ophtalmologie en Australie/NZ et de chef du marketing de l'oncologie au Canada. Lors de ses 7 années de direction chez Novartis, il a acquis une vaste expérience du lancement de nouveaux produits et de la commercialisation de produits dans des marchés spécialisés hautement concurrentiels. Il a plus de 20 années d'expérience dans le secteur pharmaceutique avec un vaste éventail d'expériences dans de nombreux rôles outre son expertise de dirigeant, dont l'accès au marché, la gestion du marketing, les ventes et la gestion des ventes. M. Martens est détenteur d'un baccalauréat ès sciences avec mention et spécialisation en biophysique et d'une mineure en neuroscience de l'Université de Guelph.

Équipe de direction



Susan Emblem

Vice-présidente mondiale des ressources humaines

Mme Emblem a joint Knight en octobre 2020 et a été nommée vice-présidente mondiale des ressources humaines en août 2021. Au près de Knight, Mme Emblem a pour mission de diriger l'ensemble de l'intégration et de la stratégie des RH à l'échelle de l'entreprise. Avant de travailler pour Knight, Mme Emblem a œuvré pendant 20 ans aux Laboratoires Paladin, où elle a occupé plusieurs postes de direction, et notamment celui de vice-présidente aux ressources humaines et aux communications corporatives. Mme Emblem a également exercé les fonctions de directrice du marketing, et a lancé plusieurs marques clés dans divers domaines thérapeutiques de l'entreprise. Avant de travailler pour Paladin, Mme Emblem occupait le poste de directrice du marketing pour MSN Australia et a également assumé des fonctions de gestion de marque pour Unilever Australia. Mme Emblem est présentement vice-présidente du conseil des gouverneurs du Collège Marianopolis. Elle est détentrice d'un baccalauréat en commerce avec spécialisation en commerce international et en entrepreneuriat de l'Université McGill.



Monica Percario

Vice-présidente mondiale des affaires scientifiques

Monica dispose de près de 30 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique. Elle provient de Sanofi au Brésil où elle travaillait depuis 2008, plus récemment en sa qualité de responsable de la réglementation — Amérique latine et du centre d'expertise Amérique latine. Chez Sanofi, elle a participé également à l'intégration d'Aventis avec Medley et a acquis une solide expertise du marché des produits génériques ainsi que des produits matures. En outre, elle a déployé une fonction réglementaire régionale avec des équipes dans plusieurs pays d'Amérique latine, dont le Brésil, la Colombie, le Pérou, le Mexique, le Chili, l'Argentine et plusieurs autres pays, permettant ainsi de renforcer l'agilité et l'efficacité dans de nombreux dossiers. Avant de travailler pour Sanofi, Monica a assumé diverses fonctions réglementaires chez Farmasa (qui fait maintenant partie d'Hypera Pharma). Au cours de son mandat chez Farmasa, elle a mis en place le département de pharmacovigilance et a collaboré à des études de recherche clinique pour le développement de produits biologiques.



Daniela Marino

Vice-présidente mondiale aux affaires juridiques et à la conformité

Mme Marino dispose de plus de 20 ans d'expérience dans le secteur juridique, en cabinet d'avocats et dans l'industrie pharmaceutique. Avant de se joindre à Knight, elle a travaillé pour Bausch Health au Brésil, depuis 2013, où elle occupait jusqu'à récemment le poste de chef du service juridique et de la conformité pour l'Amérique latine. Chez Bausch, elle a été chargée de toutes les activités du service juridique et de la conformité en Amérique latine, notamment (i) l'appui à une gamme diversifiée de divisions commerciales, dont les produits pharmaceutiques, chirurgicaux, les soins de la vue et les biens de consommation; (ii) l'appui aux équipes commerciales locales et de la société pour l'évaluation des incidences juridiques liées à des questions commerciales complexes; (iii) la coordination de toutes les activités liées au département juridique, tant sur le plan des activités de conseil que des litiges, notamment en matière de droit des sociétés, de droit du travail, de fiscalité, de droit pénal, de réglementation, de législation antitrust et de propriété intellectuelle; et (iv) la gestion de toutes les activités liées au domaine de la conformité. Avant son arrivée chez Bausch, Mme Marino a passé plusieurs années chez Ulhôa Canto, Rezende e Guerra Avogados, un cabinet d'avocats spécialisé de São Paulo, où elle conseillait les clients sur les fusions et acquisitions, les réorganisations d'entreprises et les négociations de contrats. Mme Marino est détentrice d'une licence en droit de l'Université de l'État de São Paulo, et d'une maîtrise en administration des affaires de la Fundação Getúlio Vargas Law School.



Leopoldo Bosano

Vice-président de la production et des opérations

M. Bosano dispose de près de 30 ans d'expérience dans la gestion des opérations, dont 25 ans dans le domaine pharmaceutique. Avant de se joindre à Knight, M. Bosano œuvrait auprès de Givaudan Argentine où il exerçait depuis 2014, tout récemment au poste de responsable des opérations - LatAm. Auprès de Givaudan, il assurait la responsabilité de la production, du contrôle et de l'assurance qualité, de la chaîne d'approvisionnement, de l'ingénierie et de la maintenance à travers sept sites répartis en Argentine, au Chili, au Brésil, en Colombie et au Mexique. Auparavant, M. Bosano a œuvré chez HLB Pharma Group à titre de directeur des opérations industrielles. Par ailleurs, il a occupé les fonctions de vice-président et directeur général chez UV-Vis Metrolab S.A. en Argentine. Précédemment, M. Bosano a été au service de Bristol Myers Squibb durant de nombreuses années en Argentine et au Panama, où il a assumé plusieurs fonctions, dont la planification, la chaîne d'approvisionnement, les achats, les opérations techniques, la gestion des installations et la direction générale de l'approvisionnement des marchés du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient et de l'Amérique latine. M. Bosano est détenteur d'un baccalauréat en génie chimique de l'Universidad Tecnológica Nacional et d'un diplôme d'études supérieures en marketing et en finances de l'Universidad Católica de la Plata.

Conseil d'administration



Jonathan Ross Goodman

Président exécutif

M. Goodman a fondé Knight en février 2014. M. Goodman fut le cofondateur, président et chef de la direction de Laboratoires Paladin inc., qui a été achetée par Endo Health Solutions Inc. pour 3,2 milliards de dollars. Sous sa direction, Paladin a évolué à titre de société pharmaceutique spécialisée et chef de file au Canada avec des ventes de plus de 150 millions au pays. Avant de cofonder Laboratoires Paladin inc. en 1995, M. Goodman était consultant chez Bain & Company; il a également travaillé en gestion de marque pour Procter & Gamble. M. Goodman est titulaire d'un B.A. (avec grande distinction) de l'Université McGill et d'un B.A. (avec mention honorable) de la London School of Economics. De plus, M. Goodman est titulaire d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill.



James C. Gale*

Administrateur principal

M. Gale est le partenaire fondateur de Signet Healthcare Partners. Il assume présentement les fonctions de président du conseil d'administration de Bionpharma, Inc., et siège également sur les conseils d'administration de Ascendia Pharmaceuticals, Hyloris SA, Lee's Pharmaceutical Holdings Ltd, Juno Pharmaceuticals Inc, Pharma Nobis LLC, RK Pharma Inc., Leon Nanodrugs GmbH, Pharmaceuticals International Inc. et Chr. Olesen Synthesis A/S. Avant de fonder Signet, M. Gale était chef des principales activités d'investissement et de banque d'investissement chez Gruntal & Co. LLC. Avant de se joindre à Gruntal, il travaillait auprès de Home Insurance Co., société mère de Gruntal. Plus tôt dans sa carrière, M. Gale a été spécialiste principal des services de banque d'investissement chez E.F. Hutton & Co. M. Gale est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires obtenue à l'Université de Chicago. Il a siégé au conseil d'administration de Paladin de 2008 à 2014.



Samira Sakhia

Présidente, chef de la direction et administratrice

Consulter la section Équipe de direction.

* Membre du comité d'audit

† Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature



Robert N. Lande*†

Administrateur

M. Lande est président de FXCM inc., une firme de courtage en devises, indices boursiers et matières premières. Auparavant, M. Lande était chef des finances de FXCM et précédemment, directeur associé et chef de l'exploitation de Riveredge Capital Partners LLC. Avant d'être à l'emploi de Riveredge Capital, M. Lande a travaillé durant plus de 16 ans au sein du groupe BCE/Bell Canada, où le dernier poste qu'il a occupé a été directeur financier de Telecom Americas ltée (une coentreprise de Bell Canada International), d'AT&T (anciennement SBC Communications) et d'America Movil. M. Lande a siégé au conseil d'administration des Laboratoires Paladin de 1995 à 2014. Il est membre du conseil de Biotoscana Investments S.A. depuis le 29 novembre 2019. Analyste financier agréé, M. Lande est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de John Molson School of Business et d'un B.A. en sciences économiques de l'Université McGill.



Michael J. Tremblay†

Administrateur

M. Tremblay est détenteur de plus de 40 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique. En 2018, il a pris sa retraite d'Astellas Pharma Canada, Inc. où il a présidé les opérations canadiennes. Il s'est joint à l'entreprise en juin 2000 et a occupé divers postes au sein du secteur commercial de l'organisation avant d'être nommé au poste de président en 2010. Avant de se joindre à Astellas, M. Tremblay a occupé des fonctions chez Janssen Canada Inc, Searle Canada Inc, Baxter-Travenol Canada et Smith, Kline et French Canada. M. Tremblay a siégé sur plusieurs conseils d'administration, dont celui de Community & Home Assistance to Seniors (« CHATS ») et de Innovative Medicines Canada (« IMC »), organisme représentant les principales sociétés pharmaceutiques de recherche au Canada. M. Tremblay est entré au conseil d'administration de CGI en 2011 et a été élu président du conseil en 2015, un poste qu'il a occupé jusqu'en novembre 2017. M. Tremblay détient un baccalauréat ès sciences en biologie et en chimie de l'Université de Windsor.

* Membre du comité d'audit

† Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature

Conseil d'administration



Nicolás Sujoy[†]

Administrateur

M. Sujoy compte plus de 20 ans d'expérience dans les capitaux privés en Amérique latine. Il est membre du conseil d'administration de Biotoscana Investments S.A (« GBT »). Il est un des associés fondateurs de la société d'investissement privé Clara Capital. Auparavant, M. Sujoy a travaillé pour Advent International où il a occupé les postes d'administrateur et de directeur national, participant à des opérations dans les secteurs pharmaceutique, bancaire et des affaires, et il a siégé au conseil d'administration de nombreuses sociétés. Lors de son passage chez Advent, où il a travaillé pendant 7 ans, M. Sujoy a dirigé ou co-dirigé des investissements notamment dans Nuevo Banco Comercial et Pronto en Uruguay, et dans Laboratorios LKM et Fada Pharma en Argentine, entre autres. Il a également participé à l'acquisition de Biotoscana Farma en Colombie, et au montage de la société pharmaceutique régionale GBT. Avant de se joindre à Advent, il a travaillé à titre de gestionnaire de placements chez HSBC Private Equity Latin America où il a participé à des opérations, notamment dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie. M. Sujoy est membre du conseil de Biotoscana Investments S.A. depuis mai 2017. Il est détenteur d'un diplôme en économie de l'université Torcuato di Tella d'Argentine.



Janice Murray^{*†}

Administratrice

Mme Murray jouit d'une vaste expérience dans le secteur pharmaceutique ainsi qu'en leadership en gestion générale, en stratégie, en finance et en ventes et commercialisation. Elle a occupé le poste de chef des finances à Novartis Pharmaceuticals Canada Inc. pendant de nombreuses années avant d'être nommée vice-présidente des activités de franchise d'Ophthalmics. Mme Murray a ensuite été nommée chef des finances de la région Amérique latine et Canada où elle était responsable de 10 unités d'exploitation et de ventes de 2 milliards de dollars. Avant de prendre sa retraite en 2019, elle a occupé le poste de présidente de Novartis Pharmaceuticals Canada Inc., dirigeant plusieurs champs thérapeutiques ainsi que les lancements de nombreux médicaments novateurs et siégeant au conseil de l'Innovative Medicines Canada Industry. Avant de se joindre à Novartis, Mme Murray a occupé de nombreux postes chez Canadien National, notamment celui de vice-présidente, Stratégie de développement du réseau, vice-présidente, Ventes et développement de marché, et chef de l'audit interne, où elle a dirigé de nombreux projets stratégiques dans le cadre d'acquisitions et de privatisations clés. Elle a obtenu son titre de CPA, CA alors qu'elle travaillait chez KPMG où elle est devenue directrice, Audit. Mme Murray est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université d'Ottawa et d'une maîtrise en comptabilité de l'Université McGill. Mme Murray siège au conseil de Boondoc Technologies, de La Fondation VOBOS de la Fondation de la Résidence de soins palliatifs de l'Ouest-de-l'Île. Elle est détentrice du titre de CPA de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec ainsi que de la désignation ICD.D de l'Institute of Corporate Directors' Program de l'Université de Toronto — Rotman School of Management.

* Membre du comité d'audit

† Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature

Information de la société

Thérapeutique Knight inc.

3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055
Montréal, Québec
H3Z 3B8

T: 514-484-4GUD (4483)

F: 514-481-4116

Courriel : info@knighttx.com

www.gud-knight.com

Marché boursier

Bourse de Toronto

Symbole boursier : GUD

Actions en circulation

117 783 189 actions ordinaires

(au 31 décembre 2021)

Sommaire d'opérations d'exercice 2021

Haut : 5,86 \$

Bas : 4,88 \$

Fermeture : 5,30 \$

Volume quotidien moyen : 328 832

Agent des transferts

Computershare

1 800 564-6253

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l.



Thérapeutique Knight inc.

3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055

Montréal, Québec H3Z 3B8

T : 514-484-4483

F : 514-481-4116

Courriel : info@knighttx.com

www.gud-knight.com